

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Aperçu de la situation économique de la Belgique — La statistique des ventes à la consommation en Belgique — Législation économique — Statistiques

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

Les derniers mois de l'année 1945 avaient été caractérisés par une accélération sensible de la reprise de l'activité. Dans l'ensemble, on peut considérer que les premiers mois de l'année en cours se placent sous le signe de la poursuite d'abord, ensuite de la simple consolidation des progrès précédemment réalisés. Au bénéfice de cette période, on note, d'autre part, l'allure satisfaisante des exportations, en net développement.

Il semble d'ailleurs que l'extension de la reprise industrielle provienne plutôt de la généralisation de ce mouvement auquel participent des secteurs restés inactifs ou, à tout le moins défavorisés, au cours de l'année antérieure.

Sans doute, sans un certain flottement observé dans la direction du redressement de l'économie nationale comme conséquence inévitable de la conjoncture politique traversée par le pays pendant les mois de février et de mars, le tableau que nous allons brosser dans les pages qui vont suivre se serait-il présenté sous un aspect plus favorable encore. Il est permis de croire toutefois que l'incidence des difficultés politiques s'est exercée moins sur le volume de la production que sur les relations des prix. Par ailleurs, les problèmes qui se posaient en 1945 quant à l'utilisation du potentiel de production du pays étaient relativement simples : il s'agissait avant tout de réapprovisionner l'industrie en matières premières et en produits accessoires de consommation, en énergie, et de vaincre la paralysie des moyens de transport. Certes, les difficultés charbonnières sont loin d'être surmontées si les autres questions ont pu, dans la plupart des cas, être réglées avec succès; il appert cependant que l'obstacle fondamental à surmonter dans un avenir immédiat résidera dans la productivité insuffisante des forces de production — équipement

matériel et main-d'œuvre — la valeur technique du premier déterminant en grande partie le rendement de la seconde. On s'en rend d'ores et déjà compte en observant les développements récents de la situation dans certains secteurs qui ont atteint un coefficient favorable d'utilisation de leur potentiel : ces industries éprouvent de sérieuses difficultés pour accroître leur production actuelle, même dans des proportions beaucoup plus modestes que pendant les mois antérieurs.

Sous son aspect financier comme sous son aspect technique, ce problème de la revalorisation de l'équipement s'avère particulièrement délicat et il n'est pas douteux que la solution rationnelle qu'il requiert n'impose au pays un effort prolongé d'épargne et de réduction de consommation, effort auquel il semble jusqu'à présent que la plupart des milieux ne se sont guère préparés.

* * *

INDUSTRIE

Tout au long du second semestre de 1945, un mouvement ascendant continu s'était manifesté dans le volume de la *production charbonnière* réalisée par journée d'extraction : celle-ci était passée de 50.438 tonnes en juin à 74.033 tonnes en décembre. Ce progrès s'est maintenu au cours des mois de janvier et février 1946. Un léger recul se produit au cours du mois de mars et des premières semaines du mois d'avril; toutefois, dans les derniers jours de celui-ci, une nette amélioration a pu être observée de sorte que le chiffre moyen pour ce dernier mois est supérieur — de très peu encore — à celui du mois précédent. Au cours du premier tiers de l'année, la moyenne mensuelle de la production par jour d'extraction a, en effet, évolué comme suit :

Janvier 1946	74.762 t.
Février »	76.190 t.
Mars »	75.651 t.
Avril »	75.684 t.

Si l'on considère les chiffres mensuels de la production totale, on constate que celle-ci demeure, au cours de cette période, supérieure à celle des tout

derniers mois de 1945, qui cependant traduisait déjà un sérieux redressement de la situation houillère. A l'exception du mois de février — il n'a compté, en effet, que 23,8 jours d'extraction — la production réalisée au cours du premier tiers de l'année représente 78 à 80 p. c. de la moyenne des années 1936-1938 que nous avons coutume de prendre comme période de référence.

TABLEAU I

Production de houille par bassin charbonnier et pour l'ensemble du pays

(milliers de tonnes)

(Indices : base 1936-1938 = 100)

Source : Administration des Mines.

Périodes	Mons		Centre		Charleroi		Liège		Campine		Pays	
	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices
1936-1938 (moyenne mensuelle) ..	407	100	353	100	640	100	448	100	540	100	2.420	100
1945 (moyenne mensuelle)	221	54,3	177	50,1	312	48,7	196	43,7	403	74,6	1.309	54,1
Dern. trimestre (moy. mens.) ..	282	69,3	227	64,3	399	62,3	268	59,8	562	104,1	1.738	71,8
1946 Janvier	309	75,9	246	69,7	457	71,4	315	70,3	617	114,3	1.944	80,3
Février	283	69,5	235	66,6	431	67,3	288	64,3	575	106,5	1.813	74,9
Mars	298	73,2	248	70,3	467	73,0	307	68,5	609	112,8	1.929	79,7
Avril	313	76,9	249	70,5	441	68,9	296	66,1	585	108,3	1.885	77,9

Le maximum de l'extraction mensuelle réalisée depuis la libération du pays a été atteint en janvier 1946 : 1.944.000 tonnes. Si ce résultat n'a plus été obtenu au cours des mois ultérieurs, cela tient à ce que ceux-ci ont comporté un nombre moindre de journées d'extraction; l'activité a été partiellement suspendue, dans certains bassins, le lendemain des élections législatives en février, à l'occasion des réjouissances du Carnaval en mars; en avril, les fêtes de Pâques ont réduit le nombre des journées de travail possibles.

Les progrès constatés au cours de la seconde moitié de l'année dernière avaient pu être réalisés exclusivement grâce au renforcement de l'effectif de main-d'œuvre. Celui-ci s'accroît jusqu'à la mi-février. C'est à ce moment qu'il atteint son maximum; il est, en effet, voisin de 161.000 unités; ultérieurement, il accuse une tendance régressive et, à fin avril, ne compte plus que 156.400 unités. Ce chiffre total comprend : 23.700 ouvriers à veine, 88.200 ouvriers du fond d'autres catégories, 44.500 ouvriers de la surface.

La réduction des effectifs intéresse surtout le contingent de prisonniers de guerre affectés aux charbonnages, les sous-officiers ayant été exemptés de l'obligation de travail. A la mi-février, le nombre des Allemands inscrits était de 45.700; il n'est plus que de 41.800 à fin avril.

La diminution numérique de la main-d'œuvre affecte presque exclusivement les catégories d'ouvriers du fond autres que les abatteurs; ceux-ci ne sont guère

moins nombreux car le retrait d'abatteurs allemands est partiellement compensé par l'affectation à l'abatage de nouveaux travailleurs belges (1); le nombre des ouvriers de la surface, d'autre part, continue à s'accroître.

Il convient d'ailleurs de souligner que si l'importance numérique de la main-d'œuvre belge est relativement constante, ceci ne permet pas de conclure à la stabilité de cette main-d'œuvre; en fait, on remarque à nouveau un exode d'une certaine ampleur des travailleurs des mines vers les travaux des champs — ce déplacement est assez habituel à pareille époque — et aussi vers certains secteurs d'activité, notamment la construction, où les salaires, difficilement contrôlés, bénéficient des surenchères dues à la pénurie de main-d'œuvre; quelques centaines d'étrangers qui s'étaient établis dans le pays avant ou pendant la guerre ont préféré, sur les instances de leurs gouvernements, regagner leur patrie. Les effectifs de main-d'œuvre belge inscrite dans les mines ne se maintiennent donc que par l'arrivée de nouveaux éléments étrangers — Suisses, Italiens — et de condamnés aux travaux forcés. Jus-

(1) Les relevés de la main-d'œuvre dans les charbonnages n'opèrent de distinction qu'entre deux groupes de travailleurs : les prisonniers de guerre allemands et la main-d'œuvre belge; celle-ci comprend cependant, comme avant-guerre, de nombreux étrangers, et, en outre, un certain nombre d'individus condamnés pour aide à l'ennemi. Au 30 avril 1946, les mineurs étrangers seraient au nombre d'environ 13.000; la plupart étaient établis dans le pays avant la libération; les contingents récemment arrivés ne comptent guère plus de 500 Suisses et 1.500 Italiens. A la même date, 2.000 condamnés aux travaux forcés auraient déjà été mis au travail en Campine.

qu'à présent, le recrutement dans le pays (1) et surtout à l'étranger n'a donc guère permis d'opérer la relève des prisonniers allemands. Bien plus, ce sont des éléments formés qui ont quitté les charbonnages ces derniers mois; leurs remplaçants sont peu ou, de toute façon, moins qualifiés; le rendement de la main-d'œuvre belge a évidemment eu à pâtir de ces circonstances, ainsi qu'on le verra plus loin.

TABLEAU II

**Nombre d'ouvriers inscrits à fin de mois
dans les charbonnages**
(en milliers)

Source : Fédération des Associations charbonnières.

Périodes	Nombre total d'ouvriers inscrits	Nombre d'ouvriers à veine inscrits	Nombre d'ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) inscrits	Nombre d'ouvriers de surface inscrits
1936-38 (moyenne mens.) . .	140,3	—	97,9	42,5
1945 (moyenne mensuelle)	122,3	15,5	81,4	40,9
Dernier trimestre (moyenne mensuelle)	148,0	22,2	105,6	42,4
1946 Janvier	160,2	24,4	116,4	43,8
Février	160,5	24,5	116,2	44,3
Mars	159,3	24,3	114,8	44,6

Les effets de cette légère réduction de l'effectif total inscrit, observée à partir de la mi-février, se sont trouvés amplifiés par un certain relâchement de l'assiduité. La situation à cet égard s'était améliorée à la fin de l'année 1945 et, en novembre, le pourcentage des journées chômées par rapport au nombre total de journées possibles n'était plus que de 13,87 p. c.; au contraire, il est de 15,80, 16,08 et 16,68 p. c. pour chacun des premiers mois de 1946. Cette recrudescence des absences se remarque surtout dans la catégorie des abatteurs; les prisonniers allemands, malgré l'obligation de travail qui leur est imposée, font preuve également de moins d'assiduité. Les journées perdues du fait des absences injustifiées, bien qu'elles soient plus nombreuses — 4,05 p. c. des journées possibles en mars — ne suffisent pas à expliquer cette augmentation du nombre de journées chômées; il faut tenir compte du facteur maladie qui, au cours de ces mois d'hiver, a contribué à la diminution des présences. En revanche, les grèves n'ont fait perdre qu'un nombre vraiment minime de journées au cours de ce trimestre.

Au mois d'avril, le nombre moyen des présents a atteint 132.100. Ce total, et également le nombre des présents pour chaque catégorie, sont encore supérieurs aux moyennes correspondantes des années 1936-1938, ainsi qu'il ressort du tableau III. Il n'empêche que la situation a tendance à évoluer défavorablement depuis le mois de janvier, sous les effets cumulés des contingences que nous avons signalées : comme ce fut le cas pendant les mois de tension de

(1) L'arrêté du 29 novembre 1945 a étendu à tous les travailleurs le bénéfice de la prime de 2.000 francs à l'embauche dans les mines, auparavant réservé aux chômeurs.

la crise charbonnière, le nombre des abatteurs au travail a été en se réduisant (18.665 en avril contre 19.429 en janvier), de même que l'effectif présent des autres ouvriers du fond (73.887 en avril contre 76.273 en janvier); au contraire, le nombre des présents à la surface se renforce.

TABLEAU III

**Nombre moyen d'ouvriers présents,
par jour d'extraction, dans les charbonnages**
(en milliers)

Périodes	Nombre total d'ouvriers présents (1)	Indice d'assiduité	Nombre d'ouvriers à veine présents (1)	Nombre d'ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) présents (1)	Nombre d'ouvriers de surface présents (1)
1936-1938 (moy. mens.)	125,2	89,2	18,1	86,8	38,4
1945 (moyenne mensuelle) . .	100,2	83,4	12,0	64,2	36,0
Dernier trimestre (moy. mensuelle)	126,4	85,4	18,0	88,6	37,8
1946 Janvier	133,8	84,2	19,4	95,7	38,1
Février	133,9	83,5	19,4	95,9	38,1
Mars	133,0	83,1	18,9	93,8	39,1
Avril	132,1		18,7	92,6	39,6

Si, en dépit de la réduction de l'effectif au travail, la production moyenne par jour d'extraction est restée relativement stable, cela est dû à un progrès du rendement journalier de l'ensemble des ouvriers. Rappelons que ce rendement était resté pendant la première partie de 1945 à un niveau voisin de 66 à 68 p. c. de celui des années d'avant-guerre, par suite du déséquilibre numérique des diverses catégories d'ouvriers. Le rendement d'ensemble était de 532 kg. en août; au cours des mois ultérieurs, il progressa à mesure du renforcement des effectifs du fond et atteignit, en décembre 1945, 545 kg.; la chute brutale du rendement des ouvriers à veine — dont plus de la moitié étaient des prisonniers allemands inexpérimentés — avait empêché le rétablissement du rendement d'ensemble au niveau d'avant-guerre. Le nouveau progrès (en avril 1946, la production journalière par ouvrier est de 562 kg.) est dû à une amélioration du rendement des abatteurs : la production journalière de ceux-ci, qui était tombée à 3.811 kg. en décembre 1945, atteint 4.059 kg. en avril, soit 73 p. c. environ du rendement moyen des ouvriers à veine pour la période 1936-1938. Cette amélioration est la conséquence de la qualification progressive qu'acquiert les abatteurs allemands dont la production journalière est passée de 1.856 kg. en septembre 1945 à 2.751 kg. en avril 1946. Au contraire, la productivité des autres ouvriers à veine fléchit du fait de la substitution d'éléments moins expérimentés aux ouvriers formés qui ont quitté les charbonnages ces derniers mois; c'est ainsi que la production journalière des ouvriers à veine « belges » se réduit de 5.607 kg. en septembre 1945 à 5.350 kg. en avril 1946.

TABLEAU IV

Production moyenne par ouvrier et par jour de présence

(en kilogrammes)

Source : Administration des Mines.

Périodes	Mons		Centre		Charleroi		Liège		Campine		Pays	
	Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers	
	à veine	fond et surface	à veine	fond et surface	à veine	fond et surface	à veine	fond et surface	à veine	fond et surface	à veine	fond et surface
1936-1938 (Moyenne mensuelle)	4.496	736	6.152	796	5.075	722	5.411	646	7.790	1.083	5.576	777
1945 (Moyenne mensuelle)	4.009	456	5.182	528	5.149	528	4.890	437	4.826	636	4.739	525
Dernier trimestre (moyen. mens.)	3.340	475	4.213	523	4.040	529	4.279	453	3.884	670	3.905	541
1946 Janvier	3.163	484	3.931	524	3.899	536	4.085	459	4.084	682	3.844	547
Février	3.149	483	4.285	548	3.969	555	4.222	465	4.103	686	3.924	558
Mars	3.205	487	4.453	547	4.072	550	4.231	466	4.161	674	3.999	555
Avril	3.425	510	4.487	570	4.142	547	4.220	470	4.231	674	4.059	562

Les importations de combustibles étrangers ont constitué derechef un appoint substantiel pour l'approvisionnement du pays. L'allocation attribuée par l'European Coal Organisation à la Belgique s'élevait, exprimée en quantités équivalentes de

houille crue, à 323.000 tonnes pour chacun des trois premiers mois de 1946; en avril, elle a été réduite à 271.400 tonnes en raison des difficultés auxquelles se heurte l'exploitation des bassins occidentaux d'Allemagne.

TABLEAU V

Importations de charbons sous régime E.C.O.

(en tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons.

	Janvier 1946		Février 1946		Mars 1946		Avril 1946	
	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions
Charbons allemands	186.000	213.998	155.500	175.938	155.500	161.402,5	105.900	118.691
Briquettes de lignite allemandes	—	11.378,5	20.000	17.032,5	20.000	29.416,5	17.800	13.590
Charbons anglais	5.000	8.460	5.000	5.434	5.000	7.113	5.000	6.235
Charbons américains U.S.A.	134.500	115.682	144.500	75.877	144.500	199.306	144.500	115.048
Total, exprimé en houille crue	323.000	348.381	323.000	272.578	323.000	394.296	271.420	252.205

Le contingent total attribué à notre pays au cours de ces quatre mois s'élevait donc à 1.240.400 t. Sans doute des difficultés passagères de transport durant les mois d'hiver et le déclenchement à l'étranger de conflits du travail dans les industries du transport ont pu retarder par moments les expéditions de combustibles vers la Belgique. Néanmoins, les importations effectuées dans l'ensemble de cette période (1.267.500 t.) ont dépassé le chiffre des allocations prévues. On constate cependant, au cours du mois d'avril, une réduction sensible des importations de charbons américains, conséquence de la grève des mineurs aux Etats-Unis; il est d'ailleurs probable que cette circonstance exercera, au cours des mois ultérieurs, de fâcheuses répercussions sur le volume des importations.

Au point de vue qualitatif, les importations laissent encore à désirer et les fournitures qui sont faites ne comprennent pas suffisamment de fines à coke.

Quoi qu'il en soit, si l'on considère le seul aspect quantitatif de la question, on constate que les disponibilités brutes — c'est-à-dire déduction n'étant pas opérée de la consommation propre des charbonnages ni des exportations — ont atteint au total, pour ces quatre mois, 8.838.000 tonnes, soit une moyenne mensuelle de 2.210.000 tonnes; celle-ci était, au cours du dernier trimestre de 1945, de 2.128.000 tonnes.

Un nouveau pas vers l'avant a donc été réalisé, mais les prévisions officielles tablaient sur une évolution plus favorable encore de la situation charbonnière, de sorte qu'il a été nécessaire de réduire pour certains secteurs et pour certains mois les contingents attribués dans les programmes de répartition de la houille. Aussi examinerons-nous plutôt la distribution effectivement opérée; à cette fin, nous avons reproduit ci-dessous le tableau de répartition effective des mois de janvier et mars 1946 et, en regard, celui du mois de novembre 1945.

TABLEAU VI

**Exécution des programmes de répartition
des combustibles**

Source : Ministère des Affaires économiques.

Secteur de consommation	Répartition effective en		
	novembre 1945	janvier 1946	mars 1946
	(en tonnes)		
Transports :			
Chemins de fer	147.309	186.016	218.632
Vicinaux et concédés	8.966	7.746	5.740
Ports, batellerie et soutes	6.500	15.153	22.000
Centrales électriques	282.388	248.819	236.816
Cokeries et usines à gaz	395.309	406.361	449.731
Besoins domestiques	624.853	781.436	632.658
Industries alimentaires	45.100	36.976	37.543
Industries diverses (y compris la sidérurgie)	207.802	275.250	360.890
Armées alliées	40.000	20.309	10.173
Administration Etat	24.394	11.627	13.000
Ministère des Travaux publics	13.459	3.296	8.493
Exportations :			
Luxembourg	—	15	—
Suisse	727	4.500	5.500
Pays-Bas	1.129	251	—
France	2.000	—	346
Finlande	—	770	700
Norvège	—	—	10
	1.799.936	1.998.525	2.002.232
Consommation propre des charbonnages et charbon gratuit	274.067	319.418	314.494
	2.074.003	2.317.943	2.316.726

Malgré une extension importante de la consommation propre des charbonnages qui atteint en mars 315.000 tonnes, les quantités nettes réparties sont légèrement supérieures — de 200.000 tonnes environ — en janvier et en mars 1946 à ce qu'elles étaient en novembre dernier. En outre, les contingents de certains secteurs ont pu être réduits sans inconvénient. L'économie la plus importante est réalisée en matière de production d'électricité; en effet, le contingent de novembre comprenait un tonnage destiné à la constitution de stocks de sécurité; en outre, l'allongement des jours permet en mars une nouvelle contraction de la consommation des centrales. L'approvisionnement des armées alliées, dont les effectifs dans le pays vont en se réduisant rapidement, a également requis un tonnage moindre. D'autres économies — moins importantes sans doute — ont pu être réalisées en matière de transports par vicinaux et par chemins de fer concédés, dans le secteur des industries alimentaires et pour la couverture des besoins de l'administration de l'Etat.

Les rations allouées mensuellement à la population civile restent fixées à 250 kg. par unité de consommation, mais la quantité totale de charbons requise pour faire face aux besoins de chauffage domestique accuse de sensibles fluctuations : elle passe de 624.853 tonnes en novembre à 781.436 tonnes en janvier, puis redescend à 632.658 tonnes en mars; cette dernière réduction des quantités distribuées provient des importants retards subis dans la distribution; aussi la ration de base d'avril a-t-elle été ramenée à 100 kg.

Le surplus disponible provenant tant des diverses économies réalisées que de l'accroissement du tonnage net à répartir, a servi à améliorer de manière substantielle l'approvisionnement des industries diverses, dont l'activité souffrait encore à la fin de 1945 d'une disette de charbon : le contingent qui leur est octroyé passe de 207.800 tonnes en novembre à 360.900 tonnes en mars. Les cokeries, dont la production conditionne l'activité de la sidérurgie, bénéficient également de fournitures plus larges. Il en est de même des chemins de fer dont les besoins accrus se justifient par l'intensification du trafic.

Les quantités exportées restent dérisoires; l'élargissement des expéditions vers la Suisse — 5.500 t. en mars — s'explique par les stipulations de l'accord concernant l'envoi de mineurs suisses dans nos charbonnages, qui prévoit l'octroi à leur pays d'un certain pourcentage de leur production.

Pour les quatre premiers mois de 1946, la production mensuelle moyenne de *coke* — fonction de l'importance du contingent de houille crue réservé aux producteurs — atteint 305.000 tonnes. Rappelons qu'au cours des années 1936-1938, les cokeries belges fournissaient environ 425.000 tonnes de coke par mois, de sorte que le degré d'activité atteint actuellement correspond à 71,5 p. c. de celui d'avant-guerre.

A la production nationale s'ajoutent les importations, peu importantes d'ailleurs, provenant notamment des Pays-Bas. Ainsi, en mars 1946, 339.900 t. de coke ont été distribuées; les bénéficiaires principaux de cette répartition ont été la sidérurgie (134.200 tonnes), les industries diverses (66.000 t.), les marchés extérieurs (63.700 tonnes) et la population civile (33.700 tonnes).

Production de coke et d'agglomérés

(en tonnes)

	Coke	Agglomérés
1946 Janvier	298.530	120.090
Février	278.890	102.190
Mars	327.870	105.110
Avril	317.800	108.260

La production moyenne d'agglomérés pour l'ensemble des quatre mois est de 108.400 tonnes et représente 76 p. c. de celle des années 1936-1938.

Depuis le début de l'année, les stocks de charbon sur le carreau des mines n'ont pu être reconstitués; au contraire, en dépit de leur très faible volume, ils ont été l'objet de nouveaux prélèvements : ils tombent, en effet, de 300.100 tonnes au 1^{er} janvier 1946 à 280.130 tonnes au 30 avril.

Quant à l'approvisionnement en bois de mines, une certaine tension s'est encore produite au début de l'année et les charbonnages ont été contraints d'entamer les stocks qu'ils détenaient; l'hiver avait, en effet, ralenti le rythme de l'abatage dans les forêts belges et allemandes et les livraisons de bois améri-

cains, d'autre part, n'avaient pu se poursuivre à la cadence escomptée. Ce n'est que depuis la mi-mars que les stocks se reconstituent : à fin avril, ils atteignent 156.300 m³.

* * *

Les contingents de charbon alloués aux producteurs d'énergie électrique ont permis à ceux-ci de satisfaire aux besoins qui se manifestent actuellement; aussi, l'arrêté ministériel du 1^{er} mars a-t-il pu abroger le principe même des mesures exceptionnelles et temporaires réglementant la consommation d'énergie électrique; en pratique, ces mesures n'étaient d'ailleurs plus appliquées depuis un certain temps.

TABLEAU VII

Production mensuelle d'énergie électrique
(Centrales de 100 kWh et plus)
(en milliers de kWh)

Source : Ministère des Travaux publics.

Périodes	Nombre de centrales	Union des exploitations électriques	Association des centrales industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total
1936-38 (moyenne mensuelle)		189.799	201.175	26.726	20.361	438.061
1946 Janvier	325	299.492	179.842	14.912	30.970	525.216
Février	325	275.192	164.748	13.749	27.036	480.725
Mars		296.840	185.830	14.991	27.467	525.128

La moyenne mensuelle des fournitures de courant effectuées au cours du premier trimestre — 510.356.000 kWh — dépasse largement les quantités d'énergie produites en moyenne pendant les périodes correspondantes des années 1936-1938 : 446.537.000 kWh.

La production des Centrales affiliées à l'Union des Exploitations Electriques correspond vraisemblablement à la limite maximum de la consommation possible dans les circonstances actuelles; il est même probable que l'arrêt, pendant la bonne saison, des installations de chauffage domestique à l'électricité et la diminution des besoins d'éclairage, provoqueront une régression du débit de ces Centrales ainsi que des régies communales. Actuellement, ce sont d'ailleurs les fournitures de ces deux catégories de producteurs qui dépassent le niveau d'avant-guerre.

Au contraire, les centrales industrielles n'ont pas encore atteint un rythme d'activité comparable. Néanmoins leur production augmente rapidement au fur et à mesure de la reprise industrielle : en septembre 1945, elle n'était encore que de 119.280.000 kWh; en novembre, elle atteignait 153.151.000 kWh et en mars 1946, 185.830.000 kWh, soit 92,4 p. c. de la moyenne des années 1936-1938; le recul de février provient surtout de la brièveté du mois.

Les fournitures de courant par l'Allemagne se poursuivent et ont atteint en avril environ 20 millions de kWh sous une puissance qui va jusqu'à 90.000 kW; une partie de ce courant transite d'ailleurs par les réseaux belges vers le Luxembourg.

On peut considérer de même que la distribution du gaz est normalisée : la moyenne mensuelle des fournitures du premier trimestre de 1946 atteint 62.880.000 m³, c'est-à-dire un volume plus important que pendant la période correspondante de 1938 (60.400.000 m³).

* * *

L'activité de l'industrie sidérurgique reste fonction des disponibilités en coke surtout, car l'approvisionnement en minerais des usines reste jusqu'à présent très suffisant.

Or, les livraisons de coke à la sidérurgie ont tendance à s'accroître, mais le progrès reste irrégulier. Ces fournitures étaient de 105.900 tonnes en novembre, puis de 121.100 tonnes en décembre; en janvier, la même quantité est distribuée aux usines, mais l'allocation de février — 105.500 tonnes — n'atteint pas ce chiffre et la production de fonte accuse un recul; la situation en mars est heureusement plus aisée et la sidérurgie dispose de 134.200 tonnes de coke.

Jusqu'à présent, avons-nous dit, étant donné les possibilités de fusion, la matière première n'a pas fait défaut; l'importance des arrivages de minerais est indiquée dans les chiffres suivants.

Importations
(en tonnes)

	de France	du Grand-Duché	de Suède	du Brésil	Total
1946 Janvier ..	202.745	53.216	62.927	—	318.888
Février ..	201.075	60.853	81.137	3.579	346.644
Mars ...	229.043	75.105	90.061	—	394.209
Avril	215.752	52.698	107.613	2.972	379.035

Le fonctionnement de l'accord d'échange avec la France permet d'entretenir un courant d'importation régulièrement plus fourni; l'apport du Grand-Duché a tendance à se réduire depuis les derniers mois de 1945; il s'agit d'ailleurs en général de minerais moins riches; les fournitures de la Suède dépassent actuellement le contingent de 75.000 tonnes qui avait été primitivement fixé, mais l'utilisation des minerais suédois pose certains problèmes techniques tels que le pourcentage de ces matières premières incorporé à la fabrication ne peut dépasser un certain maximum.

L'évolution de l'approvisionnement en minerais est certes satisfaisante, mais le progrès reste limité : la moyenne mensuelle des arrivages du dernier trimestre de 1945 s'établissait à 330.000 tonnes; pour les quatre premiers mois de 1946, elle est de 360.000 tonnes environ; elle ne représente d'ailleurs que 47 p. c. de la consommation mensuelle de minerais au cours de l'année 1937.

Au cas où se produirait à bref délai un redressement rapide de la production de coke, les importations de minerais devraient pouvoir être accrues derechef.

D'ailleurs, en vue de sauvegarder les sources de certains approvisionnements indispensables à l'activité

métallurgique, l'interdiction a été promulguée, dans le courant de février, d'exporter les mitrailles de fonte, de fer et d'acier.

Les derniers mois qui se sont écoulés sont caractérisés par une nouvelle avance de la production sidérurgique. Depuis la fin du mois de novembre, huit nouveaux hauts fourneaux ont été rallumés, de sorte

que, au 30 avril, le nombre total des installations en activité est de 27. La production de fonte a atteint 156.740 tonnes au cours de ce dernier mois; les progrès réalisés sont cependant moins importants depuis fin janvier que pendant les mois antérieurs; les quantités coulées en février marquaient même un recul par rapport à la production du mois précédent.

TABLEAU VIII

Production sidérurgique

(en tonnes)

Indices : base 1936-1938 = 100

Source : Administration des Mines.

Périodes	Production de fonte		Nombre de hauts fourneaux en activité (1)	Production d'acier							
	Chiffres absolus	Indices		Aciers bruts, non compris pièces moulées en première fusion		Pièces moulées en première fusion		Aciers finis		Production de fer fini	
				Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices
1936-38 (Moyenne mensuelle) ..	264.306	100	—	252.620	100	6.495	100	193.053	100	2.945	100
1946 Janvier	141.180	53,4	23	149.880	59,3	4.240	65,3	119.630	62,0	3.010	102,2
Février	133.100	50,4	23	144.490	57,2	4.620	71,1	115.810	60,0	2.750	93,4
Mars	154.300	58,4	24	166.090	65,7	5.040	77,6	145.470	75,4	2.350	79,8
Avril	156.740	59,3	27	166.600	65,9	5.160	79,4	133.870	69,3	2.710	92,0

(1) A la fin du mois.

En ce qui concerne la fabrication des aciers aussi de nouvelles installations ont été remises en activité au cours des derniers mois; au 31 mars, 42 convertisseurs, 11 fours Martin et 5 fours électriques fonctionnaient. Aussi la production d'acier brut d'avril — en ce compris les pièces moulées en première fusion — dépasse-t-elle 171.700 tonnes, soit 66 p. c. de la moyenne d'avant-guerre.

A la fin de novembre, on comptait 91 trains de laminaires en marche; il y en a 103 au début d'avril. D'ailleurs, c'est en matière d'aciers finis que la situation est la plus favorable par comparaison à l'avant-guerre, malgré certaines fluctuations que l'on constate au cours du premier tiers de l'année dans le volume de la production mensuelle. La production moyenne des mois de mars et d'avril s'établit à 139.700 tonnes, soit à 72 p. c. de celle d'avant-guerre, ce qui semble indiquer que dans l'ensemble les produits sidérurgiques sont actuellement livrés par l'industrie à un stade de finissage plus avancé.

L'évolution du marché des laminés, au cours du premier trimestre de l'année 1946, est caractérisée tout d'abord par un accroissement important de la production, mais surtout par l'extension remarquable des exportations; le mouvement de renforcement des stocks signalé antérieurement se maintient d'autre part. Voici quelques données relatives, les premières au trimestre septembre-novembre 1945 (a), les secondes au premier trimestre de 1946 (b) qui illustreront ces constatations.

La part des armées alliées dans la répartition des laminés s'est réduite à presque rien et ce sont bien les marchés extérieurs qui ont bénéficié le plus du redressement récent de la production : sur un total

en tonnes	(a)	(b)
Production	245.000	386.300
Expéditions sur le marché intérieur	180.700	191.759
Expéditions aux armées alliées ...	3.171	518
Expéditions à l'exportation	49.573	169.063
Stocks au début de la période.....	59.770	73.365
Stocks à la fin de la période.....	67.706	100.395

de 361.280 tonnes de produits expédiés au cours des trois premiers mois de 1946, ils en ont absorbé 169.063 tonnes, soit 46 p. c., alors que pendant les mois de septembre, octobre et novembre de l'année passée, les exportations de laminés — 49.573 tonnes — ne dépassaient pas 21 p. c. des fournitures totales, 233.444 tonnes. Ces chiffres révèlent — s'il le fallait encore — les possibilités offertes à la sidérurgie belge, dans les circonstances présentes, sur un marché mondial caractérisé par une demande nettement excédentaire; et il ne semble pas qu'actuellement les prix auxquels les producteurs belges écoulent leurs produits sur ce marché — prix supérieurs, rappelons-le, aux barèmes fixés sur le marché intérieur — détournent les acheteurs étrangers vers des fournisseurs concurrents.

Quant au marché intérieur, sur lequel la répartition de l'acier disponible est toujours soumise à contingentement, il bénéficie non seulement des expéditions des laminaires belges — 191.759 tonnes pour les trois premiers mois de 1946 — mais aussi conventionnellement d'un apport de la métallurgie grand-ducale; l'accord en vigueur prévoit que la fourniture du contingent total réservé au marché intérieur sera assurée à concurrence de 60 p. c. par les usines belges et de

40 p. c. par les usines luxembourgeoises; cet accord vient à expiration le 31 mai prochain. Les fournitures grand-ducales ont été opérées avec d'importants retards sur le programme convenu, l'industrie luxem-

bourgeoise n'ayant pas bénéficié, au cours des derniers mois, d'un rythme d'accroissement d'activité aussi favorable que l'industrie belge, principalement par suite d'une pénurie relative de coke.

TABLEAU IX

Activité des entreprises s'occupant de fabrications métalliques

Livraisons effectuées
(en millions de francs)

Source : Conseil professionnel de l'Industrie des Fabrications métalliques.

	Novembre		Décembre		Janvier		Février	
	Commandes directes	Sous-entreprise	Commandes directes	Sous-entreprise	Commandes directes	Sous-entreprise	Commandes directes	Sous-entreprise
Marché intérieur	836,8	113,0	811,4	100,1	855,2	126,6	899,8	131,7
Commandes alliées	88,5	10,4	83,3	2,6	67,8	3,9	31,1	4,6
Exportation	98,3	5,1	144,4	4,6	163,3	8,2	176,1	10,3
Total...	1.023,6	128,5	1.039,1	107,3	1.086,6	138,8	1.107,0	146,6
	1.152,1		1.146,4		1.225,4		1.253,6	

Les chiffres que nous reproduisons, simplifiés, au tableau IX fournissent une indication de l'évolution dans le secteur des fabrications métalliques. Cette indication ne peut être que tout à fait générale car il convient de souligner qu'il s'agit de données globales relatives à un ensemble complexe d'entreprises dont les formes, les activités et les conditions d'exploitations sont en fait extrêmement diversifiées; de plus, ces données ne concernent que les expéditions de produits finis qu'elles expriment en valeur. Au cours des mois de septembre et octobre, les livraisons effectuées avaient atteint 995,9 et 1.221,5 millions; les résultats des mois de novembre et décembre apparaissent comme moins favorables, mais le redressement reprend et s'affirme au cours des mois ultérieurs. En ce domaine également, la part destinée à l'exportation s'élargit grâce surtout à la disparition progressive des fournitures aux armées alliées car les expéditions sur le marché intérieur prennent aussi une plus grande importance proportionnelle. En effet, les livraisons du mois d'octobre étaient destinées à raison de 80,3 p. c. au marché intérieur, de 12,3 p. c. aux armées alliées et de 7,4 p. c. à l'exportation; pour le mois de février, les pourcentages sont respectivement de 82,3, 2,8 et 14,8 p. c.

Les soldes à fournir des commandes directes et en sous-entreprise s'accroissent derechef et atteignent un montant supérieur à 12.300 millions, dont 2,7 milliards environ, soit 22 p. c., à l'exportation.

* * *

L'industrie textile a, dans l'ensemble, dépassé, au cours du premier trimestre de 1946, le niveau de production qu'elle avait atteint à la fin de l'année antérieure. Nous précisons ci-dessous l'évolution quantitative de l'activité dans chacun des divers secteurs.

D'une manière générale et en ce qui concerne les fibres principales, l'approvisionnement en matières

premières fut régulièrement assuré grâce à un courant d'importation satisfaisant. D'autre part, les restrictions dans la fourniture du courant prirent fin vers la mi-décembre, ce qui permit aux tissages d'accroître sensiblement leur rythme de production.

En fait, deux facteurs défavorables continuèrent à limiter l'activité : d'une part, la pénurie de combustible et, d'autre part, le manque de main-d'œuvre spécialisée.

Au point de vue du combustible, une amélioration sensible fut constatée. Alors que, au cours du dernier trimestre de 1945, les contingents de charbon, coke et schlamm attribués à l'industrie textile étaient d'environ 30.000 tonnes, ils furent portés à 43.600 tonnes en janvier, à 40.100 tonnes en février et à 49.000 tonnes en mars. Ces quantités, quoique substantiellement accrues, demeurent toutefois insuffisantes.

Le problème de la main-d'œuvre fut partiellement résolu. Depuis la dévaluation française, une certaine amélioration se manifesta en effet : le drainage des ouvriers des régions frontalières vers la France fut moins marqué; d'autre part, le nombre de travailleurs employés par les Forces armées britanniques et américaines se réduisit également dans de très considérables proportions. Toutefois, les effectifs qualifiés demeurent insuffisants, surtout dans les filatures. Ils le resteront d'ailleurs tant que les jeunes ouvriers n'auront pas reçu la formation professionnelle adéquate et que la normalisation de la situation économique n'aura pas ramené l'ensemble des travailleurs à leurs occupations traditionnelles.

La pénurie de main-d'œuvre permit aux ouvriers d'exiger, dans de nombreux cas, des augmentations de salaires qui prirent la forme de reclassements et d'avantages indirects divers. Cet accroissement des frais généraux ne fut pas sans compromettre l'équi-

libre financier de certaines entreprises et joua un rôle important dans la genèse d'un renouveau d'activité clandestine qui se manifesta surtout par le développement d'un fort courant d'exportations frauduleuses vers les pays voisins et particulièrement vers la France. La recrudescence du marché noir fut d'ailleurs favorisée par l'accroissement de la demande de textiles, ainsi que par le stockage des marchandises. La validation, au 15 février, d'une tranche de 9 millions de bons de rééquipement ménager à utiliser pour l'achat de produits textiles, créa un *rush* sensationnel. D'autre part, la mise en circulation de la cinquième carte de 200 points textiles, dont la moitié immédiatement négociables, augmenta brusquement le pouvoir d'achat de la population de 800 millions de points. En face de cette demande accrue, on assista à une certaine contraction de l'offre, due à un stockage généralisé.

La diminution des prix de détail des produits de l'industrie textile, en janvier 1946, resta en grande partie théorique : beaucoup de commerçants refusèrent, en effet, de se plier aux directives officielles tandis que le public demeurait indifférent à une certaine majoration des prix légaux et que le gouvernement s'abstenait de toute mesure répressive sérieuse.

La raréfaction soudaine des produits textiles disponibles amena le gouvernement à réviser sa politique d'exportation et à se montrer de moins en moins généreux dans l'octroi de licences au moment où il eût été précisément souhaitable que l'industrie textile belge reprenne contact avec la clientèle étrangère. Le gouvernement semble s'orienter actuellement vers des mesures plus rationnelles : il renforce la surveillance des frontières et invite les banques à refuser aux industriels ou aux commerçants tous crédits qui paraîtraient sollicités en vue de stocker les marchandises. C'est, en effet, l'exportation frauduleuse et le stockage qu'il faut combattre, et non l'exportation officielle qui est une nécessité tant pour l'industrie que pour le pays lui-même.

Après ces quelques indications générales, nous pouvons passer à l'examen de la situation actuelle de chacune des branches de l'industrie textile.

Dans l'*industrie au lin*, les perspectives pour l'approvisionnement en lin en paille sont assez sombres. La fourniture de la récolte hollandaise de 1945 n'est pas encore réglée, et on a rencontré des difficultés pour faire entrer en Belgique les lins provenant des emblavures louées en France par les liniers belges. Ces difficultés ne manqueront pas, sans doute, de se reproduire à l'avenir et, quoique la dévaluation du franc français puisse être considérée comme devant faciliter l'importation en Belgique de la prochaine récolte française, les liniers belges semblent cependant désireux de semer autant de lin que possible à l'intérieur du pays.

Le marché du lin échanvré et des étoupes de teillage fut assez déprimé au cours du premier trimestre

de 1946. Les prix baissèrent lentement, mais de manière continue. Les qualités moyennes furent vendues, depuis décembre, 500 ou 600 francs la balle. Les lins de haute qualité maintinrent toutefois leur prix. Le calme dans les transactions doit être en grande partie imputé au faible désir d'achat des filateurs français. La dévaluation française a évidemment exercé une influence inhibitive sur la demande de lins échanvrés, d'autant plus que les filateurs français ne pouvaient vendre leurs fils qu'à un prix qu'ils estimaient insuffisant.

Au mois de mars, une nouvelle chute des cours, ramenant le prix de la balle à 200 francs, fut constatée en ce qui concerne les qualités moyennes, tandis que les lins de haute qualité maintenaient leurs prix.

A la fin du mois de mars toutefois, le marché se raffermi sous l'influence d'une demande plus importante pour compte des filateurs français qui obtinrent à ce moment une augmentation des prix de leurs produits.

Une demande accrue des filateurs britanniques fut également enregistrée. Ce sont cependant les filateurs belges qui demeurent les preneurs les plus importants, quoique leurs achats aient marqué, au cours du premier trimestre de 1946, une régression par rapport aux derniers mois de 1945.

En effet, les achats de lin échanvré et d'étoupes de lin, qui avaient été de 1.404 tonnes en novembre et de 1.860 tonnes en décembre, ne furent plus que de 1.200 tonnes en janvier, 1.155 tonnes en février et 1.320 tonnes en mars. Ces quantités furent toutefois plus que suffisantes pour entretenir l'activité actuelle et donnèrent lieu à un certain stockage. Les stocks de matières premières dans les filatures, qui étaient de 4.219 tonnes fin décembre, sont passés à 4.795 tonnes fin mars (voir tableau x).

La production des filatures s'est maintenue à un niveau très satisfaisant au cours du premier trimestre de 1946. Les quantités moyennes de filés mensuellement produites au cours de ce trimestre représentent, en effet, 101 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que le travail à façon pour les armées alliées n'occupe plus qu'une place dérisoire dans l'ensemble de la production.

La situation des tissages de lin est beaucoup moins favorable, la production accusant même un certain fléchissement. Alors que la production de tissus de lin était de 490 tonnes en novembre 1945 et de 386 tonnes en décembre, elle ne fut plus que de 279 tonnes en janvier 1946, 337 tonnes en février et 422 tonnes en mars. La production mensuelle moyenne de ces trois mois ne représente que 45 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938. Il faut cependant noter que les chiffres de janvier et février doivent être assez nettement inférieurs à la réalité, en raison de certaines difficultés que rencontra, au cours de ces deux mois, le relevé des données statistiques, certaines firmes ayant refusé de répondre à

TABLEAU X

Mouvement des matières premières de lin (fibres et étoupes)
 Production des filatures et tissages de lin
 (en tonnes)

Source : Ministère des Affaires économiques.

Mois	Matières premières			Production			
	Achats facturés des filatures	Quantités travaillées dans les filatures	Stocks dans les filatures à fin de mois	Filatures			Tissages
				pour compte propre	à façon pour les Alliés	Total	Total
1938 (Moyenne mensuelle)						686	753
1945 Août	{ 896 23	{ 718 407	{ 2.911 461	441	257	698	—
Septembre	530	{ 696 277	{ 2.743 134	356	249	605	509
Octobre	940	{ 831 95	{ 2.852 90	478	148	626	548
Novembre	1.404	1.006	3.249	673	71	744	490
Décembre	1.860	{ 37 893 49	{ 52 4.215 3	514	27	541	386
1946 Janvier	1.200	{ 1.020 3	4.389	715	20	735	279 (+)
Février	1.155	1.000	4.550	665	7	672	337 (+)
Mars	1.320	1.058	4.795	692	—	692	422

Chiffres italiques = travail à façon pour compte des armées alliées.
 (+) = Données incomplètes.

un questionnaire jugé trop complexe. La situation des tissages n'en reste pas moins assez peu satisfaisante par rapport à celle des filatures. C'est que, en fait, tous les filés ne sont pas destinés à être tissés et que certains sont exportés sans que ces exportations soient compensées, comme avant-guerre, par des importations de fils de qualités différentes. Il est cependant intéressant de noter que, au cours des mois à venir, une importation trimestrielle d'environ 500 tonnes de fils en provenance de la France est prévue, ce qui permettra aux tissages de lin d'atteindre une production mensuelle d'environ 550 tonnes.

L'industrie cotonnière, qui fut la première branche de l'industrie textile à retrouver un niveau appréciable d'activité, connut de nouveaux progrès au cours du premier trimestre de 1946. L'approvisionnement en matières premières peut actuellement être considéré comme normalisé, les filatures disposant de stocks appréciables et les importations se poursuivant à un rythme très satisfaisant. Au cours du premier trimestre de 1946, elles furent de 16.535 tonnes, dont 3.058 tonnes en janvier, 10.588 tonnes en février et 2.889 tonnes en mars. Les importations de coton sont entre les mains du commerce privé, mais restent soumises à licence.

L'afflux régulier des matières premières a permis aux filatures de coton d'améliorer le rythme de leur production. La production de filés fins a atteint successivement 4.350 tonnes en janvier, 4.251 tonnes en février et 4.853 tonnes en mars, soit respectivement 82, 80 et 92 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938. En carde fileuse, la production a atteint 722 tonnes en janvier, 504 tonnes en février et

517 tonnes en mars, soit respectivement 71, 49 et 51 p. c. de la production moyenne de 1938.

Le manque de travailleurs qualifiés et l'insuffisance des contingents de charbon ont empêché tout développement plus considérable de la production, malgré l'ampleur des besoins. On estime cependant dans les milieux intéressés que les pourcentages observés pendant le premier trimestre de 1946 pourront être rapidement améliorés si une quantité suffisante de combustible est mise à la disposition des filatures. Les perspectives sont, en effet, favorables dans le domaine de l'embauchage de la main-d'œuvre et de l'amélioration de sa dextérité.

Quoique le développement du niveau d'activité soit de nature à rendre les conditions d'exploitation plus favorables, les filateurs ne se déclarent pas satisfaits du prix imposé par le gouvernement pour les filés de coton. Ils insistent sur le fait que, dans les entreprises qui doivent utiliser la houille comme force motrice, le coût de production est fortement influencé par l'achat au marché noir d'une partie du combustible indispensable.

Les tissages ont également accru leur production qui fut de 2.838 tonnes en janvier, 2.778 tonnes en février et 3.480 tonnes en mars, soit respectivement 68, 67 et 84 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938. Le niveau de production du mois de mars fut, on le voit, particulièrement favorable, mais il faut tenir compte du fait que les chiffres de janvier et février furent établis à l'aide de données incomplètes.

Les tissages se plaignent d'être insuffisamment approvisionnés en matières premières. Les filés

seraient mal répartis, des avantages considérables étant accordés aux filateurs-tisseurs. De plus, un contingent trop important de filés serait exporté sans que des importations équivalentes ne viennent compenser ces exportations, ou dirigé vers d'autres usages que le tissage. On regrette également, dans les milieux des tissages de coton, que la politique de la Commission régulatrice des prix pousse les filatures à produire des fils épais et à négliger la production de modèles plus fins, ce qui empêche les tissages de varier suffisamment leurs produits.

Ces difficultés relatives à l'approvisionnement en matières premières constituent le dernier obstacle s'opposant à un développement encore plus accentué de la production. Comme la mécanisation est, dans les tissages, beaucoup plus poussée que dans les filatures, le manque de main-d'œuvre qualifiée est en effet, en ce qui les concerne, beaucoup moins grave.

TABLEAU XI

Production des filatures et tissages de coton
(en tonnes)

Source : Ministère des Affaires économiques.

Mois	Production des filés		Production des tissus
	En fin	Carde fileuse	
1938 (Moyenne mensuelle)....	5.245	1.011	4.124
1945 Septembre	3.012	257	1.889
Octobre	3.641	387	2.785
Novembre	4.296	443	2.760
Décembre	3.354	426	2.116
1946 Janvier	4.354	722	2.838 (+)
Février	4.251	504	2.778 (+)
Mars	4.853	517	3.480

(+) Données incomplètes.

Les tissages regrettent généralement ne pouvoir donner suite que de manière trop limitée aux nombreuses commandes qui leur sont passées par l'étranger. Les besoins intérieurs urgents étant actuellement couverts dans une certaine mesure, on estime dans les milieux industriels qu'il y aurait lieu d'augmenter le contingent à l'exportation, notamment pour certains articles comme les torchons ou les couvertures de coton, qui ne se vendent plus qu'avec difficulté sur le marché belge, celui-ci se trouvant déjà saturé.

L'approvisionnement en laine a été très suffisant au cours du premier trimestre de 1946. La reprise des importations individuelles sous licence fut autorisée fin 1945; sous ce régime, on importa en janvier 1946, 8.913 tonnes, en février 11.191 tonnes, en mars 3.760 tonnes, la plus grosse partie de ces arrivages étant constituée de laines en suint.

La production des filatures et tissages de laine prit un développement très satisfaisant, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après.

La production des filatures de laine peignée a atteint en janvier un niveau égal à 64 p. c. de la moyenne mensuelle d'avant-guerre. En février, le pourcentage fut de 71 p. c. et, en mars, de 90 p. c.

TABLEAU XII

Production des filatures et tissages de laine
(en tonnes)

Source : Ministère des Affaires économiques.

Mois	Production des filés			Production des tissus
	Peigné	Cardé	Total	
1938 (Moyenne mensuelle).	1.112	1.037	2.149	—
1945 Septembre	356	745	1.101	1.152
Octobre	503	1.148	1.651	1.488
Novembre	667	1.132	1.799	1.213
Décembre	545	1.031	1.576	1.339
1946 Janvier	716	1.224	1.940	1.667
Février	797	1.361	2.158	1.745
Mars	1.018	1.310	2.328	2.053

Pour les filatures de laines cardées, le résultat fut encore meilleur puisque la production atteignit en janvier, 118 p. c., en février, 131 p. c. et en mars, 126 p. c. de la moyenne mensuelle d'avant-guerre.

Pour l'ensemble de la production de filés, les chiffres de janvier, février et mars représentent respectivement 90, 100,4 et 108 p. c. de la moyenne mensuelle de 1938.

Ces données statistiques laissent une impression véritablement satisfaisante, d'autant plus que, au mois de mars, on constate une production particulièrement élevée des filatures de laine peignée, donc une amélioration de la qualité des produits. Alors que, au cours des mois antérieurs, la production de laine cardée était environ deux fois plus importante que la production de laine peignée, au mois de mars, on se rapproche nettement de la situation d'avant-guerre où les chiffres de production des deux qualités de filés de laine étaient sensiblement équivalents.

La fabrication des *tissus* de laine a également évolué de manière favorable au cours du premier trimestre de 1946. La production de mars fut de 2.053 tonnes, alors qu'au cours des derniers mois de 1945, la production oscillait aux alentours de 1.300 tonnes mensuellement. Il est à supposer que, en raison de l'augmentation de l'importance relative des filés de laine peignée, les tissus de peigné représentent également, à la fin mars, un pourcentage plus considérable de la production totale.

Dans le secteur du *jute*, les progrès de la production furent également très satisfaisants. Les arrivages de matières premières sont devenus réguliers et ont été particulièrement importants au cours du premier trimestre de 1946. La production de filés s'est considérablement accrue. Alors que la production mensuelle de 1938 était de 2.557 tonnes et la production de décembre 1945 de 1.754 tonnes, les chiffres de janvier, février et mars 1946 furent réciproquement de 2.699, 2.755 et 2.561 tonnes. Le niveau d'avant-guerre est ainsi sensiblement dépassé.

Dans les tissages de jute également, les progrès ont été sensibles au cours du premier trimestre de 1946. La production est passée de 1.555 tonnes en décembre à 1.714 tonnes en janvier, 1.732 tonnes en

février et 1.918 tonnes en mars. Ce dernier chiffre est supérieur au niveau de production qui avait été atteint en novembre 1945 (1.888 tonnes) et représente 77 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938 (2.476 tonnes).

Dans les secteurs textiles secondaires comme ceux du *chanvre*, de la *rayonne*, du *sisal* et des *fibres dures* en général, les progrès de la production restent limités.

Les arrivages de *chanvre* furent réduits jusqu'en mars 1946, mois au cours duquel on constata un mouvement d'importation plus important. Quant à la production de filés, elle fut de 192 tonnes en janvier, 172 tonnes en février et 258 tonnes en mars, soit, dans l'ensemble, moins de la moitié de la moyenne mensuelle d'avant-guerre. Les corderies produisirent 91 tonnes de cordes en janvier, 73 tonnes en février et 80 tonnes en mars, ce qui n'indique aucun progrès sur les derniers mois de 1945.

La production de fils de *rayonne* reprit une certaine ampleur au début de 1946. Elle atteignit 554 tonnes en janvier et 532 tonnes en février. La production dans les tissages reste de l'ordre de 100 à 120 tonnes par mois, soit de 40 à 50 p. c. du niveau d'avant-guerre.

En ce qui concerne les entreprises qui filent le *sisal* et les fibres dures en général, leur production est encore très réduite.

Les entreprises spécialisées dans le *tricot* ont accru leur activité. La production, qui était de 323 tonnes en décembre 1945, est passée à 441 tonnes en janvier 1946, 447 tonnes en février et 594 tonnes en mars, dont 326 tonnes de vêtements de dessus, 101 tonnes de vêtements de dessous et 167 tonnes de bas et chaussettes.

La fabrication de *tapis* et de *tissus d'ameublement*, qui fut autorisée fin 1945, se développa progressivement au cours du premier trimestre de 1946 en raison de l'augmentation des attributions de matières premières à ces secteurs. Dans l'*industrie du tapis de laine*, on atteignit assez rapidement un niveau d'activité égal à 20 p. c. de celui d'avant-guerre, tandis que dans le secteur des *tapis de coton*, la situation fut encore beaucoup plus favorable en raison des plus grandes quantités de matières premières disponibles.

* * *

Dans le domaine de l'*industrie cimentière*, l'évolution enregistrée à la fin de 1945 et au cours du premier trimestre de l'année 1946 est, à première vue, quelque peu paradoxale. Alors que le contingent de combustible mis à la disposition de l'industrie était demeuré pratiquement constant, la production tomba de 105.094 tonnes en novembre à 77.158 tonnes en décembre et 50.250 tonnes en janvier.

Cette situation assez surprenante provient de l'abandon de la fabrication du ciment mixte et du retour à la production des qualités normales qui

exigent, pour un même tonnage de ciment, une consommation de charbon sensiblement plus élevée.

Les autorités se sont alarmées de cette évolution et ont pris des mesures destinées à redresser rapidement la situation.

Le contingent global de combustible mis à la disposition de l'industrie cimentière fut notablement augmenté. Alors qu'il était de 15.155 tonnes en janvier, il fut porté à 17.475 tonnes en février et à 23.179 tonnes en mars. Ces mesures ne manquèrent pas d'avoir une certaine efficacité. La production, qui était tombée en janvier à 50.250 tonnes, ainsi que nous l'indiquions plus haut, fut, en février, de 75.000 tonnes et, en mars, de 104.315 tonnes.

Le chiffre de la production du mois de mars reste encore de loin inférieur à la moyenne réalisée en 1938 (250.000 tonnes); toutefois, la production paraît suffisante pour permettre de suivre le rythme d'activité qui est appelé à se manifester dans l'industrie de la construction.

* * *

L'*industrie du verre*, comme beaucoup d'autres secteurs, a son activité conditionnée par les possibilités d'approvisionnement en matières premières dont les plus importantes sont le carbonate de soude et le charbon.

Les attributions de charbon se révélèrent en sérieux progrès au cours du premier trimestre de 1945. Avant-guerre, l'industrie du verre utilisait mensuellement environ 45.000 tonnes de charbon. Les répartitions pendant les mois de janvier, février et mars furent respectivement de 18.702, 18.109 et 24.637 tonnes. Il y eut donc une amélioration sensible en mars, mais le niveau d'avant-guerre est cependant encore loin d'être atteint. Dès lors, il est aisé de comprendre que le volume de production dans l'industrie du verre, quoique marquant une tendance à l'augmentation, reste encore fort inférieur à ce qu'il était avant les hostilités.

En ce qui concerne l'*industrie du verre à vitre* toutefois, la situation est particulièrement favorable.

La production oscillait, avant-guerre, entre 2.000.000 et 2.500.000 m² par mois, dont 400.000 m² environ étaient destinés à la consommation intérieure. Au début de 1946, la production était d'environ 1.200.000 m² par mois, dont la plus grande partie était réservée au marché intérieur; elle atteignit en mars 1.500.000 m² environ. La situation est susceptible d'évoluer encore très favorablement, grâce à la remise en activité, au début de mars, d'un four à Gilly, dont le débit sera, dès le mois d'avril, d'environ 600.000 m² par mois.

La production de verre à vitre dépassera donc dans un avenir prochain 2.000.000 m² par mois, ce qui permettra, tout en satisfaisant les besoins normaux du marché intérieur ainsi que ceux de la reconstruction, de réserver d'importants contingents pour l'ex-

portation. Alors que, au cours des premiers mois de 1946, les exportations étaient restées limitées et dirigées surtout vers les pays européens (Pays-Bas, Grand-Duché de Luxembourg, Portugal, Danemark), on prévoit pour les mois à venir une importante reprise du mouvement commercial vers le Proche et l'Extrême-Orient, comme aussi vers l'Australie et l'Afrique du Sud.

Les progrès quantitatifs réalisés dans la production du verre à vitre ont amené le gouvernement à rendre libres, au mois de février, les ventes à l'intérieur du pays.

En *glacerie*, un premier bassin put être rallumé fin décembre et produit environ 62.000 m² de glaces brutes par mois, soit 60.000 m² de glaces polies. Un second bassin est entré en activité vers la mi-mars. Sa production mensuelle est également de 62.000 m² de glaces brutes, soit 60.000 m² de glaces polies. La production totale mensuelle sera donc de 120.000 m² de glaces polies au cours des prochains mois. La première exportation de glaces polies, à destination de la Suisse, eut lieu fin mars.

En *bouteillerie*, la production reste handicapée par le manque de combustible et de carbonate de soude. Les besoins du marché intérieur sont encore loin d'être couverts et les licences d'exportation ne sont accordées qu'avec parcimonie.

Les quatorze *gobeletteries* belges sont en activité, mais travaillent à allure réduite. Les besoins du marché intérieur sont satisfaits, si bien qu'on peut envisager pour un proche avenir un développement sensible des exportations, qui absorbaient avant-guerre 75 p. c. de la production.

En *crystallerie*, la production ne dépasse guère un tiers du niveau d'avant-guerre; les contingents de houille attribués à ce secteur sont assez réduits; d'autre part, la fabrication de cristaux de qualité est difficile en raison de l'insuffisance des disponibilités en minium. La taille et le polissage de cristaux excellents, moulés au cours de l'occupation allemande et mis en réserve, permettent cependant d'obtenir des produits de choix qui se caractérisent, au point de vue esthétique, par une évolution vers des formes plus modernes avec parois assez épaisses.

La main-d'œuvre est assez difficile à recruter. Les ouvriers verriers sont rares dans la nouvelle génération; les difficultés rencontrées par la cristallerie, avant la guerre, et le chômage qui en résulta, ont en effet laissé un assez mauvais souvenir dans les milieux du travail.

Les exportations se développent lentement. Elles atteignent, au cours du premier trimestre de 1946, 3 à 4 millions par mois, et furent surtout dirigées vers la France, la Suisse et d'autres pays européens comme le Danemark, la Suède, la Norvège et l'Irlande. Les exportations vers l'Angleterre sont impossibles en raison de la politique du gouvernement anglais, qui écarte toute importation de produits de luxe. La question des licences d'importation dans les

pays acheteurs est d'ailleurs toujours délicate, et les accords économiques ne prévoient que des contingents réduits. Quant aux ventes dans les pays d'outre-mer, elles ne reprirent qu'en janvier 1946, et encore assez faiblement, pour des montants ne dépassant pas quelques centaines ou même quelques dizaines de milliers de francs. Cependant, la cristallerie belge se préoccupe de rétablir sa situation d'avant-guerre sur les marchés transocéaniques et a repris contact avec des importateurs d'Égypte, du Canada, de Malte, du Mexique, du Chili, d'Afrique du Sud, de Palestine, du Venezuela, de Cuba, du Brésil, de l'Uruguay, du Guatemala et des îles Philippines.

* * *

Quoique l'*industrie diamantaire* ait contribué dans une assez large mesure à approvisionner l'économie belge en devises au cours du premier trimestre de 1946, on ne peut affirmer que la situation y soit absolument satisfaisante.

Les importations de brut sont insuffisantes et ne permettent pas un plein développement de la capacité de production. En fait, les disponibilités mondiales en diamants bruts semblent assez faibles. Le marché est dépourvu de stocks, et les ventes actuelles sont essentiellement alimentées par la production des mines, qui demeure limitée en raison du manque de main-d'œuvre et de l'épuisement de l'outillage. De plus, beaucoup de pierres brutes sont achetées dans un but d'investissement et soustraites ainsi à l'industrie de la taille.

Certains milieux diamantaires se plaignent en outre de ce que les matières premières disponibles sont inéquitablement réparties entre les divers producteurs.

Les diamants bruts offerts à l'industrie anversoise sont d'ailleurs assez fréquemment de qualité médiocre, tandis que d'autres centres de production sont favorisés. Il convient de noter, dans le même ordre d'idées, que des mesures de nature à avantager la Palestine, concurrent actuel le plus dangereux du marché anversois, semblent avoir été prises aux États-Unis. Alors qu'il est interdit aux firmes new-yorkaises d'envoyer du diamant brut à Anvers en vue de le faire tailler « en entreprise » sans aliénation de propriété de la pierre, des opérations de ce type se font avec l'industrie de Palestine, qui évite ainsi les frais occasionnés par le transfert des devises ainsi que par l'immobilisation des capitaux pendant la durée du travail de taille.

On estime cependant dans les milieux anversois que l'obtention de contrats « d'entreprises » n'apporterait que des avantages temporaires, tandis que l'élimination progressive des transactions à caractère purement commercial affaiblirait la position de notre centre diamantaire.

Nous reproduisons dans le tableau ci-après les chiffres des importations de diamants bruts au cours des trois premiers mois de 1946 (tableau XIII) :

TABLEAU XIII

**Importations de diamants bruts
pendant les trois premiers mois de 1946**

Mois	Quantité en carats	Valeur en £
Janvier	288.773,63	953.889
Février	218.378,97	793.094
Mars	286.269,64	1.725.437

Les importations de brut du mois de janvier marquent un progrès sensible sur celles de décembre, qui n'étaient que de 142.189 carats valant 900.733 £. En février, on note une légère régression. En mars, les importations de brut progressent à nouveau et regagnent sensiblement le niveau atteint en janvier.

Le tableau XIV retrace l'évolution des exportations de taillés au cours du premier trimestre de 1946.

TABLEAU XIV

**Exportations de diamants taillés
au cours des trois premiers mois de 1946**

Mois	Quantité en carats	Valeur en £
Janvier	22.968,49	1.030.138
Février	28.041,92	1.304.024
Mars	29.655,61	1.416.759

Les exportations de taillés ont donc progressé à la fois en quantité et en valeur au cours des trois premiers mois de 1946. La progression en valeur fut plus ample que la progression en quantité, révélant ainsi une légère hausse des prix. Les exportations restent en majeure partie orientées vers les Etats-Unis, ainsi que l'indique le tableau XV.

TABLEAU XV

Pays de destination des exportations de diamants taillés

Pays	Janvier		Février		Mars	
	Carats	1.000 £	Carats	1.000 £	Carats	1.000 £
Etats-Unis	19.178	893	24.162	1.143	24.299	1.190
Royaume-Uni	3.031	104	2.886	119	3.989	157
Mexique	218	7	417	17	397	17
Canada	348	18	427	23	502	32
Palestine	—	—	—	—	78	4
Australie	181	7	—	—	—	—
Suède	12	1	32	—	173	4
Philippines	—	—	117	2	215	3
Total...	22.968	1.030	28.041	1.304	29.655	1.416

Au cours du mois de janvier, l'activité diamantaire a procuré à notre économie un solde favorable en devises équivalant à 76.249 £. Au cours du mois de février, le solde favorable fut de 510.930 £. Au cours du mois de mars, les importations de brut s'étant développées plus rapidement que les exportations de taillés, la balance en devises de l'industrie diamantaire fut défavorable et se solda par une sortie de devises pour un montant de 308.678 £.

A côté du mouvement en diamants bruts et en diamants taillés, une certaine activité commerciale s'est développée dans le domaine du boart et du diamant industriel. En janvier, on importa 35.000 carats de boart (valeur 5.176 £) et 2.203 carats de diamant industriel (valeur 1.524 £); en février, 60.000 carats de boart (valeur 8.874 £) et 1.775 carats de diamant industriel (valeur 4.463 £); en mars, 97.000 carats de boart (valeur 13.695 £) et 10 carats de diamant industriel (valeur 60 £).

En février, on note un léger mouvement d'exportation de diamant industriel vers l'Angleterre et les Etats-Unis (765 £); en mars, les exportations de cette nature furent de 1.328 carats représentant 1.655 £.

Les milieux londoniens intéressés se préoccupent de stabiliser le prix du diamant industriel, et de le soustraire à l'influence des variations dans le prix des pierres de joaillerie. Aucune solution définitive n'est cependant intervenue dans ce domaine à l'heure actuelle.

La question du retour des diamantaires émigrés pendant la guerre continue à se poser. En général, la plupart de ceux-ci seraient heureux de regagner Anvers, mais craignent d'être lourdement frappés par le fisc belge. Le gouvernement semble envisager des mesures transactionnelles à cet égard.

S'il est donc permis d'attendre le retour prochain d'un certain nombre de producteurs, il semble, par contre, que les diamantaires anversoises doivent se résigner à la perte définitive de la plupart des pierres qui leur ont été enlevées par les autorités allemandes au cours de l'occupation. En effet, les diamants qui ont été retrouvés en Belgique, en Allemagne ou au Portugal n'ont pu être identifiés et ont été considérés par les Alliés comme butin de guerre.

Le marché noir des diamants continue à prospérer. On comprend aisément que le contrôle du *Diamond Office* ne puisse être total si on réfléchit

que les diamants taillés représentent en poids un pourcentage très variable du brut travaillé. Les fabricants disposent ainsi d'une marge appréciable qui leur permet de vendre en fraude une partie de leur production.

Les prix du marché noir, en ce qui concerne les petites pierres, dépassent actuellement d'environ 15 p. c. ceux du marché régulier. Pour les grosses pierres (1 carat et plus), on atteint 200 p. c. du prix pratiqué dans les opérations légales.

Les joailliers et orfèvres, qui ne peuvent obtenir de diamants taillés au marché officiel, puisque toute la production est réservée à l'exportation, sont amenés à recourir au commerce noir pour pouvoir maintenir leur activité.

* * *

TRANSPORTS.

La situation du secteur des *transports intérieurs* s'est sensiblement modifiée depuis la fin de l'année 1945.

La restauration des réseaux et du matériel s'étant poursuivie à une allure beaucoup plus vive que le rythme d'augmentation de la production, la pénurie des moyens de transport, qui, il y a quelques mois encore, restait susceptible de freiner le redressement économique du pays, a peu à peu fait place à un excédent de disponibilités de l'ensemble des divers modes de transports intérieurs par rapport aux besoins de l'économie nationale.

Au cours des quatre premiers mois de l'année, les demandes ont été, abstraction faite de difficultés temporaires ou n'affectant que certaines catégories déterminées, à peu près intégralement satisfaites; elles sont restées, en ce qui concerne les secteurs route et batellerie, très inférieures aux possibilités offertes et le trafic total, quoiqu'il ait été fait un large usage des chemins de fer, n'a pas été proportionné à la capacité totale de transport.

D'une manière générale, cette dernière dépasse aujourd'hui d'assez loin le degré d'utilisation possible correspondant au niveau atteint par l'activité générale du pays.

Cette situation, le caractère inflatoire et irrationnel que présente, ainsi que nous le verrons plus loin, la reconstitution du parc routier et la disparité persistante entre les degrés respectifs d'utilisation de chacun des divers modes de transport : chemins de fer, batellerie, route, ont relégué au second plan des préoccupations de l'Office national régulateur des Transports, les problèmes de régulation des transports qui avaient dominé jusqu'ici et centré l'attention sur le problème de la coordination des transports intérieurs.

Un projet a été élaboré qui prévoit, d'une part, des mesures d'application immédiate, destinées à rationaliser le développement de chaque mode de transport en évitant les repeuplements abusifs, générateurs de

surplus, toujours difficiles à supprimer, d'autre part, la préparation et l'étude de mesures ultérieures de coordination de caractère plus général.

La coordination à longue échéance englobera tous les transports intérieurs de marchandises et de voyageurs : routes, chemins de fer, navigation intérieure, tramways et autobus, air, transports de gaz et d'électricité par canalisation; en seront exclus cependant les moyens de transport considérés comme moyens de distribution de marchandises; ils seront définis d'après certains critères, tels que la distance limitée des canalisations en ce qui concerne le gaz et l'électricité, la capacité de charge utile inférieure à 2 tonnes pour les transports routiers.

La coordination générale des moyens de transport implique non seulement l'organisation interne de chaque secteur par des services spécialisés tels l'Office des Transports par route et l'Office régulateur de la Navigation intérieure, mais aussi le contrôle par l'Etat de l'ensemble des trafics et des divers modes de transport. L'organe central et permanent de coordination qui assumera cette mission, rassemblera les éléments permettant l'élaboration d'une politique de coordination souple qui évoluera avec les nécessités de la conjoncture et de la politique économique générale.

Les transports internationaux, dont le développement doit être favorisé plutôt que freiné, ne seront pas soumis aux dispositions générales de coordination, mais feront l'objet de mesures particulières.

Les variations de l'activité économique générale n'ont pas affecté de la même manière, ni dans les mêmes proportions, la situation et l'activité des trois grands secteurs de transport : chemins de fer, batellerie, route; chacun de ceux-ci ayant subi l'influence de circonstances ou de facteurs particuliers qui conditionnaient partiellement son évolution.

a) Chemins de fer

TABLEAU XVI

Locomotives

(S.N.C.B. + U.S.A. + U.K.)

Source : Office national régulateur des Transports.

	Total des locomotives présentes		Locomotives en service		Locomotives utilisées.	
	Route	Manœuvre	Route	Manœuvre	Route	Manœuvre
1946 2 février	2.572	684	1.708	514	1.228	369
2 mars	2.547	668	1.722	504	1.242	386
30 mars	2.527	664	1.730	498	1.232	390
27 avril...	2.479	660	1.711	500	1.211	368

Les variations de l'effectif total sont dues aux rentrées des machines de la Société nationale des Chemins de fer belges, aux fournitures de l'industrie privée, aux importations, en ce qui concerne les augmentations; aux restitutions de locomotives américaines et britanniques aux autorités militaires, en ce qui concerne les mouvements de diminution.

TABLEAU XVII

Effectifs en wagons
(S.N.C.B. + U.S.A. + U.K.)

	Présents	Disponibles
1945 Octobre	65.820	58.839
Novembre	74.086	66.957
Décembre	71.737	63.069
1946 Janvier (26)	68.117	59.090
Février (23)	70.138	62.010
Mars (30)	71.215	61.022
Avril (27)	75.064	58.716

L'augmentation du nombre total de wagons présents, enregistrée en avril, ne s'est pas traduite par une hausse correspondante des disponibilités offertes au trafic, le nombre de wagons avariés ou inutilisables s'étant considérablement accru. Elle a cependant contribué à l'amélioration et à l'intensification du trafic car le matériel récupéré se composait, pour une bonne part, de wagons couverts dont la pénurie avait, au cours des mois précédents, suscité de sérieuses difficultés de transport. Dès le second tiers du mois de janvier, les demandes de wagons fermés avaient, en effet, excédé les possibilités. Cette situation s'était aggravée au mois de février, entraînant la diminution du pourcentage de satisfaction des demandes concernant les produits prioritaires : vivres, engrais, et l'interruption de la majeure partie des expéditions de divers autres produits dont le transport requiert du matériel fermé : ciments, clous, tréfilés, chaux, plâtres, faïences, etc.

Le nombre des wagons couverts a commencé à augmenter vers la mi-mars et, à la fin avril, il était suffisant.

Les sollicitations adressées à cette catégorie ont d'ailleurs diminué à partir de la seconde quinzaine d'avril et les tonnages d'engrais et de vivres transportés ont commencé à décroître.

Le grand rail est resté constamment beaucoup plus sollicité que la route et surtout que la batellerie. Nonobstant l'intervention de facteurs passagers telles les intempéries, affectant davantage les deux autres secteurs, cette préférence s'explique surtout par le coût relativement bas jusqu'au 1^{er} avril du trafic ferroviaire, dont les tarifs ont moins augmenté depuis 1940 que les prix de la route et de la batellerie.

L'activité du chemin de fer a été intense, eu égard à ses possibilités actuelles. Le pourcentage des wagons fournis, par rapport au total des wagons sollicités, n'est jamais descendu au delà de 89 et s'est maintenu presque constamment bien au-dessus.

Pendant les trois premières semaines de janvier, les demandes sont restées faibles, conséquence logique du ralentissement économique consécutif aux fêtes du Nouvel An et aux inventaires. Elles ont oscillé autour

de 10.000 wagons par jour et ont été quasi intégralement satisfaites. Dès la dernière semaine de janvier, elles ont dépassé le chiffre de 11.000 wagons par jour, qu'elles ont maintenu presque constamment, en février et au début de mars.

Aussitôt que les demandes ont commencé à augmenter, l'insuffisance de wagons fermés a suscité des embarras de trafic. Néanmoins, le pourcentage du total des wagons fournis a passé de 91 à 96, à la mi-février. Les difficultés dues aux intempéries l'ont fait redescendre et toucher son niveau minimum : 89 à la fin du mois.

A partir de la mi-mars, les sollicitations ont presque constamment dépassé les 12.000 wagons, oscillant même de 13.055 à 12.974 de la fin du mois au 14 avril, c'est-à-dire pendant la grève des bateliers.

Les fournitures ont si bien répondu aux appels que leur pourcentage par rapport à ceux-ci est remonté jusqu'à 96 en fin de mois. Le nombre de wagons fournis journellement, qui avait, pendant la semaine du 11 au 17 février, dépassé pour la première fois depuis la libération le chiffre de 11.000, s'est maintenu pendant tout le mois d'avril dans les environs de 12.000, ce qui a permis au pourcentage de satisfaction des besoins de rester compris entre 97 et 99. Ce résultat est dû à une amélioration de la rotation car les effectifs de wagons disponibles ont plutôt diminué au cours des mois de mars et avril.

La fin du mois a enregistré un ralentissement dans les demandes, la batellerie ayant repris son activité.

Le nombre des wagons utilisés par le secteur civil a progressé de manière continue pendant les quatre premiers mois de 1946. Il s'élevait à 261.727 en avril contre 209.256 en janvier.

Le pourcentage des fournitures de matériel pour le transport de marchandises, par rapport au trafic total, a passé de 81 en janvier à 86 en avril. Celui des transports militaires est tombé progressivement de 11 à 6. La rotation, pendant les quatre premiers mois de 1946, a subi des variations assez sensibles. Dépassant les 6 jours au début de janvier, elle est redescendue progressivement, avec la reprise de l'activité économique, jusqu'au chiffre de 5,72 à la date du 2 février. Les intempéries qui ont entravé le trafic à la fin du mois de février et au début de mars, lui ont fait à nouveau dépasser les 6 jours pendant les quinze premiers jours de mars. A la fin du mois, elle était tombée à 4,99 et elle devait se maintenir dans les environs de 5 au cours du mois d'avril.

La perte en tonnage de 1946 par rapport à 1938 est due à la diminution du trafic international et de transit. En effet, le tonnage du trafic intérieur rejoint pratiquement le niveau de 1938 pour l'ensemble des quatre premiers mois de l'année (il en représente exactement les 98 p. c.) et il le dépasse même en avril où il atteint les 105 p. c. de celui d'avril 1938.

Tonnage transporté (les transports militaires étant exclus) depuis novembre 1945.

TABLEAU XVIII

Nombre de tonnes transportées
(en milliers)

Source : Office national régulateur des Transports.

	1938	1945	1946	Pourcentage de 1946 par rapport à 1938
Novembre.....	5.940	3.520		59 (1)
Décembre.....	5.226	3.842		74 (1)
Janvier.....	5.205	822	3.530	68
Février.....	4.907	1.176	3.817	79
Mars.....	5.547	1.497	4.005	72
Avril.....	5.087	1.183	4.326	85

Pourcentage du total des quatre premiers mois de 1946 par rapport au total correspondant de 1938 : 76.

(1) 1945 par rapport à 1938.

Nombre de tonnes kilométriques transportées
(en milliers)

	1938	1945	1946	Pourcentage de 1946 par rapport à 1938
Novembre.....	477.533	294.190		62 (1)
Décembre.....	470.503	378.172		80 (1)
Janvier.....	452.394	53.122	325.944	72
Février.....	421.170	85.248	378.117	90
Mars.....	453.355	99.346	369.892	82
Avril.....	404.990	74.138	403.859	100

Pourcentage du total des quatre premiers mois de 1946 par rapport au total correspondant de 1938 : 85.

(1) 1945 par rapport à 1938.

b) Chemins de fer vicinaux

Notre situation économique de novembre dernier soulignait le degré élevé de la contribution des chemins de fer vicinaux au transport des marchandises depuis mars 1945. Le trafic a été particulièrement important lors de la campagne betteravière d'octobre-novembre. Après sa forte régression de décembre, il s'est progressivement relevé au cours du premier trimestre de 1946 ainsi que l'indique le tableau suivant.

TABLEAU XIX

Transport de marchandises par chemins de fer vicinaux

Source : Office national régulateur des Transports.

	Total des wagons fournis	Tonnage transporté
1945 Septembre.....		266.000
Octobre.....	46.591	438.722
Novembre.....	49.387	478.876
Décembre.....	25.108	249.993
1946 Janvier.....	28.327	264.728
Février.....	28.218	272.542
Mars.....	31.096	298.229

c) Navigation intérieure

L'activité de la batellerie est restée, pendant les quatre premiers mois de l'année, sensiblement inférieure à sa capacité totale de transport. La cause principale de ce phénomène, à savoir l'élévation de ses tarifs par rapport à ceux des chemins de fer, conjuguée à l'insuffisance du total des tonnages à transporter, incite les chargeurs à donner la préférence au rail et à ne recourir à la batellerie que lorsque les disponibilités ferroviaires ne peuvent satisfaire leurs demandes, comme cela a été le cas par exemple, sur une large échelle, lors de la campagne betteravière d'octobre et novembre derniers ou, dans une mesure minime, lors de la récente pénurie de wagons fermés.

Au mois de février, les crues consécutives aux mauvaises conditions climatiques et la diminution des importations, notamment de celles de charbon allemand, ont contribué à accentuer encore le fléchissement du trafic fluvial.

Une reprise assez nette s'est fait jour en mars; elle affecte à la fois le trafic intérieur et le trafic à l'exportation et principalement les affrètements de charbon, de sable et produits de carrière et des produits au transport desquels les chemins de fer ne pouvaient suffire par suite du manque de matériel adéquat : engrais, ciments et matériaux de construction.

Une grève des bateliers est venue l'interrompre pendant la première quinzaine du mois d'avril; elle était provoquée par l'entrée en vigueur, à la date du 1^{er} avril, d'une double mesure d'élévation des tarifs des chemins de fer et de diminution des frets de la batellerie, mesure qui est cependant de nature à favoriser le développement du recours aux transports par eau puisqu'elle atténue une disparité constituant une cause de désaffection des chargeurs pour ce mode de transport.

Si la grève n'a pas fort contrarié la régularité des expéditions, la voie ferrée ayant pu suppléer à l'inactivité de la voie fluviale, elle a eu des répercussions assez sérieuses sur le trafic par eau du mois d'avril.

La reprise du travail a fait apparaître des indices de concurrence au chemin de fer. Néanmoins, plus de 1.400 allèges restaient immobilisées en fin de mois.

Le manque de fret rend d'ailleurs ce phénomène quasi permanent. Le tonnage de notre flotte intérieure a, en effet, relativement moins diminué (5.119 bateaux jaugeant 1.816.000 tonnes le 1^{er} janvier 1946 contre 6.912 bateaux jaugeant 2.436.000 tonnes en novembre 1938 d'après l'Office national régulateur des Transports) que le volume des trafics internationaux, qui constituaient sa principale source d'activité.

TABLEAU XX

Transports par eau

Source : Office national régulateur des Transports.

	Tonnage transporté (en milliers de tonnes)	Tonnage kilométrique (en milliers de tonnes-kilomètres)	Bateaux utilisés
1945 Novembre.....	1.577	135.968	6.658
Décembre.....	1.524	134.183	6.213
1946 Janvier.....	1.350	126.028	5.264
Février.....	1.114	101.363	4.638
Mars.....	1.587	148.997	6.590
Avril.....	1.366	116.906	5.526

d) Route

En janvier, l'effectif des véhicules en ordre de marche atteignait déjà 70 p. c. de son niveau de 1939, lequel était fort élevé. Une bonne partie du matériel actuel est cependant vétuste et devrait être renouvelé. Depuis, le rythme de reconstitution du parc routier n'a cessé de s'accroître, ce qui risque de créer une situation pléthorique et désordonnée. Le tonnage global des véhicules de transport excède de loin les possibilités de l'économie nationale puisqu'il dépasse déjà largement celui d'avant-guerre.

Le repeuplement ne s'accomplit pas seulement par rééquipement et reconditionnement d'effectifs existants et par des importations de matériel nouveau, mais aussi par des achats de véhicules sortant directement des parcs militaires, en dehors des programmes établis par le département des Communications. Nous avons signalé plus haut que l'Office national régulateur des Transports s'était ému de cette situation et élaborait des mesures susceptibles d'ordonner le développement des divers modes de transport de manière plus rationnelle.

TABLEAU XXI

Nombre de véhicules autorisés à circuler

Source : Office national régulateur des Transports.

En date du	Total	Dont		
		Camions	Voitures à personnes	Motos
1945 30 novembre.....	132.817	50.723	41.734	30.804
31 décembre.....	137.988	54.015	43.285	31.108
1946 31 janvier.....	147.095	56.604	47.878	32.633
28 février.....	163.884	58.394	55.437	39.216
31 mars.....	173.540	59.794	62.054	40.882
30 avril.....	188.767	61.772	69.081	46.869

Les principaux bénéficiaires des autorisations nouvelles ont été, depuis février, les voitures de tourisme.

Parmi les camions, ceux de petit tonnage intéressant la distribution, plutôt que les transports proprement dits, ont enregistré une certaine augmentation, mais les effectifs atteints ne suffisent pas encore à couvrir tous les besoins et la reconstitution du parc n'est pas excessive.

Les distributions d'essence et de carburant ont accusé un mouvement correspondant de hausse et elles permettent aujourd'hui de couvrir largement les besoins. La consommation mensuelle enregistrée en avril se rapproche de celle d'avant-guerre.

TABLEAU XXII

Source : Office national régulateur des Transports.

	Attribution d'essence (en milliers de litres)	Attribution de gasoil (en milliers de litres)
1945 Novembre.....	13.600	
Décembre.....	18.259	3.958
1946 Janvier.....	23.193	5.039
Février.....	29.305	4.940
Mars.....	36.088	5.384
Avril.....	43.901	5.305

L'augmentation du nombre de camions en circulation et la pénurie de fret ont fait renaître la concurrence entre les transporteurs, dont les prix restent fort en dessous des tarifs maxima imposés.

* * *

Déterminé en ordre principal, dans les mois qui suivirent la libération, par la nécessité de l'effort de guerre commun, le mouvement portuaire subit, après la fin des hostilités en Europe, une « reconversion » rapide et évolue par la suite en fonction de l'activité économique du pays.

Grâce à l'exécution immédiate des travaux de dégagement, le port d'Anvers a pu être rendu à la navigation maritime dès la fin du mois de novembre 1944.

Les entreprises de manutention de la métropole ont manipulé, au cours du mois de décembre 1944, un tonnage total de 578.000 tonnes. Signalons qu'en décembre 1938, le mouvement des marchandises transportées par mer avait porté sur une quantité totale de 2.172.000 tonnes, comprenant 1.145.000 tonnes mises à bord à Anvers et 1.027.000 tonnes y déchargées. En outre, pendant le mois de décembre 1944, la très grande majorité des navires ont quitté le port, naviguant sur lest, de sorte que le chiffre de 578.000 t. de marchandises manutentionnées pendant cette période se réfère essentiellement à des importations; à ce moment, celles-ci consistaient presque exclusivement en matériel de guerre, ou en vivres et produits destinés aux armées alliées.

Les arrivages de vivres pour la population civile ne représentèrent que 4.000 tonnes en novembre et 12.000 en décembre.

En 1945, 3.585 navires de mer, jaugeant ensemble 13.450.000 tonnes (1), jetèrent l'ancre au port d'Anvers. En 1938, ces chiffres s'établissaient à 11.762 navires et à 24.145.000 tonnes. Les données de

(1) Ce chiffre comprend 600 navires, jaugeant 2.120.000 tonnes, entrés au port sans cargaison.

1945 se prêtent difficilement à un rapprochement avec celles de 1939, l'ouverture des hostilités ayant provoqué une contraction sérieuse du trafic portuaire au cours des quatre derniers mois de cette année.

TABEAU XXIII

Entrées de navires de mer

Mois	Nombre de navires	Tonnage net (1.000 t. de jauge)
1945 Janvier	258	1.149
Février	247	1.088
Mars	322	1.534
Avril	316	1.442
Mai	277	1.199
Juin	288	1.238
Juillet	276	1.053
Août	334	1.021
Septembre	287	831
Octobre	324	1.090
Novembre	331	993
Décembre	325	893
Total 1945	3.585	13.450
Total 1939	9.524	19.390
Total 1938	11.762	24.145

Comme il fallait s'y attendre, la répartition du trafic maritime du port entre les divers pavillons a subi des modifications profondes, comparativement aux années d'avant-guerre (voir tableau XXIV).

Alors qu'en 1938 les Etats-Unis et la Grande-Bretagne intervenaient à concurrence de 27 p. c. dans le tonnage global des navires entrés à Anvers, la part de ces deux pays atteint 80 p. c. en 1945; l'accroissement en faveur de l'Amérique a d'ailleurs été le facteur prépondérant.

Signalons en outre que l'importance relative du tonnage entré au port d'Anvers sous pavillon belge est sensiblement égale à celle de 1938.

TABEAU XXIV

**Répartition du trafic maritime,
d'après le pavillon**

Pavillon	1945		1938	
	Nombre	Tonnage (1.000 T. de jauge)	Nombre	Tonnage (1.000 T. de jauge)
Américain	1.100	6.181	170	741
Britannique	1.536	5.372	3.131	5.735
Belge	182	505	553	1.155
Danois	161	139	558	865
Néerlandais	137	313	1.709	1.785
Norvégien	180	430	910	1.835
Suédois	190	244	641	903
Allemand	—	—	2.128	6.119
Divers	99	266	1.962	5.007
	3.585	13.450	11.762	24.145

Alors qu'en 1938 la plupart des navires faisant escale à Anvers étaient de petit tonnage (1.500 tonnes au maximum), on constate, au contraire, qu'en 1945 les navires entrés au port comprennent, en ordre principal, des bâtiments de 6.000 tonnes environ.

La très grande majorité des navires entrés sont repartis sur lest, ce qui est normal, étant donné l'anémie de l'économie nationale à cette époque.

Les importations effectuées en 1945 pour le compte des Missions économiques belges s'élevèrent à quelque 1.626.000 tonnes; elles ont été acheminées par 757 navires de mer jaugeant 3.016.000 tonnes, dont une bonne partie naviguaient sous pavillon belge, britannique et américain.

Au cours de l'année 1946, la reprise du trafic portuaire s'étendit rapidement; les données consignées dans le tableau xxv l'indiquent. Le recensement des navires sortis a trait uniquement à des navires chargés.

Cette reprise ne se limite pas seulement à l'intensification du trafic; on constate également que les lignes de navigation régulières qui touchent à Anvers sont de plus en plus nombreuses.

Par ailleurs, notre marine marchande nationale se développe petit à petit, tandis que l'on travaille fébrilement au rééquipement et, dans la mesure du possible, à la modernisation des installations portuaires. De nouvelles unités belges sont lancées à intervalles réguliers et l'on estime que notre flotte marchande est appelée à participer à l'ensemble du trafic maritime bien davantage encore. Avant la guerre, les navires belges entrés au port d'Anvers représentaient 5 p. c. environ du total des entrées; à l'heure actuelle, ce rapport a crû jusqu'à 8 p. c. Mais c'est toujours la Grande-Bretagne et les pays nordiques qui viennent en tête dans la liste des pays de provenance des navires entrés à Anvers.

TABEAU XXV

Entrées et sorties de navires de mer

Mois	Entrées		Sorties	
	Nombre de navires	Tonnage net (1.000t. de jauge)	Nombre de navires	Tonnage net (1.000t. de jauge)
1946 Janvier	348	807	172	190
Février	349	847	172	156
Mars	414	1.049	252	180
Avril	424	901	248	164
Mai	439	867	256	189

Le tableau xxvi donne un aperçu du tonnage importé et exporté via le port d'Anvers, au cours du premier trimestre de 1946 (navigation maritime).

TABEAU XXVI

Mouvement des marchandises au port d'Anvers

(en tonnes)

Déchargements

Mois	Mises en consommation	Importations temporaires	Entrées en entrepôt	Transit	Total
1946 Janvier ..	376.083	436	218.202	108.276	702.997
Février ..	289.815	15.005	187.763	112.223	604.806
Mars ...	237.302	36.657	424.920	75.640	774.519

Embarquements

Mois	Exportations ordinaires	Réexportations	Transit	Total
1946 Janvier	75.969	28	6.837	82.834
Février	105.395	41	32.055	137.491
Mars	147.300	2.337	12.853	162.490

On se réjouira de constater le progrès rapide dont bénéficie le volume des embarquements; c'est ainsi qu'au mois de mars, le tonnage des quantités exportées par mer avait doublé depuis le mois de janvier.

Il n'empêche que cette balance commerciale partielle continue à se solder par une perte. Or, du point de vue particulier du port d'Anvers, il est indispensable que nos exportations par mer s'amplifient dès que possible, car il est hors de doute que le port belge ne sauvegardera sa prospérité que si les navires qui s'y rendent sont assurés d'y trouver un chargement de retour.

Si l'on rapproche les chiffres mentionnés ci-dessus des données correspondantes de l'année 1939, on constate que les importations du mois de mars représentent 85 p. c. du niveau de 1939, alors que les exportations atteignent à peine 15 p. c.

Quant à l'évolution du trafic fluvial — en ce qu'il intéresse le port d'Anvers — elle accuse une allure sensiblement parallèle à celle de la navigation maritime, toutefois avec un certain décalage.

En 1945, le nombre des entrées et sorties de péniches au port d'Anvers s'établirent respectivement à 24.595 et 24.170 unités, et le tonnage correspondant à 8.641.000 tonnes et 8.450.000 tonnes. Le poids transporté se chiffrà par 1.673.000 tonnes pour les bateaux entrés et par 4.791.000 tonnes pour les bateaux sortis.

Il est à remarquer que la cargaison des bateaux n'est pas toujours destinée intégralement au port d'Anvers et que la partie des marchandises qui transite à travers le port n'est pas déclarée séparément par le batelier.

Si on compare l'activité totale de l'année 1945 à celle d'avant-guerre, on constate que le tonnage total entré et sorti n'atteint guère plus de 60 p. c. de celui de 1938, encore qu'en 1945 il ait déjà été de loin supérieur à celui de chacune des années de guerre.

Bien que la très grande majorité du trafic intérieur par eau intéressant le port d'Anvers se fit avec l'intérieur du pays même, on décèle cependant une tendance au rétablissement de la prépondérance qu'avait acquise avant-guerre le trafic avec l'étranger.

L'utilisation des moyens de transport fluviaux pour la satisfaction de besoins militaires a diminué de mois en mois; les prestations en faveur des Alliés se réduisirent d'ailleurs parallèlement en ce qui concerne le trafic maritime.

Pendant les premiers mois de 1946, l'évolution de l'activité de la navigation intérieure s'avère nettement irrégulière. Ainsi, au cours du mois de février 1946,

on observe un fléchissement accentué du trafic, dont la cause doit être attribuée, semble-t-il, à des facteurs extra-économiques. Les chiffres du mois de mars témoignent d'un redressement, et le tonnage des bateaux intérieurs entrés et sortis du port s'accroît de 17 p. c. La grève des bateliers, qui éclata au mois d'avril, dirigée contre l'arrêté ministériel du 19 mars 1946 (*Moniteur* du 30 mars) prévoyant une réduction des frets intérieurs, cause une nouvelle contraction du trafic intérieur via le port d'Anvers, de l'ordre de 18 p. c. environ par rapport au mois précédent.

Les chargements des péniches entrées au cours du mois d'avril atteignent au total 237.000 tonnes, ceux des bateaux sortis, 288.000 tonnes. Pour le mois d'avril 1939, ces chiffres s'élevaient respectivement à 572.000 et 743.000 tonnes.

En ce qui regarde les lignes de navigation régulières, on peut dire que, depuis la libération, plus de cent lignes ont déjà rétabli leurs services avec Anvers; d'autre part, la liaison par transbordement est assurée avec la plupart des points du globe.

Cette reprise rapide des lignes régulières avec Anvers prouve à suffisance la vitalité et l'importance mondiale de notre grand port national.

Le port de Gand, qui a subi des dégâts assez sérieux lors de la libération du territoire, fut rapidement remis en état, avec l'aide des Alliés; le premier navire de mer y jeta l'ancre à la fin de décembre 1944.

Le tableau XXVII donne un aperçu du trafic maritime au cours de l'année 1945; le mouvement portuaire est en régression sensible à partir du mois de mai; la cause doit en être cherchée dans la diminution notable des besoins des armées alliées, que provoqua la cessation des hostilités en Europe.

TABLEAU XXVII

Entrées de navires de mer en 1945

Mois	Nombre de navires	Tonnage net (tonnes de jauge)	Débarquements destinés à la population civile (en tonnes)	Embarquements
Janvier	24	59.810	—	—
Février	67	188.821	—	—
Mars	81	285.382	—	—
Avril	82	346.939	—	—
Mai	77	263.094	5.960	—
Juin	86	221.445	19.113	—
Juillet	105	150.585	25.064	92
Août	82	112.101	49.301	—
Septembre	19	10.968	20.875	294
Octobre	29	39.607	73.440	160
Novembre	39	44.641	68.129	243
Décembre	34	36.017	50.491	1.806
	725	1.759.410	312.375	2.595

Après la première guerre mondiale, ce ne fut qu'en 1923 que le mouvement au port de Gand atteignit une ampleur comparable à celle que traduisent les chiffres totaux de 1945 (725 navires jaugeant 1.759.000 tonnes).

A ce niveau, le mouvement portuaire atteint quelque 60 p. c. du trafic des années-record 1929-1930 et 85 p. c. de celui des années de crise d'avant-guerre.

Tout comme à Anvers, la plupart des navires de mer entrés au port de Gand naviguaient sous pavillon américain ou britannique; en effet, la quasi-totalité des munitions destinées aux armées alliées de l'Ouest ont été débarquées à Gand, à l'époque où Anvers était exposée aux bombardements des armes V.

Signalons en passant les prestations remarquables obtenues au port de Gand en fait de déchargement de navires. C'est à Gand, en effet, que les quantités moyennes débarquées par navire et par journée de vingt-quatre heures ont atteint leur maximum.

C'est ainsi qu'au mois d'avril 1945, on y manipulait 962 tonnes par jour, alors que pendant le même laps de temps, on déchargeait 936 tonnes à Anvers, 536 tonnes à Cherbourg, 554 tonnes au Havre et 715 tonnes à Marseille.

Ce rendement exceptionnellement favorable, le port de Gand l'a maintenu et même amélioré au cours des mois ultérieurs; il s'éleva, en effet, à 914 tonnes en mai et à 1.126 tonnes en juin. Ce dernier résultat accrut encore l'avance acquise sur ses concurrents; au point de vue des quantités débarquées par ouvrier et par journée de travail, le port de Gand dépassait celui d'Anvers de quelque 200 tonnes et les ports français de 400 à 500 tonnes.

Le mouvement des marchandises au port de Gand s'est amplifié en 1946 de manière à peu près ininterrompue et le progrès des exportations est particulièrement marqué.

Pendant le premier trimestre de 1946, 97 navires, jaugeant 119.353 tonnes, sont entrés dans le port de Gand. Au mois d'avril, ces chiffres sont respectivement de 56 navires et de 59.830 tonnes de jauge.

L'activité dans le *Port autonome de Liège* a repris une certaine ampleur à partir du mois de septembre 1945.

En 1938, 172 bateaux avaient mensuellement chargé 48.183 tonnes de marchandises, et 224 bateaux déchargé 44.310 tonnes de marchandises. En 1945, 33 bateaux furent chargés en moyenne, chaque mois, avec 6.124 tonnes, 135 bateaux déchargés avec 22.202 tonnes. Le tableau xxviii donne un aperçu de cette évolution. On remarquera qu'à Liège également, les chargements ont rétrogradé plus nettement que les déchargements, ce qui s'explique par le besoin urgent d'importations au lendemain de la guerre.

Le mouvement s'est poursuivi en 1946. Les chargements restèrent limités, sauf en janvier; les déchargements connurent, au contraire, un progrès marqué, mais assez inégal.

Les marchandises chargées au cours des premiers mois de 1946 sont, par ordre d'importance, le charbon, les matériaux de construction, les produits industriels, les minerais et les produits métallurgiques. Les mar-

chandises déchargées au cours des mêmes mois sont, par ordre d'importance, les matériaux de construction, le charbon, les produits agricoles, les produits métallurgiques, la céramique et les minerais.

TABLEAU XXVIII

Trafic général du Port autonome de Liège

Mois	Nombre de bateaux		Nombre de tonnes	
	chargés	déchargés	chargées	déchargées
1945 Janvier	4	24	587	3.957
Février	20	43	3.723	6.179
Mars	35	134	6.354	19.734
Avril	23	115	1.829	16.658
Mai	26	107	5.405	18.546
Juin	36	127	6.517	19.709
Juillet	32	160	3.132	25.788
Août	35	139	5.791	23.606
Septembre	50	168	11.973	26.983
Octobre	54	183	11.374	30.012
Novembre	44	215	10.052	35.790
Décembre	33	200	6.746	39.458
Total	392	1.615	73.483	266.420
Moyenne mensuelle	33	135	6.124	22.202
1946 Janvier	45	269	12.425	45.075
Février	25	152	3.871	29.922
Mars	41	244	6.939	40.638
Avril	34	250	5.778	35.032
Mai	32	249	7.108	44.589

Il est toutefois à remarquer que tous ces chiffres ne concernent que le port autonome de Liège et ne rendent, par conséquent, pas compte de l'évolution de l'ensemble du trafic maritime liégeois, en raison de l'importance particulière des ports privés à cet égard.

On notera que les matériaux de construction conservent la première place dans l'ensemble des marchandises déchargées, ce qui se comprend aisément lorsqu'on songe aux besoins de l'agglomération liégeoise dans ce domaine. Les marchandises de cette catégorie représentent près de la moitié du tonnage déchargé.

Signalons enfin que, au début de 1946 comme au cours de l'année antérieure, ce sont les ports de Renory, Van Beneden, Coronmeuse et Monsin Sud, qui ont concentré la plus grande part des opérations de chargement et de déchargement.

VOLUME DE L'EMPLOI

Dans maints secteurs industriels, le ralentissement observé dans l'extension de l'activité des entreprises est imputé pour une part importante aux difficultés que rencontrent celles-ci pour recruter la main-d'œuvre qualifiée supplémentaire qu'elles pourraient occuper dès que leur approvisionnement en combustibles et en matières premières leur permettrait d'envisager une utilisation plus intense de la capacité technique de production.

Il ne nous appartient pas de débattre ici le pour ou le contre d'une politique de distribution dirigée des forces de travail, qui se fonde sur le critère de l'utilité respective des diverses productions.

Nous nous bornerons à constater que, jusqu'à présent, notre pays ne dispose d'aucun recensement systématique qui permette, par comparaison aux données d'avant-guerre, de mesurer l'étendue des modifications apportées par les événements des dernières années au volume, à la composition de l'effectif total des travailleurs et à sa répartition entre les divers ordres et genres d'activité; qui permette également de juger de la mesure dans laquelle les difficultés actuelles doivent être attribuées, d'une part, à une raréfaction absolue de la main-d'œuvre qualifiée, d'autre part à un manque relatif, conséquence d'une productivité réduite. Depuis la libération du pays également, des mouvements ont pu être observés dans la répartition des éléments actifs et on peut croire que ces déplacements ont revêtu une ampleur non négligeable: étant donné le caractère fragmentaire des indications précises dont on dispose à ce sujet, l'incertitude subsiste quant à l'évolution d'un des phénomènes sous-jacents qui conditionnent la réalisation de l'œuvre de reconstruction; en effet, la documentation statistique en la matière ne comprend guère que les relevés de la main-d'œuvre frontalière, des travailleurs occupés par les Alliés et de l'emploi dans quelques grands secteurs industriels. Or, aussi longtemps que l'ignorance subsistera quant aux points précis où le bât blesse, il ne sera guère possible de tenter de remédier aux défauts que l'on pressent, quels que soient les principes de la politique que l'on choisisse de suivre.

Les seules données auxquelles on puisse se référer pour avoir un aperçu d'ensemble de l'emploi en Belgique, datent du recensement effectué en février 1937.

Un progrès sérieux sera réalisé aussitôt que l'Office national de Sécurité sociale — involontairement retardé jusqu'à présent par des difficultés matérielles — sera à même de publier la documentation qu'il réunit au sujet des travailleurs qui bénéficient du régime de la Sécurité sociale. Mais encore ces relevés ne reflèteront-ils pas la situation globale de l'emploi et devraient-ils être utilement complétés par les données intéressant le restant des travailleurs, d'ailleurs de beaucoup les moins nombreux.

A titre d'exemple, nous voudrions attirer l'attention sur la valeur du matériel statistique dont disposent les autorités et l'opinion britanniques pour surveiller ou suivre les progrès de la reconversion industrielle. Le *Monthly Digest of Statistics* publie régulièrement les relevés de l'effectif total de la population au travail, de sa répartition par sexes, par secteurs d'activités — y compris les Forces armées et les *Civil Services* — et par régions et indique l'affectation respective de l'emploi à des productions destinées à l'exportation, au marché intérieur ou aux Armées.

Force nous est, au contraire, dans l'examen de la situation de l'emploi en Belgique, de limiter nos investigations à un aspect négatif de la question, à savoir l'étendue du chômage.

TABLEAU XXIX

Nombre de chômeurs contrôlés

Source: Fonds provisoire de Soutien des Chômeurs Involontaires.

	Moyenne journalière des chômeurs contrôlés, par semaine			Augmentation ou diminution du total (chiffres absolus)	
	Hommes	Femmes	Total	Augmentation	Diminution
Du 2 au 8 décembre 1945.....	77.153	25.932	103.085	1.882	
Du 9 au 15 décembre 1945.....	94.712	26.043	120.755	17.670	
Du 16 au 22 décembre 1945.....	86.992	26.006	112.998		7.757
Du 23 au 29 décembre 1945.....	94.690	31.427	126.117	13.119	
Du 30 déc. 1945 au 5 janvier 1946 .	114.356	31.477	145.833	19.716	
Du 6 au 12 janvier 1946	118.577	25.749	144.326		1.507
Du 13 au 19 janvier 1946	116.938	15.804	132.742		11.584
Du 20 au 26 janvier 1946	125.885	13.529	139.414	6.672	
Du 27 janvier au 2 février 1946	114.282	12.773	127.055		12.359
Du 3 au 9 février 1946	101.628	11.930	113.558		13.497
Du 10 au 16 février 1946	95.330	11.839	107.169		6.389
Du 17 au 23 février 1946	92.043	11.474	103.517		3.652
Du 24 février au 2 mars 1946	97.364	10.914	108.278	4.761	
Du 3 au 9 mars 1946.....	111.917	11.891	123.808	15.530	
Du 10 au 16 mars 1946.....	89.887	10.170	100.057		23.751
Du 17 au 23 mars 1946.....	80.646	9.487	90.133		9.924
Du 24 au 30 mars 1946.....	74.617	9.042	83.659		6.474
Du 31 mars au 6 avril 1946.....	69.165	8.450	77.615		6.044
Du 7 au 13 avril 1946	63.108	7.750	70.858		6.757
Du 14 au 20 avril 1946	61.312	7.495	68.807		2.051
Du 21 au 27 avril 1946	57.928	7.372	65.300		3.507
Du 28 avril au 4 mai 1946.....	55.210	6.922	62.132		3.168

Le mouvement de résorption du chômage, qui s'était maintenu depuis le mois de février 1945, a cessé ses effets dans les dernières semaines de novembre et, dans l'ensemble, on constate un gonflement du nombre des sans-travail au cours des mois de décembre 1945 et janvier 1946 : au cours de ces deux mois, la moyenne journalière des chômeurs contrôlés atteint respectivement 120.750 et 135.900 unités. Pendant le mois de décembre 1945, l'extension du chômage, qui atteint à la fois les travailleurs masculins et féminins, est imputable d'abord aux conditions atmosphériques défavorables, ensuite au licenciement par les Alliés de quelque 17.000 personnes; également à la fermeture d'entreprises lors des fêtes de Noël. L'effet persistant des deux premiers facteurs aggrave au cours du mois de janvier le chômage masculin, cependant que le nombre de femmes émargeant au Fonds de Soutien des Chômeurs se réduit rapidement, partie grâce à un nouveau progrès de l'activité des textiles, partie en suite de l'exclusion du bénéfice des allocations de chômage, conformément à l'arrêté du 29 décembre 1945 (*Moniteur belge* du 24 janvier 1946), des femmes qui ne pouvaient apporter la preuve d'avoir travaillé en qualité de salariées pendant une durée de trois mois depuis le 1^{er} décembre 1944.

Au début de février, le nombre des sans-travail masculins fléchit à son tour, tandis que la diminution des chômeuses secourues se maintient. Sauf pendant la dernière semaine du mois et pendant la première semaine de mars, pendant lesquelles les conditions atmosphériques exercent des effets défavorables, la réintégration de la main-d'œuvre dans l'activité économique du pays se poursuit ultérieurement. Pendant les mois de février, mars et avril, la moyenne journalière du nombre des chômeurs (complets et partiels) contrôlés s'élève respectivement à 108.130, 95.054 et 67.053 unités.

Le rapprochement suivant fera ressortir l'allure expansionniste de l'activité de l'économie belge : la moyenne journalière des chômeurs contrôlés pendant la semaine du 4 au 10 novembre 1945 — 97.479 unités — constituait le minimum hebdomadaire enregistré pendant l'année 1945; pour la semaine du 28 avril au 4 mai 1946, la même donnée s'est réduite à 62.132 unités. En outre, pendant le même laps de temps, le contingent de main-d'œuvre occupée par les

Autorités militaires alliées est tombé de près de 90.000 à 34.500 travailleurs; par conséquent, l'économie intérieure du pays a fourni un emploi à quelque 55.000 personnes, non chômeurs au début de novembre 1945.

Encore convient-il — pour apprécier exactement les indications que donne la moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés — de considérer que ces chiffres comprennent non seulement des chômeurs complets, mais également des chômeurs partiels, en fait travailleurs partiels. C'est ainsi que pour les trois mois de février, mars et avril, les moyennes journalières des chômeurs contrôlés que nous indiquions ci-dessus se répartissent de la façon suivante :

	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
Février	81.867	23.263
Mars	73.396	21.658
Avril	55.303	11.750

Enfin, l'effectif des chômeurs complets se renouvelle partiellement au cours du mois, de sorte que le chômage permanent, déséquilibre le plus malsain du marché de l'emploi, se limite à un nombre moindre de personnes. Les procédés de calcul qu'utilise le Fonds de Soutien des Chômeurs involontaires permettent d'évaluer, avec une certaine approximation, le nombre des travailleurs qui sont demeurés sans emploi pendant toute la durée du mois : ce nombre était d'environ 65.700 en janvier 1946, 61.300 en février, 45.300 en mars, 39.200 en avril. De l'évolution que traduisent ces chiffres, on pourra inférer, si l'on admet l'existence d'un certain chômage irréductible provoqué par l'inaptitude physique, que le nombre des personnes privées de toute occupation approchera sous peu du minimum possible.

En raison de la recrudescence du chômage pendant les mois d'hiver, les services de placement du Fonds provisoire de Soutien ont eu à s'occuper d'un plus grand nombre de demandes que pendant les derniers mois de 1945; la tendance que l'on observait antérieurement, déjà — à savoir la diminution de la part revenant à l'embauche par les Alliés — perdure.

TABLEAU XXX

Placements effectués (1)

Source : Fonds provisoire de Soutien des Chômeurs involontaires.

	Décembre 1945		Janvier 1946		Février 1946		Mars 1946		Avril 1946	
	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total
Autorités militaires	1.242	19,8	1.032	18,5	1.454	19,3	1.691	17,2	1.153	14,5
Provinces, communes	39	0,6	1	—	45	0,6	69	0,7	36	0,4
Travaux publics subsidiés	11	0,2	19	0,3	29	0,4	84	0,8	40	0,5
Autres entreprises	4.993	79,4	4.529	81,2	6.016	79,7	8.004	81,3	6.729	84,6
Total...	6.285	100	5.581	100	7.544	100	9.848	100	7.958	100

(1) Il s'agit exclusivement de chômeurs complets indemnisés (hommes et femmes) placés à l'intervention du Fonds provisoire de Soutien.

Nous reproduisons, enfin, les données relatives à la répartition par groupes de profession des chômeurs complets, demandeurs d'emploi, qui indiquent approximativement l'étendue du chômage sévissant dans quelques secteurs industriels principaux. Les modifications survenues au cours des derniers mois fournissent un indice indirect de l'évolution de la situation de chacun de ces secteurs pendant cette période. Seuls les travailleurs du textile n'ont pas été affectés par l'extension du chômage observée au cours des mois d'hiver, mais les diverses catégories participent sans exception au mouvement de résorption du chômage des derniers mois. A en juger d'après les chiffres des demandeurs d'emploi, c'est d'ailleurs dans le secteur textile, particulièrement défavorisé

au cours de l'année 1945, que l'extension de l'emploi a pris le plus d'ampleur pendant les quatre premiers mois de 1946. L'importance relative de la demande d'emploi a également diminué dans les industries de la construction et le secteur « pierre, céramique, verre, diamant ».

Au contraire, on constate un mouvement inverse dans les industries du transport qui avaient bénéficié d'une reprise d'activité plus rapide.

Ce sont les travailleurs qui ne peuvent faire état d'aucune qualification, les manœuvres, qui constituent le groupe le plus important des demandeurs d'emploi; de ce seul groupe émane, en effet, près d'un tiers de la demande totale.

TABLEAU XXXI

Répartition du chômage par groupes de professions (1)

Source : Fonds provisoire de Soutien des Chômeurs involontaires.

Groupes de professions	Fin décembre 1945		Fin janvier 1946		Fin février 1946		Fin mars 1946		Fin avril 1946	
	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total	Chiffres absolus	% du total
Textile	18.528	18,1	10.986	12,0	9.610	11,7	7.385	11,0	5.890	11,2
Métallurgie	8.277	8,1	7.706	8,4	6.708	8,2	5.461	8,2	4.094	7,8
Constructions civiles	8.180	8,0	9.032	9,9	7.102	8,7	4.736	7,1	3.279	6,2
Pierre, céramique, verre, diamant	5.078	4,9	4.753	5,2	3.755	4,6	2.513	3,8	2.021	3,8
Transports	6.809	6,7	6.690	7,3	6.273	7,7	5.518	8,2	4.627	8,8
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bois	3.989	3,9	4.040	4,4	3.575	4,4	2.693	4,0	1.947	3,7
Manœuvres	30.121	29,5	28.937	31,6	26.213	32,0	22.170	33,2	17.319	32,9
Autres	21.236	20,8	19.374	21,2	18.537	22,7	16.394	24,5	13.533	25,6
	102.218	100	91.518	100	81.773	100	66.870	100	52.710	100

(1) Il s'agit exclusivement de chômeurs complets indemnisés (hommes et femmes) inscrits comme demandeurs d'emploi au Fonds provisoire de Soutien.

COMMERCE EXTÉRIEUR

C'est un truisme de déclarer que la Belgique, avec sa population très dense et ses richesses naturelles relativement peu importantes, est un pays essentiellement tributaire de l'étranger, aussi bien pour l'importation des vivres et des matières premières indispensables, que pour l'écoulement des produits finis ou demi-finis.

Dès lors, la réintégration de notre économie dans le commerce international et la reprise progressive de nos exportations devaient être parmi les préoccupations les plus importantes et les plus immédiates de la politique économique belge d'après-guerre. En effet, seuls la restauration et le développement de notre commerce extérieur pourront rétablir le standing de vie auquel nous avons atteint avant la guerre.

Il va de soi que, dans un pays vidé par quatre années d'occupation ennemie, la tâche la plus urgente au moment de la libération était l'importation massive de matières premières et de marchandises de

toute nature, afin de satisfaire les besoins vitaux de la population et de remettre les industries en marche.

La situation à ce point de vue n'a guère subi d'améliorations pendant les six premiers mois qui ont suivi la libération.

Du tableau XXXII, il ressort, en effet, que, pendant cette période, les importations directes de matières premières pour l'industrie ont été insignifiantes et que, dans le domaine du ravitaillement, les quantités importées ont également été minimes. Les importations directes ne marquent un progrès sensible qu'à partir du mois de mars et atteignent 13,7 milliards à la fin de l'année. Le dépannage de l'industrie et le redressement de notre économie au cours de l'an dernier sont dus en grande partie à l'exécution de ce programme d'importations directes, tandis que dans le domaine du ravitaillement, les importations effectuées en vertu du *Military Civil Program* et des Accords de prêt-bail ont également joué un rôle considérable.

TABLEAU XXXII

**Commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (1)
depuis la libération jusque fin décembre 1945**

Mois	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		Totaux	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)
<i>Importations :</i>												
1936 - 1938 (Moyenne mensuelle)	992	3.060	331.505	407.816	2.473.768	1.112.425	62.122	459.586	—	435.709	2.868.391	2.018.596
1944 Septembre	—	125	1.949	15.432	13.109	9.879	1.647	13.461	—	—	16.705	38.897
Octobre	—	—	14.870	48.205	4.360	5.608	369	8.443	—	—	19.599	62.256
Novembre	66	691	199	2.283	19.755	8.103	924	10.494	—	—	20.945	21.571
Décembre	15	258	2.816	12.536	29.699	17.586	1.803	22.669	—	—	34.332	53.049
4 derniers mois(*)	81	1.074	19.847	78.520	68.151	42.183	4.845	57.247	—	—	92.925	179.024
1945 Janvier	3	55	816	5.070	86.633	35.142	775	25.873	—	—	88.227	66.140
Février	1	10	5.425	13.595	53.857	20.744	3.528	28.397	—	—	62.811	62.746
Mars	2	36	22.289	65.097	40.165	159.691	5.185	62.131	—	—	67.641	286.955
Avril	132	1.168	25.882	203.899	81.213	537.694	8.156	100.529	—	—	115.383	843.290
Mai	1	34	30.428	77.788	53.282	345.683	1.966	87.136	—	—	85.677	510.641
Juin	2	299	82.726	185.824	254.635	631.816	7.334	154.095	—	—	344.697	972.034
Juillet	13	746	165.239	330.132	446.261	624.568	11.567	219.599	—	5	623.080	1.175.050
Août	3	85	374.700	594.764	528.021	629.377	19.661	299.605	—	—	922.385	1.523.831
Septembre	11	684	171.022	404.101	775.107	961.840	16.574	330.236	—	2	962.714	1.696.863
Octobre	31	1.230	209.300	530.832	1.123.009	931.118	21.257	435.870	—	—	1.353.597	1.899.050
Novembre	1.650	11.638	199.200	381.906	1.254.486	1.169.688	32.317	572.154	—	387	1.487.653	2.135.773
Décembre	22	693	253.018	623.052	1.179.734	1.137.129	40.383	796.193	—	1	1.473.167	2.557.068
Total	1.871	16.678	1.540.045	3.416.060	5.876.403	7.184.490	168.703	3.111.818	—	395	7.587.022	13.729.441
Moyenne mens.	156	1.390	128.337	284.672	489.700	598.707	14.059	259.318	—	33	632.252	1.144.120
<i>Exportations :</i>												
1936 - 1938 (Moyenne mensuelle)	505	5.584	54.382	99.412	1.446.964	831.035	410.510	902.057	24	21.131	1.912.385	1.859.219
1944 Septembre	—	—	5	31	1.110	877	117	800	—	—	1.232	1.708
Octobre	—	—	14	320	5.449	1.488	119	1.949	—	—	5.581	3.757
Novembre	—	—	110	706	49.991	16.394	205	7.329	—	—	50.306	24.429
Décembre	—	—	340	6.447	20.855	6.956	184	5.540	—	—	21.379	18.943
4 derniers mois(*)	—	—	468	7.504	77.967	25.828	625	15.618	—	—	79.060	48.950
1945 Janvier	3	100	749	11.831	13.239	5.675	231	5.680	—	—	14.222	25.286
Février	2	300	466	8.010	25.345	12.481	1.504	12.336	—	—	27.317	33.127
Mars	7	1.575	5.199	22.037	30.610	25.244	2.006	43.284	—	—	37.822	92.140
Avril	39	2.420	6.158	39.619	36.554	36.310	2.311	47.417	—	3	45.062	125.769
Mai	121	9.953	813	7.319	46.106	36.444	7.001	72.767	—	—	54.041	120.483
Juin	383	25.476	1.060	10.378	66.674	81.534	7.597	69.436	—	40	75.714	186.804
Juillet	68	7.122	3.828	38.567	90.777	85.284	10.633	101.771	—	93	105.306	232.837
Août	179	14.081	2.732	20.751	120.064	146.010	15.657	182.486	—	351	138.632	363.679
Septembre	157	13.167	4.167	23.622	180.560	261.556	19.024	202.540	—	—	203.908	500.885
Octobre	10	1.182	10.923	23.870	149.120	347.496	27.752	194.347	—	42	187.805	566.937
Novembre	70	6.145	39.023	89.158	196.388	257.924	58.022	393.280	—	132	293.508	746.639
Décembre	46	3.975	20.211	50.894	180.265	436.891	67.777	493.370	—	68	268.299	985.198
Total	1.085	85.496	95.334	345.056	1.135.702	1.732.849	219.515	1.818.714	—	729	1.461.636	3.983.844
Moyenne mens.	90	7.125	7.944	28.838	94.642	144.404	18.293	151.559	—	61	120.969	331.987

(*) Les totaux des quatre derniers mois sont des chiffres rectifiés; les chiffres mensuels n'ont pas été rectifiés.

(1) L'Union économique, dissoute en août 1940, a été reconstituée le 1^{er} mai 1945.

L'ensemble des importations depuis la libération jusque fin décembre 1945 s'élève à 21,5 milliards de francs et se répartit comme suit : 13,7 milliards d'importations directes, environ 5,5 milliards de vivres fournis par les armées alliées (*Military Civil Program*) et 2,3 milliards de marchandises fournies en vertu des accords de prêt-bail.

Quant aux exportations, elles sont restées insignifiantes pendant toute l'année 1945, ce qui, vu les circonstances, n'a rien d'étonnant ni même d'inquiétant puisque le financement des importations pouvait se faire en grande partie au moyen des devises représentant la solde des troupes alliées séjournant dans notre pays ou provenant de l'aide apportée par la

Belgique aux Alliés dans le cadre des accords conclus.

Avec le temps, ce problème présente cependant d'autres aspects. En 1946, la Belgique devra régler ses importations dans toute la mesure du possible par des exportations, afin de ne pas entamer irrémédiablement ses réserves de moyens de paiement sur l'étranger.

A cet égard, il est possible de faire des constatations assez heureuses : le mouvement de nos exportations s'est accéléré depuis le début de l'année en cours dans une mesure assez sensible, tant en poids qu'en valeur, et la relation entre nos ventes et nos achats à l'étranger s'est améliorée.

TABLEAU XXXIII

**Commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise
au cours des cinq premiers mois de 1946**

Mois	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monn. or et argent		Totaux	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)
<i>Importations :</i>												
Janvier	9	240	132.099	511.252	1.274.121	1.400.320	33.389	751.651	7	7.413	1.439.625	2.670.876
Février	17	615	397.890	612.604	1.122.850	1.463.833	34.593	707.446	—	7	1.555.351	2.784.505
Mars	13	2.079	309.246	746.349	1.245.286	1.373.533	33.589	830.976	—	2	1.588.133	2.952.939
Avril	19	925	112.992	634.781	1.226.923	1.345.459	51.071	1.146.935	1	1.193	1.391.006	3.129.293
Mai	63	2.412	120.507	817.279	1.328.845	1.767.008	42.679	1.183.800	—	400	1.492.094	3.770.899
<i>Exportations :</i>												
Janvier	18	1.498	35.687	75.137	242.511	470.770	93.461	626.711	—	22	371.677	1.174.138
Février	8	959	31.365	91.219	244.294	544.386	108.285	662.319	—	79	383.952	1.298.962
Mars	14	653	17.319	57.103	328.143	772.767	164.472	1.038.256	1	727	509.949	1.869.506
Avril	18	1.024	6.645	49.147	338.391	700.601	137.794	908.924	1	1.307	482.849	1.661.003
Mai	103	10.690	19.870	118.679	370.617	776.790	181.269	1.359.173	1	1.146	571.860	2.266.478

Les chiffres du tableau XXXIII indiquent non seulement un accroissement des importations, qui paraît méritoire en raison de la pénurie générale qui persiste dans les marchés mondiaux, mais ils dénotent, d'autre part, une ascension considérable des exportations provoquant un redressement marqué de notre balance commerciale.

Jusqu'à fin 1945, la valeur de l'ensemble des importations (13,7 milliards) a été compensée par la valeur

des exportations (4 milliards) à concurrence de 29 p. c. seulement. Au cours de l'année 1946, ce pourcentage a considérablement augmenté ainsi qu'il ressort des chiffres reproduits dans le tableau XXXIV. Il y a toutefois lieu de noter que cette compensation, qui s'élève à 53 p. c. pour les cinq premiers mois de cette année, atteignait 92 p. c. pour la moyenne mensuelle des années 1936-1938.

TABLEAU XXXIV

Importations et exportations globales

Période	Importations			Exportations			Balance commerciale (1.000 fr.)	Pourcentage des exportations par rapport aux importations
	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Valeur par tonne (francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Valeur par tonne (francs)		
1936-1938								
Moyenne mens.	2.868.391	2.018.596	704	1.912.385	1.859.219	972	— 159.377	92,00
1946 Janvier	1.439.625	2.670.876	1.855	371.677	1.174.138	3.159	— 1.496.738	43,96
Février	1.555.351	2.784.505	1.790	383.952	1.298.962	3.382	— 1.485.543	46,65
Mars	1.588.133	2.952.939	1.859	509.949	1.869.506	3.666	— 1.083.433	63,30
Avril	1.391.006	3.129.293	2.250	482.849	1.661.003	3.440	— 1.468.290	53,08
Mai	1.492.094	3.770.899	2.527	571.860	2.266.478	3.963	— 1.504.421	60,10
	7.466.209	15.308.512	2.050	2.320.287	8.270.087	3.564	— 7.038.425	54,02

De l'examen du tableau XXXIV, il appert, d'autre part, que la moyenne mensuelle des quantités importées (1.494.300 tonnes) et exportées (464.360 tonnes) pendant les cinq premiers mois de 1946 représente respectivement 52 p. c. et 24 p. c. des moyennes mensuelles des années 1936-1938.

A partir du mois de novembre 1945, on constate une hausse ininterrompue des importations et des exportations, tant en quantités qu'en valeurs. Cette évolution a subi un changement brusque en avril 1946, les importations marquant pour ce mois une

diminution quantitative de l'ordre de 197.000 tonnes ou de 12,4 p. c. par rapport au mois de mars et une augmentation en valeurs d'environ 177 millions de francs, soit 8,50 p. c.

Avant de commenter ce changement de tendance, rappelons que les importations sont alimentées à la fois par les importations directes et par l'ensemble des sorties des entrepôts, des installations agréées et des magasins de l'Office d'Aide mutuelle (O.M.A.) au fur et à mesure que ces sorties sont déclarées pour la consommation.

Les chiffres d'importations repris dans le relevé dit O.M.A. de l'Office central de Statistique et basés sur des documents douaniers, comprennent les importations des missions économiques, les marchandises importées sous responsabilité militaire (en 1945), les marchandises cédées par les armées alliées (surplus stock, etc.) ainsi qu'une faible partie des importations d'Allemagne (le charbon importé d'Allemagne est bien souvent considéré à tort comme importation privée).

De fortes quantités de marchandises, qui avaient été fournies au gouvernement par les autorités alliées en 1945, commencent seulement à nous être facturées et sont enregistrées par la douane avec un retard important, ce qui a pour conséquence de gonfler partiellement nos importations. La progression en valeur relative de ces importations est assez sensible à partir du mois d'avril, ainsi qu'il ressort du tableau XXXV, et le sera davantage au cours des prochains mois. Ceci explique partiellement l'augmentation en valeurs des importations d'avril, malgré la diminution du tonnage.

TABLEAU XXXV

Importations O.M.A.

Mois	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)
1946 Janvier	141.739	603.674
Février	389.402	673.332
Mars	293.995	633.567
Avril	133.295	734.732

De leur côté, les exportations, qui n'avaient cessé d'augmenter en valeur et en tonnage depuis le dernier trimestre de 1945, subissent, en avril, une régression assez sérieuse par rapport au mois de mars, tout en se maintenant d'ailleurs au-dessus du niveau qu'elles avaient atteint au cours des mois antérieurs.

Ce fléchissement, qui se chiffre à 209 millions de francs et 27.000 tonnes environ, a surtout porté sur deux rubriques du tarif douanier, notamment celles du fer, fonte et acier (108 millions) et des pierres précieuses (89 millions).

Les exportations du mois de mai ont corrigé, dans une large mesure, le recul qui s'était produit pendant le mois d'avril, ce qui prouve que ce fléchissement peut être considéré comme purement passager.

Les chiffres pour mai (voir tableau XXXIV) ne marquent pas seulement un accroissement des exportations tant en tonnage qu'en valeurs, mais également une augmentation des importations.

Le prix moyen de la tonne importée atteint, en mai, 2.535 francs, ce qui porte l'indice à 360 par rapport à la période 1936-1938. L'indice pour les cinq premiers mois de 1946 par rapport à la même période, s'établit à 291. On peut difficilement en tirer des

déductions quant à l'évolution des prix mondiaux, la nature des marchandises importées s'étant modifiée assez sensiblement depuis la guerre. Actuellement, nous importons plus de produits alimentaires et de produits fabriqués, notre capacité de production étant toujours inférieure à l'étendue de nos besoins. La hausse assez rapide du prix moyen de la tonne importée, qui se manifeste depuis quelques mois, pourrait toutefois être l'indice d'une tension mondiale susceptible de peser assez lourdement sur les frais de notre rééquipement, réapprovisionnement et ravitaillement. L'évolution ultérieure dans ce secteur nous renseignera sur le bien-fondé de cette hypothèse.

Parallèlement à l'ascension du prix moyen de la tonne importée, on observe une augmentation du prix de la tonne exportée. Comparativement à la période 1936-1938, le coefficient de majoration est de 4,07 pour le mois de mai et de 3,66 pour les cinq premiers mois de 1946, ce qui pourrait faire conclure que nos prix à l'exportation accusent une plus forte hausse que ceux en vigueur sur les marchés étrangers où nous nous approvisionnons. Cette explication n'est toutefois pas suffisante parce qu'il y a également des modifications dans la nature des produits échangés; nous exportons, tant en quantités qu'en valeurs, un pourcentage plus élevé de produits fabriqués qu'avant-guerre.

En prenant comme coefficient de nos prix à l'exportation le chiffre 3,5, on doit admettre que les 2.269 millions auxquels nous sommes parvenus pour le mois de mai ne représentent qu'environ 35 p. c. en valeur réelle de l'avant-guerre.

Ce chiffre est d'autant plus significatif si nous le rapprochons des résultats obtenus en Grande-Bretagne. En mai dernier, les exportations britanniques ont dépassé, pour la première fois depuis la guerre, la moyenne mensuelle de 1938. Au cours des six derniers mois, les exportations ont plus que doublé et atteignent 89 millions de £ contre 33 millions de £ en mai 1945. Le gouvernement britannique espère porter bientôt les exportations à 175 p. c. de celles de 1938, afin d'établir un équilibre avec les importations sur la base d'un standing de vie d'avant-guerre.

Tout ceci permet de conclure que, nonobstant l'accroissement presque ininterrompu de nos exportations, nous demeurons encore singulièrement loin de compte, d'autant plus que la reprise actuelle semble être fondée, au moins en partie, sur des facteurs de caractère plus ou moins fortuit, tels les grèves aux Etats-Unis et le relâchement progressif des restrictions que le gouvernement britannique avait mises aux importations pour ménager ses faibles réserves de devises.

Le développement de nos exportations tient, d'autre part, à un avantage artificiel dont nos industriels ont joui jusqu'ici, mais qu'il serait dangereux de

maintenir indéfiniment : il s'agit du prix relativement bas du charbon.

Enfin, il est à remarquer qu'actuellement la pénurie mondiale de marchandises et de vivres est encore telle que le problème des débouchés ne se pose que sous l'angle des moyens de paiement. Mais cela prendra bientôt fin, et alors nous aurons à reprendre la lutte sur les marchés étrangers, lutte dans laquelle,

à longue échéance, le prix de revient finit toujours par jouer un rôle déterminant. C'est pourquoi la réadaptation des éléments de notre structure des prix et particulièrement des salaires, à des niveaux compatibles avec ceux enregistrés en Angleterre, ainsi que l'accroissement de la productivité, sont d'une telle importance pour l'avenir de notre commerce extérieur et de notre économie tout entière.



LA STATISTIQUE DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE

Depuis janvier 1927, le Service de Statistique de la Banque Nationale de Belgique établit un indice des « Ventes à la consommation », dont l'objectif est de suivre le degré d'absorption, par le marché intérieur, des marchandises de consommation courante.

L'indice est élaboré sur la base de renseignements fournis par quelques grands magasins, maisons à succursales ou coopératives et comprend les subdivisions suivantes :

Grands magasins :

vêtements
ameublement
articles de ménage et divers

Magasins à succursales :

alimentation

Coopératives et magasins patronaux :

boulangerie
alimentation
vêtements

L'examen des séries statistiques obtenues fait apparaître que les résultats des calculs portent parfois la marque de certains défauts inhérents à tout échantillonnage. Les indices sont cependant suffisamment représentatifs pour les magasins à succursales et les coopératives, qui communiquent leurs chiffres d'affaires; ils ne le sont pas toujours pour les grands magasins, qui nous remettent uniquement les indices de leurs chiffres d'affaires par rapport à la base choisie. Dans ces conditions, nos indices du groupe « grands magasins » ne peuvent être que la moyenne arithmétique simple des informations particulières fournies par nos correspondants; aucune pondération

ne tient compte de l'importance respective de chacun des établissements considérés.

Depuis quelque temps, l'Institut national de Statistique a entrepris de calculer également un indice des ventes à la consommation. Ses moyens d'investigation lui permettent d'obtenir de chaque maison des renseignements complets; le matériel statistique dont il dispose le met à même de s'adresser à toutes les entreprises et non plus de se contenter, comme nous, d'un échantillonnage forcément restreint.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé de publier dorénavant les séries statistiques établies par l'Institut national de Statistique. Toutefois, comme, dans certaines rubriques, cette institution ne dispose encore que d'un indice général, nous y joindrons provisoirement nos informations propres.

A partir du présent bulletin, le lecteur trouvera, parmi les données statistiques courantes, sous le n° 65, les renseignements ci-après :

Grands magasins :

Indice général	<i>(Institut National de Statistique)</i>		
Vêtements	»	»	»
Ameublement	»	»	»
Articles de ménage et divers	»	»	»

Coopératives et Magasins patronaux :

Indice général	<i>(Institut National de Statistique)</i>		
Boulangerie	<i>(Banque Nationale de Belgique)</i>		
Alimentation	»	»	»
Vêtements	»	»	»

Magasins à succursales :

Indice général	<i>(Institut National de Statistique)</i>		
Alimentation	<i>(Banque Nationale de Belgique)</i>		

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale
- II. Législation monétaire, bancaire et financière
- III. Législation agricole
- IV. Législation industrielle
- V. Législation du travail
- VI. Législation relative au commerce intérieur
- VII. Législation relative au commerce extérieur
- VIII. Législation des transports
- IX. Législation relative aux prix et aux salaires
- X. Législation relative au rationnement et au ravitaillement
- XI. Législation en matière de restauration et de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Arrêté du Régent du 30 mars 1946

instituant un Conseil supérieur du Logement et de l'Habitation (Moniteur, 10 avril 1946, p. 3359).

RAPPORT AU REGENT

Jamais, tout le problème du logement et l'habitation ne s'est posé comme aujourd'hui.

La pénurie sans précédent d'habitations dans le pays est à résoudre par la réalisation systématique d'un vaste programme de construction et de reconstruction. Elle est à imputer aux destructions du temps de guerre, principalement à Liège et à Anvers, à Malines, à Louvain, à Nivelles, à Ostende, à Courtrai, à Tournai, à Namur, dans les Ardennes. Elle a pour cause l'arrêt de l'industrie du bâtiment au long de tout un lustre. Elle se distingue, pour le surplus, par l'existence perpétuée d'un nombre encore considérable, de-ci, de-là, d'habitations vétustes et insalubres, non susceptibles d'assainissement.

Le nombre approximatif d'habitations à édifier pour mettre un terme au déficit s'élève à 200.000 au minimum, selon l'estimation courante. Soit la capacité normale de production, par l'application des procédés traditionnels, à supposer que l'effectif ancien de la main-d'œuvre soit retrouvé, de quelque six ans.

Il en résulte que le dixième de la population n'a pas de logis. Du moins, la proportion est excessive de personnes et de familles qui habitent mal dans des refuges provisoires et de fortune. La crise frappe de préférence les couples de la génération montante, qui se trouvent dans l'impossibilité de se créer un véritable foyer. Le phénomène de la cohabitation des jeunes ménages et des parents de l'un ou de l'autre des conjoints est général; et les cas de promiscuité caractérisée ne sont pas rares.

Pourtant, point n'est assez de décréter la mise en mouvement, à grande échelle, de l'industrie de la bâtisse. Encore faut-il :

1^o que les dispositions de la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre de l'architecte entrent dans les mœurs pour empêcher que le profane ou l'ignorant des choses de l'art et du métier ne compromette, par une intervention intempestive, tant dans la conception que dans l'exécution d'ouvrages, les qualités élémentaires qu'exigent, pour qu'elles soient bonnes et même pour qu'elles soient belles, les habitations des hommes;

2^o que les dispositions de la législation, en préparation, sur l'urbanisme entrent en vigueur pour établir des normes quant à l'emplacement et quant à la disposition des habitations prises une à une et prises ensemble;

3^o que les dispositions de l'article 1^{er}, 2^o, de la loi sanitaire du 1^{er} septembre 1945 entrent dans leur phase d'application généralisée pour mettre le territoire de chaque commune sous le régime de la réglementation sur l'aménagement irréprochable quant à l'hygiène et sur l'entretien de la propriété bâtie.

Mais il s'ensuit que le problème reste en litige si l'homme, qui n'a pour vivre que le produit de son travail (et c'est le cas de la plupart des hommes), n'est pas en mesure de prélever sans inconvénient sur ses ressources, à titre soit de loyer, soit d'intérêt et d'amortissement d'une dette hypothécaire, la part requise pour rendre rentable l'appartement ou la maison, pourvus de plus en plus des commodités de l'existence moderne et de l'hygiène, où il a pris son domicile fixe, lui et les membres de sa famille à charge. D'où la nécessité impérieuse et absolue, primordiale, de faire en sorte que l'accès à la propriété — individuelle ou collective, selon les cas — tout comme la prise à bail des biens ne se trouvent pas à la merci de la spéculation immobilière, qui n'a qu'une propension trop évidente à se donner carrière. Sans quoi, l'intéressé arrive à payer trop pour sa demeure. Or, il importe de ne payer pour sa demeure que ce qu'il faut. Donc, rien de plus, mais rien de moins. Tout revient donc à établir dans la pratique un équilibre constant entre les deux termes d'une équation dont l'un est le loyer possible — la somme à prélever sans inconvénient par chaque individu sur ses ressources, pour acquitter les frais d'occupation, d'usage et de jouissance de la demeure —

et l'autre, le loyer *nécessaire* — la somme requise à titre soit de loyer proprement dit, soit d'intérêt et d'amortissement d'une dette hypothécaire, pour rendre rentable la demeure même.

L'irrégularité des prix sur le marché immobilier, la perspective d'un renchérissement sensible du coût des matériaux et des salaires des ouvriers dans l'industrie du bâtiment, comme des terrains, appellent une politique audacieuse et circonspecte tout à la fois, qu'il appartient au gouvernement de promouvoir.

La politique suivie en la matière trouve jusqu'ici son fondement dans deux grandes lois :

1^o celle du 9 août 1889, qui autorise la « Caisse générale d'Épargne et de Retraite » à réserver une part déterminée des fonds dont elle dispose aux prêts à consentir aux « ouvriers » pour leur permettre de devenir propriétaire de leur demeure.

Quelque 200.000 sur les 500.000 habitations édifiées entre les deux guerres sont dévolues par ce moyen à leurs propriétaires;

2^o celle du 11 octobre 1919 sur la « Société nationale des Habitations et Logements à bon marché », instituée aux fins de procurer, par des avances à taux réduit et à long terme, aux sociétés de construction locales et régionales qu'elle agréée et qu'elle contrôle, les fonds indispensables à la réalisation de leur programme, pour leur permettre soit de donner des habitations en location, soit de les vendre, à meilleur compte qu'au marché libre, à des personnes de condition modeste.

Les résultats acquis : 60.000 maisons construites, dont 40.000 louées et 20.000 vendues.

La « Société nationale de la Petite Propriété terrienne », créée par arrêté royal du 27 février 1935, qui réalise des opérations de construction comme de crédit, s'adresse à une clientèle particulière de petites gens à la campagne.

La politique fondée sur les principes de ces deux lois est à poursuivre, en tenant compte, bien entendu, de l'évolution des circonstances.

Ainsi, il conviendra, comme autrefois, d'une part, conformément à la loi du 9 août 1889, de favoriser l'accès d'un nombre appréciable de gens dans la population laborieuse à la propriété de leur logis. Mais, à cette fin, — pour que les affaires d'acquisition et de construction d'immeubles rendent sur le même rythme, — des revendications presque unanimes sont présentées par des organismes qui s'en occupent à l'examen de qui de droit, qui tendent :

a) à investir une quantité globale plus importante de fonds dans les opérations de prêts;

b) à augmenter la quotité prêtée sur le montant du coût d'acquisition ou de construction du bien à mettre en gage;

c) à abaisser le taux de l'intérêt dû sur le prêt;

d) à appliquer au prêt, à convertir éventuellement, au bout d'un terme de quelques années, un intérêt, progressif ou régressif, proportionné à la capacité pécuniaire de l'emprunteur;

e) à proroger éventuellement la durée du prêt;

f) à aider les jeunes ménages dans la constitution du fonds d'épargne indispensable pour contracter le prêt;

g) à mettre à l'étude la révision du mode d'octroi et de calcul de primes, d'exonérations fiscales de toute espèce à l'acquisition et à la construction d'immeubles, de manière telle que l'intervention de l'Etat dans tout cela ne donne pas lieu à des dépenses inopportunes.

De même, il conviendra, mieux et plus qu'autrefois, d'autre part, conformément à la loi du 11 octobre 1919, de garantir à une partie non moins appréciable de la population laborieuse, qui ne peut pas ou ne veut pas viser à détenir un titre de propriété immobilière, la même sécurité du home, par le moyen de l'accroissement du patrimoine immobilier soumis à la tutelle et au contrôle de la « Société nationale des Habitations et Logements à bon marché ».

Tant et si bien qu'elle en arrive à devenir l'institution régulatrice du marché immobilier et des loyers. Mais, à cette fin, il importerait que l'organisme en cause fût, non une œuvre, mais une affaire, qui fit ses frais, eût ses réserves, vint à s'étendre grâce à une marge bénéficiaire minime, mais régulière. La modification du statut de la Société nationale se trouverait dès lors à l'ordre du jour en vue de la rendre apte à l'exercice de prérogatives appropriées à l'accomplissement d'un tel programme et pour faire de telle sorte — l'affaire substituée à l'œuvre n'en étant pas moins d'intérêt public, au premier chef, sans but privé de lucre — que le contrôle de l'Etat sur l'organisme en cause fût efficace et garanti.

Tel est le vœu de ceux qui sont d'avis qu'une solution heureuse et équitable est à trouver au vaste problème du logement et de l'habitation dans la multiplication tout comme dans le développement de sociétés coopératives de locataires, qui réalisent un mode original de la propriété immobilière commune de groupes entiers d'individus ou de familles, d'associations fondées sur des similitudes de condition et des affi-

nités de goût, à l'initiative, de-ci, de-là, d'hommes dévoués, lucides et animés de toute l'intelligence requise, qui se désignent par cela seul pour prendre la tête de l'entreprise.

Il va sans dire qu'une politique pareille n'est susceptible d'être poursuivie sans une étude approfondie de ses moyens et de ses buts, sans l'examen complet, aux fins de révision éventuelle, des dispositions réglementaires et des deux lois fondamentales qui la régissent.

De tels travaux exigent la collaboration de personnalités qualifiées, à tous égards, pour exprimer en connaissance de cause une opinion ou un avis en la matière. Aussi est-ce pourquoi j'ai l'honneur de présenter à la signature de Monseigneur le Prince Régent le présent projet d'arrêté instituant un Conseil supérieur du Logement et de l'Habitation.

Considérant l'importance que revêt, au point de vue social et au point de vue de la santé publique, le problème du logement et de l'habitation de la population laborieuse;

Considérant la nécessité d'étudier les mesures propres à améliorer les conditions actuelles du logement et de l'habitation;

Sur la proposition du Ministre de la Santé publique,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Il est institué au Ministère de la Santé publique un Conseil supérieur du Logement et de l'Habitation.

Ce Conseil, de caractère consultatif, donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre au sujet du logement et de l'habitation.

Art. 2. — Le Conseil supérieur du Logement et de l'Habitation se compose au maximum de 30 membres. Ils sont nommés par arrêté royal pour un terme renouvelable de six années. Le membre nommé en remplacement d'un membre démissionnaire ou décédé achève le mandat de celui-ci.

Art. 3. — Il est loisible au Conseil d'entendre toute personnalité spécialement qualifiée ou compétente sur les affaires soumises à ses délibérations.

Art. 4. — La présidence du Conseil est assumée par le Ministre de la Santé publique. Le vice-président et le secrétaire sont nommés par arrêté royal.

Art. 5. — Le mode de fonctionnement du Conseil sera déterminé par arrêté ministériel.

Art. 6. — Le mandat des membres du Conseil est gratuit.

Les frais de déplacement et de séjour ainsi que les jetons de présence leur sont payés selon le tarif prévu pour les indemnités allouées aux membres des commissions permanentes du département de la Santé publique.

Une indemnité de 6.000 francs l'an est allouée au secrétaire.

Art. 7. — Les dépenses occasionnées par le fonctionnement du Conseil sont supportées par le budget du Ministère de la Santé publique.

Art. 8. — L'arrêté royal du 6 juillet 1912 instituant une Commission nationale pour l'étude des réformes à préconiser en matière d'habitations à bon marché est abrogé.

Art. 9. — Le Ministre de la Santé publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté du Régent du 28 février 1946

portant réglementation de l'intervention financière de l'Etat dans le domaine de l'adaptation et de l'orientation techniques des entreprises au moyen de journées d'études, de conférences, de cours, de concours et d'expositions (Moniteur, 11 avril 1946, p. 3487).

Arrêté du Régent du 5 avril 1946

relatif au Fonds monétaire international et à la Banque internationale de Reconstruction et de Développement économique (Moniteur, 12 avril 1946, p. 3454).

Vu la loi du 26 décembre 1945, portant approbation de l'acte final de la Conférence financière et monétaire des Nations Unies, tenue à Bretton Woods du 1^{er} au 22 juillet 1944;

Sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et du Ministre des Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons,

Article 1^{er}. — Le Ministre des Finances est autorisé à effectuer les opérations financières pour lesquelles l'intervention du gouvernement belge est requise, en vertu des accords créant le Fonds monétaire international et la Banque internationale de Reconstruction et de Développement économique. Il pourra notamment :

A. Verser au Fonds monétaire international :

1^o le montant de la souscription de l'Etat belge dû conformément à l'article III, sections 3 (a) et 4 (a), de l'accord relatif au Fonds;

2^o toutes sommes éventuellement payables au Fonds pour compenser la réduction en valeur-or des avoirs en monnaie belge détenus par le Fonds, conformément à l'article IV, section 8 (b) et (d), de l'accord relatif au Fonds;

3^o toutes sommes éventuellement dues au Fonds, conformément à l'article XIII, section 3, de l'accord relatif au Fonds, du chef des pertes résultant du manquement ou du défaut du dépositaire des actifs du Fonds, désigné par le gouvernement belge;

B. Verser à la Banque internationale de Reconstruction et de Développement économique :

le montant de la souscription de l'Etat belge, payable à la Banque, conformément à l'article II, section 3 (a) et sections 4, 5, 6, 7 et 8 de l'accord relatif à la Banque, ainsi que les sommes éventuellement dues pour compenser la réduction en valeur-or de la dite souscription, conformément à l'article II, section 9, de l'accord susmentionné.

Art. 2. — Le Ministre des Finances est autorisé à créer et à remettre au Fonds ou à la Banque des bons ou obligations du Trésor non négociables, sans intérêt, et payables à vue, conformément à l'article III, section 5, de l'accord relatif au Fonds et à l'article V, section 12, de l'accord relatif à la Banque.

Art. 3. — Le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté du 8 avril 1946

Recensement agricole et horticole au 15 mai 1946 (Moniteur, 22-23-24 avril 1946, p. 3713).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 11 avril 1946

précisant les modalités d'exécution des arrêtés ministériels prescrivant l'élaboration des statistiques périodiques de l'activité industrielle (Moniteur, 22-23-24 avril 1946, p. 3710).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté du Régent du 11 février 1946

portant approbation des titres I et II du Règlement général pour la Protection du Travail (Moniteur, 3 avril 1946, p. 3074 et 4 avril 1946, p. 3135).

Arrêté du Régent du 12 mars 1946

déterminant les conditions et la procédure pour l'obtention, en cas de grève et de lock-out, des allocations de chômage involontaire (Moniteur, 5 avril 1946, p. 3214).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 18 mars 1946

modifiant et complétant l'arrêté ministériel du 29 novembre 1945, réglementant la fabrication, le travail à façon et la vente des articles de confiserie et des pralines. — Erratum (Moniteur, 11 avril 1946, p. 3429).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté ministériel du 25 mars 1946

modifiant l'arrêté du 5 septembre 1945 réglementant le prix de l'alcool de consommation. — Erratum (Moniteur, 5 avril 1946, p. 3214).

Arrêté ministériel du 10 avril 1946

fixant les prix du riz (Moniteur, 18 avril 1946, p. 3598).

Arrêté ministériel du 30 mars 1946

réglementant les prix des articles de fantaisie chocolatés (articles creux), vendus à l'occasion des fêtes de Pâques (Moniteur, 5 avril 1946, p. 3213).

Arrêté ministériel du 10 avril 1946

modifiant et complétant l'arrêté du 21 décembre 1945, fixant les marges bénéficiaires maxima des grossistes et détaillants en chaussures (articles rationnés) et prévoyant l'inscription obligatoire de la marque de fabrique de chaque chaussure (Moniteur, 19 avril 1946, p. 3647).

Arrêté ministériel du 8 avril 1946

fixant les prix maxima du café non torréfié (Moniteur, 15-16 avril 1946, p. 3550).

Arrêté ministériel du 25 avril 1946

abrogeant celui du 31 mai 1945, réglementant les prix des œufs (Moniteur, 29-30 avril 1946, p. 3861).

X — LEGISLATION RELATIVE AU RATIONNEMENT ET AU RAVITAILLEMENT

Arrêté ministériel du 20 avril 1946

fixant les rations de combustibles à usage domestique pour le mois d'avril 1946 (Moniteur, 25 avril 1946, p. 3741).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptat. de banques prélabl. visées par B.N.B., traites accept. ou docum. représentat. d'import. ou d'export. de marchandises	Traites acceptées domiciliées en banque et warrants	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges à l'étranger	Autres effets publics	
Moyennes annuelles :												
1944.....	—	2,—	2,—	3,—	3,—	2,—	3,—	3,—	3,—	3,50	3,—	0,65
1945.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,46	2,58	3,—	3,50	3,—	0,62
Moyennes mensuelles :												
1945 Mars.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	3,—	3,—	3,—	3,50	3,—	0,846
Avril.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	3,—	3,—	3,—	3,50	3,—	0,583
Mai.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Juin.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Juillet.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Août.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Septembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Octobre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Novembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Décembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
1946 Janvier.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Février.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Mars.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Avril.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Mai.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5

(*) Quotité de l'avance en mai 1946 :

Certificats de trésorerie à 4, 8 et 12 mois et plus	95 %	Autres effets publics	80 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	80 %
Certificats de trésorerie à 5 ans 3 1/2 % (1941-1946)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 février 1942).	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943)	90 %		
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %		
Bons de caisse à 1 an de la S.N.C.I.	95 %		
Bons de caisse de la Caisse Nationale de Crédit aux Classes moyennes, à 1 an d'échéance maximum	95 %		

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr.	20 000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	
Moyennes annuelles :									
1944.....	0,50	0,81	1,01	1,27	1,53	3,—	1,50	0,50	2,25
1945.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Moyennes mensuelles :									
1945 Mars.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Avril.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Mai.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Juin.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Juillet.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Août.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Septembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Octobre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Novembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Décembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
1946 Janvier.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Février.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Mars.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Avril.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25
Mai.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,25

(*) Moyenne de quatre banques.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. stand. (1)	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			20,0625	42 3/4		
1944 31 décembre	168/0	35	74.2	296/6	23,50	44 3/4	132.4	63
1945 31 décembre	172/3	35	81.8	326/0	44,—	70 5/8	134.4	64
Moyennes mensuelles :								
1945 Mars	168/0	35	73.5	293/3	25,50	44 3/4	128.6	62
Avril	168/0	35	74.9	298/3	25,50	44 3/4	131.15	63
Mai	168/0	35	74.6	297/6	25,50	44 3/4	129.0	62
Juin	172/3	35	77.4	309/0	25,50	44 3/4	133.14	64
Juillet	172/3	35	78.10	314/5	25,50	44 3/4	136.12	66
Août	172/3	35	72.6	289/6	25,50	44 3/4	128.5	62
Septembre	172/3	35	74.1	298/6	30,125	52,—	128.3	62
Octobre	172/3	35	76.7	305/9	44,—	70 5/8	132.2	63
Novembre	172/3	35	81.5	325/3	44,—	70 5/8	132.14	64
Décembre	172/3	35	82.2	328/6	44,—	70 5/8	133.14	64
1946 Janvier	172/3	35	86.9	346/3	44,—	70 5/8	138.1	66
Février	172/3	35	90.10	362/6	44,—	70 5/8	145.0	70
Mars	172/3	35	94.1	376/3	44,—	70 5/8	153.4	74
Avril	172/3	35	98.2	392/6	44,—	70 5/8	163.7	78
Mai	172/3	35	105.8	422/0	44,—	70 5/8	181.2	87

(1) A partir du 3 janvier 1945, cotat. par oz. fin.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

10

DEVICES	Cours officiel moyen (1)	Transferts		Billets (2)	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	FB. 176,625	FB. 176,50	FB. 176,75	FB. 175,85	FB. 176,80
1 dollar U. S. A.	—	FB. 43,70	FB. 43,96	FB. 43,50	FB. 44,—
1 dollar canadien	—	FB. 39,89	FB. 39,95	FB. 39,70	FB. 40,10
100 francs français	FB. 36,7060	FB. 36,75	FB. 36,84	FB. 36,40	FB. 36,95
100 florins Pays-Bas	FB. 1.652,—	FB. 1.648,—	FB. 1.656,—	FB. 1.635,—	FB. 1.662,—
100 francs congolais	—	FB. 100,—	FB. 100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	FB. 100,—	FB. 100,—	—	—
1 couronne suédoise	FB. 10,4512	FB. 10,42	FB. 10,48	FB. 10,35	FB. 10,50
1 franc suisse	FB. 10,1275	FB. 10,10	FB. 10,15	FB. 10,05	FB. 10,20
1 couronne danoise	FB. 9,1326	FB. 9,10	FB. 9,16	FB. 9,05	FB. 9,25
1 couronne norvégienne	FB. 8,83125	FB. 8,80	FB. 8,85	FB. 8,75	FB. 8,90
100 escudos	FB. 176,625	FB. 175,75	FB. 177,60	FB. 175,—	FB. 178,—
100 couronnes tchéco-slovaques	FB. 87,655	FB. 87,39	FB. 87,92	FB. 86,80	FB. 88,50
100 lires	FB. 48,827	Pour les transferts, il convient de tenir compte du quota de péréquation actuellement de 125 %. Le taux des transferts est ainsi ramené à 100 lires = 19,48 F. B.		FB. 19,—	FB. 20,—
100 pesetas	FB. 400,—	Cours applicable pour les versements en francs belges au compte de l'Instituto Espanol de Moneda Extranjera.		—	—

(1) Cours contractuel.

(2) Les billets français et néerlandais achetés par les banques agréées suivant les règles fixées par l'Institut belgo-luxembourgeois du Change sont repris par la Banque Nationale de Belgique.

(3) Cours officiel.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} mai 1940	31 août 1944	1 ^{er} avril 1946	2 mai 1946	3 juin 1946
I. — Dette intérieure directe de l'État belge (Intérêts à bonifier).						
Dette 2 1/2 %	100,—	51,75	83,50	72,10	71,50	70,50
Dette 3 % ^o , 2 ^e série	100,—	65,80	98,65	91,—	91,—	91,—
Dette 3 1/2 % ^o , 1937	100,—	69,25	100,60	89,75	89,50	89,25
Dette 3 1/2 % ^o , 1943	100,—	—	95,—	84,40	83,75	83,25
Dette unifiée 4 %	100,—	79,50	109,50	100,—	100,—	100,—
Emprunt de la Libération, 4 % 1945	100,—	—	—	96,75	96,70	96,50
Obligations décennales (1940-1950), 4 %	100,—	—	102,75	100,10	100,20	100,35
Certificats de Trésorerie à 5 ans, 3 1/2 % ^o , 1941-1946	100,—	—	103,25	100,—	100,—	100,25
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 % ^o , 1942	100,—	—	103,75	101,—	101,—	101,70
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 % ^o , 1943	100,—	—	101,85	99,30	99,50	99,70
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 % ^o , 1944	100,—	—	100,10	95,10	95,20	95,40
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	901,—	1.303,—	1.155,—	1.150,—	1.130,—
Emprunt à lots 1938 (3 1/2 % jusqu'en 1947; ensuite 4 %)	500,—	411,—	591,—	521,—	518,—	512,—
Emprunt à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	—	1.031,—	980,—	974,—	973,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'État (Intérêts à bonifier).						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	443,—	633,—	560,—	553,—	554,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 %	500,—	511,—	751,—	673,—	690,—	703,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 %	500,—	510,—	711,—	658,—	685,—	683,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 %	500,—	391,—	640,—	574,—	592,—	577,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 % ^o , coup. janvier-juillet	100,—	56,—	93,25	81,60	80,—	79,60
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 % ^o , 1943	100,—	—	94,65	88,80	88,—	87,50
III. — Dette directe de la Colonie (titres bloqués, liquidés par transfert). Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888						
Intérêts à bonifier :	100,—	129,50	340,—	323,—	322,—	318,—
Dette coloniale 1904, 3 %	100,—	64,45	90,25	87,—	86,50	86,50
Dette coloniale 1938, 4 %	100,—	77,50	106,35	99,80	99,80	99,75
(*) Dette coloniale 1937, 3 1/2 %	100,—	65,50	97,50	90,50	90,25	90,25

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.

15

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

DATES	Indice général	Assurances, banques et soc. à port.	Entr. immobili., hypothécaires et hôteliers	Tramways, chemins de fer et vicinaux	Tramways et électricité (trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Construction	Produits chimiques	Divers
Indices par rapport aux cours du mois précédent															
1946 2 maip	103	103	103	96	95	96	106	98	111	99	109	102	108	106	108
3 juinp	97	95	96	96	102	97	95	90	94	98	98	97	96	97	97
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100															
1944 3 juillet	278	253	381	218	253	234	218	383	199	301	332	334	440	233	271
1 ^{er} août	273	253	371	216	252	228	221	373	197	301	327	323	428	228	276
31 août	274	253	370	216	253	228	220	373	197	301	327	323	430	228	278
1945 2 juillet	289	256	391	223	242	187	229	326	208	399	383	390	505	259	297
1 ^{er} août	306	274	417	251	261	199	259	323	220	408	412	402	501	291	312
4 septembre	293	258	427	235	240	185	242	306	213	385	411	395	467	306	310
1 ^{er} octobre	265	232	396	217	214	170	225	260	184	325	375	359	397	281	282
5 novembre	248	213	352	195	203	159	214	239	170	313	349	338	370	265	266
3 décembre	255	209	344	190	205	167	217	262	173	336	360	345	404	268	271
1946 3 janvier	259	212	346	178	204	159	230	254	174	344	384	359	418	282	277
1 ^{er} févrierp	245	196	334	159	185	149	222	223	164	329	358	348	419	276	280
1 ^{er} marsp	256	208	331	160	198	166	235	245	175	342	370	352	423	287	283
1 ^{er} avrilp	265	217	340	164	198	176	252	265	178	352	382	361	429	303	300
2 maip	273	223	350	166	188	169	268	259	198	349	414	367	464	322	323
3 juinp	264	211	336	151	182	164	254	234	186	342	404	354	444	311	312

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

PÉRIODES	BRUXELLES (*)			ANVERS			BRUXELLES et ANVERS	
	Nombre de séances	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)	Nombre de séances	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)
1944 (1)	167	4.666	7.231	166	192	2.252	4.858	9.483
1945 (1)	134	3.908	6.810	137	123	1.629	4.031	8.439
1944 Juin	22	652	1.052	21	27	278	679	1.330
Juillet	21	759	1.059	21	30	305	789	1.364
Août (1)	21	727	1.048	21	27	375	754	1.423
1945 Juin	15	398	688	18	12	242	410	930
Juillet	20	877	1.533	21	24	289	901	1.822
Août	21	996	1.741	19	24	253	1.020	1.994
Septembre	19	481	827	19	19	197	500	1.024
Octobre	22	462	814	23	18	224	480	1.038
Novembre	18	419	723	19	14	260	433	983
Décembre	19	275	484	18	12	164	287	648
1946 Janvier	21	552	1.053	21	22	366	574	1.419
Février	20	569	1.036	20	21	313	590	1.349
Mars	21	462	790	21	18	212	480	1.002
Avril	20	710	1.238	20	21	238	731	1.476
Mai	20	809	1.363	20	23	273	832	1.636

(*) En 1944, cette statistique concerne le volume des transactions en titres à revenu variable et celui des transactions en titres à revenu fixe, à l'exception : a) des dettes directes de l'Etat; b) des Dommages de Guerre 1922; c) de l'ensemble des dettes coloniales émises de 1887 à 1937. Ensuite, elle tient uniquement compte des obligations et des actions.

(1) Les bourses ont été fermées du 1^{er} septembre 1944 au 3 juin 1945 inclus.

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dettes unifiées	Dettes coloniales 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dettes unifiées	Dettes coloniales 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1944 1 ^{er} juin	104,60	104,—	99,30	99,67	105,09	3,82	3,85	4,03	4,01	4,29	103,98	4,25
3 juillet	104,75	103,—	101,63	102,03	106,38	3,82	3,88	3,94	3,92	4,24	105,49	4,19
1 ^{er} août	106,15	103,15	102,75	101,44	108,32	3,77	3,88	3,80	3,94	4,16	106,82	4,14
31 août	109,50	106,35	102,93	103,54	112,—	3,65	3,76	3,89	3,86	4,02	109,58	4,03
1945 1 ^{er} août	99,70	99,65	101,03	100,16	102,90	4,01	4,01	3,96	3,99	4,37	102,96	4,27
4 septembre	99,90	99,90	100,68	99,55	102,85	4,00	4,00	3,98	4,01	4,38	102,73	4,28
1 ^{er} octobre	100,—	100,—	100,78	98,79	102,86	4,00	4,00	3,97	4,04	4,38	102,37	4,29
5 novembre	100,—	100,—	100,06	96,76	100,77	4,00	4,00	4,00	4,13	4,47	100,21	4,39
3 décembre	100,—	100,—	99,50	97,40	100,38	4,00	4,00	4,02	4,10	4,48	99,91	4,40
1946 3 janvier	100,—	100,—	98,54	96,77	99,92	4,00	4,00	4,00	4,13	4,50	99,08	4,43
1 ^{er} février	100,—	100,—	p 97,31	p 96,71	p 100,05	4,00	4,00	p 4,11	p 4,14	p 4,50	p 99,36	p 4,47
1 ^{er} mars	100,—	99,80	p 96,92	p 96,37	p 100,31	4,00	4,01	p 4,13	p 4,15	p 4,49	p 99,55	p 4,46
1 ^{er} avril	100,—	99,80	p 97,07	p 96,16	p 100,98	4,00	4,01	p 4,12	p 4,16	p 4,46	p 99,87	p 4,45
2 mai	100,—	99,80	p 96,94	p 95,11	p 100,32	4,00	4,01	p 4,13	p 4,21	p 4,49	p 99,20	p 4,48
3 juin	100,—	99,75	p 96,62	p 94,55	p 99,57	4,00	4,01	p 4,14	p 4,23	p 4,52	p 98,59	p 4,51

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* de mars 1939, p. 187.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1944.....	130	207.615	172.348	733	300.330	284.492	195	472.412	456.150	410.709
1945.....	870	749.335	512.803	1.542	423.196	382.670	279	1.307.765	602.926	482.024
1945 4 premiers mois.....	187	96.833	69.897	396	102.751	93.158	47	229.196	144.862	118.828
1946 4 premiers mois.....	425	473.224	356.286	742	207.483	178.693	156	709.884	444.861	356.983
1945 Février.....	36	31.959	22.515	96	22.385	20.521	6	3.560	14.665	4.013
Mars.....	61	28.494	22.614	130	34.351	30.302	19	180.030	97.460	91.276
Avril.....	58	24.080	18.856	90	19.836	17.756	19	37.901	29.222	20.276
Mai.....	63	40.106	27.766	108	29.571	26.101	14	7.575	14.090	9.290
Juin.....	62	57.501	43.417	129	28.168	26.536	18	42.532	36.158	27.201
Juillet.....	74	60.411	45.812	130	37.640	34.380	23	10.338	53.231	46.933
Août.....	83	76.736	48.034	132	34.073	30.344	15	9.775	22.110	18.230
Septembre.....	95	116.134	63.275	129	34.128	30.796	25	25.025	23.555	16.245
Octobre.....	92	86.305	65.975	160	48.355	40.990	42	32.440	49.410	43.205
Novembre.....	86	60.055	41.077	161	44.108	40.660	39	101.000	252.279	31.257
Décembre.....	128	155.254	107.550	197	64.402	59.705	58	850.084	207.231	170.835
1946 Janvier.....	124	163.542	145.088	164	53.220	44.003	21	302.565	96.350	95.304
Février.....	106	81.497	61.064	167	44.762	40.331	42	80.500	99.208	78.012
Mars.....	94	91.830	67.312	202	61.945	50.016	42	198.936	141.866	127.141
Avril.....	101	136.355	82.822	209	47.556	43.383	51	127.883	107.437	65.860

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Émissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1944.....	27	636.600	1.600.701	2.832	471.804	31.793	43.567	959.991
1945.....	30	1.093.840	2.869.297	140.699	647.526	17.065	11.989	1.935.456
1945 4 premiers mois.....	9	270.000	614.446	—	196.927	2.350	11.989	340.617
1946 4 premiers mois.....	10	262.150	1.387.718	13.566	366.902	29.821	—	770.955
1945 Février.....	1	30.000	99.009	—	21.786	—	—	55.263
Mars.....	2	45.000	205.305	—	114.864	2.170	11.989	60.169
Avril.....	4	115.000	188.138	—	34.277	180	—	134.931
Mai.....	3	17.000	100.767	—	36.128	190	—	43.830
Juin.....	1	4.000	125.827	6	38.236	—	—	62.924
Juillet.....	—	—	151.282	—	39.953	180	—	86.992
Août.....	2	17.000	149.919	330	47.818	—	—	66.120
Septembre.....	6	451.840	625.657	—	44.160	699	—	517.297
Octobre.....	3	61.000	245.070	750	72.696	2.288	—	136.936
Novembre.....	2	200.000	356.442	313	36.862	3.512	—	273.133
Décembre.....	4	73.000	499.887	139.300	134.946	7.846	—	407.598
1946 Janvier.....	3	151.000	464.112	900	122.104	—	—	315.211
Février.....	—	—	225.467	5.035	71.577	507	—	112.958
Mars.....	2	62.000	357.641	4.517	104.972	26.794	—	179.220
Avril.....	5	49.150	340.498	3.114	68.249	2.520	—	163.586

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.

(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs)

AVRIL 1946

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves de capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Montant nominal	

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	100	134.355	80.822	209	47.556	43.383	51	127.883	107.437	55.886	5	49.150	—	3.114	67.749	2.520	18.842	10.240	2.145
Belgique et étranger ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	1	2.000	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—
TOTAUX	101	136.355	82.822	209	47.556	43.383	51	127.883	107.437	55.886	5	49.150	—	3.114	68.249	2.520	18.842	10.240	2.145

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	76	35.354	28.066	204	39.006	35.553	38	54.253	17.117	14.316	—	—	69	27.088	1.170	6.525	240	2.145	
de 1 à 5 millions	23	54.001	39.436	5	8.550	7.830	9	16.830	17.320	13.600	3	10.150	—	3.045	24.311	1.350	12.317	—	—
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	2	1.800	18.000	7.200	1	9.000	—	—	—	—	10.000	—	—
de 10 à 20 millions	1	12.000	2.400	—	—	—	1	20.000	20.000	12.000	—	—	—	10.000	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	35.000	12.920	—	—	—	1	35.000	35.000	8.750	1	30.000	—	6.850	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	101	136.355	82.822	209	47.556	43.383	51	127.883	107.437	55.886	5	49.150	—	3.114	68.249	2.520	18.842	10.240	2.145

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

NOTE. — Pour les emprunts à court terme, voir tableau n° 25.

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (2)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	milliers de francs	millions
1944	1.000.000	—
1945	13.112.000	\$ can. 18
1945 Août	—	—
Septembre	1.300.000	—
Octobre	—	\$ can. 5
Novembre	10.610.000	—
(*) Décembre	1.202.000	\$ can. 13
1946 Janvier	—	\$ can. 6
—	—	\$ U.S. 7
Février	—	\$ can. 1
—	—	\$ U.S. 3
Mars	—	\$ U.S. 25
Avril	300.000	\$ U.S. 10
—	—	\$ U.S. 12
—	—	\$ U.S. 4
Mai	—	\$ U.S. 19
—	—	\$ Can. 9

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES	
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets
	(milliers de francs)			
1944	1.024.816	68.923	571.819	259.964
1945	1.781.174	41.506	740.481	597.286
1945 Mars	84.837	1.455	110.901	67.903
Avril	92.538	206	37.430	52.234
Mai	162.688	172	42.143	25.981
Juin	138.005	168	27.823	39.295
Juillet	219.457	1.657	35.554	7.784
Août	144.832	813	25.981	19.192
Septembre	127.819	163	95.137	24.315
Octobre	205.904	603	22.025	61.427
Novembre	171.152	253	64.436	60.039
Décembre	242.989	29.193	62.868	100.725
1946 Janvier	77.642	1.375	128.750	119.766
Février	92.342	10.942	153.490	130.348
Mars	78.104	1.649	179.008	118.413
Avril	77.531	1.105	134.371	43.756
Mai	64.741	150.566	98.425	93.291

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de fr)
1944 Moyenne mens.	146.620
1945 Moyenne mens.	248.236
1945 Mars	169.998
Avril	175.374
Mai	187.785
Juin	239.378
Juillet	273.410
Août	296.265
Septembre	291.084
Octobre	375.585
Novembre	392.200
Décembre	444.964
1946 Janvier	430.843
Février	467.612
Mars	584.342
Avril	575.290
Mai	700.643

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit communal, etc.

(2) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(*) L'émission de 1.202 millions (Dette unifiée à 4 %) a été effectuée dans le courant du deuxième semestre 1945.

LES FINANCES PUBLIQUES
I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE
(millions de francs)

25

NATURE	31 mars 1940	30 juin 1944	31 mars 1945	30 juin 1945	30 sept. 1945	31 déc. 1945	31 mars 1946
A. — Dette consolidée :							
Dettes intérieure directe	26.184	33.065	33.335	33.763	34.233	44.375	105.612
Dettes intérieure indirecte	8.910	8.124	8.032	8.027	7.956	7.953	7.935
	35.094	41.789	41.367	41.790	42.189	52.328	113.547
Emprunts extérieurs (*)	4.936	3.688	5.068	5.066	4.999	5.459	7.176
Dettes envers des gouvernements étrangers (*)	12.673	12.843	19.150	19.151	19.151	19.151	19.151
	17.609	16.531	24.218	24.217	24.150	24.610	26.327
B. — Dette à moyen terme (1) :							
Dettes intérieure	1.259	33.316	55.651	48.906	38.941	34.239	33.191
Dettes extérieure (*)	—	—	—	—	—	—	—
	1.259	33.316	55.651	48.906	38.941	34.239	33.191
C. — Dette à court terme (2) :							
Dettes intérieure	6.234	55.194	74.737	84.598	102.933	96.089	95.498
Dettes extérieure (*)	713	400	726	726	726	697	484
	6.947	55.594	75.463	85.324	103.719	96.786	95.982
D. — Dette à vue (3) :							
Dettes intérieure	3.384	3.059	3.059	3.059	3.059	(4) 16.524	(4) 14.166

(*) En 1944, le montant des dettes extérieures est établi d'après les cours des changes de la Bourse de Bruxelles du 30 avril 1940; aux autres époques, il est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. De 1940 à 1944, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. 195,675 pour 100 francs français de capital nominal; à partir du 31 mars 1945, l'emprunt 5 1/2 p. c. 1934 est décompté sur la base de fr. belges 2.907,75 pour 1.000 francs français de capital nominal.

(1) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(2) Titres à un an d'échéance ou moins.

(3) Au 31 mars 1940: Dépôts des particuliers en comptes chèques postaux. Ensuite: Bon du Trésor improductif d'intérêt créé en contre-partie des avoirs des particuliers en comptes chèques postaux au 3 août 1940, date à laquelle ces avoirs furent virés à la Banque d'Emission à Bruxelles. Leur gestion fut confiée à cette dernière en vertu d'une convention passée entre le Ministère des Finances, la Banque d'Emission à Bruxelles et la Banque Nationale de Belgique. Aucune échéance n'a été fixée pour ce bon.

(4) Avoir des particuliers en comptes chèques postaux dont fr. 6.494.148.410 sont représentés par des Certificats de Trésorerie.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS
DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
(millions de francs)

25

NATURE	31 mars 1940	30 juin 1944	31 mars 1945	30 juin 1945	30 sept. 1945	31 déc. 1945	31 mars 1946
A 120 jours au maximum :							
Certificats de Trésorerie	3.075	13.591	39.613	40.652	45.738	42.046	47.918
Titres assimilés	263	—	—	—	—	—	—
A un an au plus	—	—	—	—	—	—	—
A cinq ans au plus	152	(1) 604	(1) 578	(1) 550	(1) 550	(1) 550	(1) 550
A plus de cinq ans	931	(2) 2.034	(2) 1.824	(2) 1.135	(2) 1.153	(2) 1.153	(2) 1.153
TOTAL...	4.421	16.199	42.015	42.337	47.441	43.749	49.621

(1) Y compris les titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932, soit 550 millions de francs.

(2) Y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1944.....	6.937	2.035	4.600	13.572	—
1945.....	9.440	2.593	8.124	20.157	—
1945 Mars	788	165	517	1.470	4.106
Avril	739	161	548	1.448	5.554
Mai	752	165	487	1.404	6.958
Juin	950	190	619	1.759	8.718
Juillet	800	196	679	1.676	10.394
Août	778	230	750	1.758	12.152
Septembre	726	227	878	1.831	13.983
Octobre	733	316	976	2.025	16.008
Novembre	755	321	950	2.026	18.034
Décembre	759	352	1.012	2.123	20.157
1946 Janvier	1.253	353	1.068	2.674	2.674
Février	1.118	389	1.061	2.588	5.242
Mars	1.088	471	1.347	2.906	8.148
Avril	1.040	543	1.423	3.006	11.154
Mai	825	497	1.378	2.700	13.854

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1946 pour les exercices 1945 et 1946

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1945		EXERCICE 1946		MAI 1946	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1945	l'exercice 1946
I. Contributions directes	8.038	8.210	2.074	1.512	301	525
II. Douanes et accises	2.557	2.088	2.225	1.069	—	496
dont douanes	188	200	488	167	—	150
accises	2.156	1.876	1.487	898	—	289
taxes spéciales de consommat.	199	—	241	—	—	57
III. Enregistrement	8.127	4.364	6.261	4.246	2	1.378
dont enregistrement	796	500	658	500	—	159
successions	694	400	343	375	1	60
timbre et taxes assimilées	6.526	3.424	5.196	3.330	—	1.145
Total	18.722	14.662	10.560	6.827	303	2.997
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 4.060		+ 3.733			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

	1 ^{er} trimestre 1945	2 ^e trimestre 1945	3 ^e trimestre 1945	4 ^e trimestre 1945
Opérations en deniers (millions de francs)				
RECETTES.				
Au 1 ^{er} janvier 1945 : Ajustement de la contrevaieur en francs belges des soldes des dotations d'amortissement en devises	25	—	—	—
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	160	79	294	829
Intérêts et coupons encaissés	2	—	3	1
Provision en vue du paiement des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S.N.C.F.B. (tr. suisse et holl.)	—	—	27	—
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	3	2	3	2
Cession de titres du portefeuille	1	—	—	—
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935)	21	19	21	5
Dotation constituée au 15 novembre 1944 en vue du remboursement anticipé du solde en circulation de l'emprunt intérieur à prime de 1920 (1)	—	—	—	—
Dotation constituée au 15 janvier 1945 en vue du remboursement anticipé du solde en circulation de l'emprunt 5 % de 1931	1	—	—	—
Recettes du trimestre	213	100	348	837
DÉPENSES.				
Remboursement au Trésor d'une partie de la dotation afférente aux emprunts américains convertis	—	—	—	14
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	2	171	197	1.014
Remboursement au Trésor des sommes avancées pour le paiement des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (tr. suisse et holl.)	—	4	—	—
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1944	11	—	—	—
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions	20	19	20	7
Coût des titres acquis pour le portefeuille	—	—	3	—
Constitution de la dotation au 15 novembre 1944 en vue du remboursement anticipé du solde en circulation de l'emprunt intérieur à prime de 1920 (1)	—	—	—	—
Constitution de la dotation au 15 janvier 1945 en vue du remboursement anticipé du solde en circulation de l'emprunt 5 % de 1931	1	—	—	—
Versement effectué à la Société de Banque Suisse en vue d'assurer le paiement des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse) et frais de transfert	—	—	24	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	—	—	—	1
Dépenses du trimestre	34	194	244	1.036
Solde favorable à fin de trimestre	1.276	1.375	1.285	1.088

Opérations en titres
(millions de francs)

AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre	1	142	188	1.041
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999	4.999	4.999	4.999
Total de la première émission (article 2 de la loi du 24 décembre 1927)	5.000	5.000	(3) 5.000	(3) 5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (article 11 de la loi du 23 juillet 1926)	(2) 10.000	(2) 10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs acquises en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926	135	135	138	138
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927	253	253	253	253
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	1.017	1.000	992	990
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3 ^e SÉRIE				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936	335	335	335	335

(1) Prélèvement sur la partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges.

(2) Dont 576.000.000 de francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.

(3) Dont 693.000.000 de francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.

IV. — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

(suite)

	Au 31 mars 1945	Au 30 juin 1945	Au 30 sep- tembre 1945	Au 31 dé- cembre 1945
Bilan				
(milliers de francs)				
ACTIF.				
Banques, chèques postaux et caisse	112.875	129.846	130.799	136.827
Mandats à encaisser	690.441	629.755	637.875	451.943
Placements temporaires en devises étrangères	330	329	379	563
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	69.245	84.073	103.601	127.925
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	61.446	12.572	87.721	—
Dotations échues, restant à encaisser en francs belges	109.155	92.891	92.891	93.141
Dotations échues, restant à encaisser en devises	12.015	12.015	12.015	55.698
Revenus en devises de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain à verser au Trésor	—	—	—	—
Taxes et frais avancés à récupérer	4	17	—	4
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	220.067	220.067	220.067	220.067
	1.275.577	1.181.365	1.285.347	1.085.868
Portefeuille-titres (au prix de revient)	118.662	118.610	121.421	121.320
Total actif...	1.394.239	1.299.975	1.406.768	1.207.188
PASSIF.				
Solde des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	936.249	829.387	906.540	693.366
b) en devises	81.260	96.087	115.616	183.623
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	221.017	221.017	221.017	221.017
Solde de la provision en vue du paiement des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (tr. suisse et holl.)	29.834	26.126	29.511	29.511
Revenus de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain acquis au Trésor	3.352	4.355	7.733	9.573
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	608	690	2.176	—
Solde disponible :				
Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	42.149	42.149	42.149	42.149
Contributions volontaires	4.603	4.603	4.603	4.603
	46.752	46.752	46.752	46.752
Excédent des revenus sur les charges	75.167	75.059	77.423	76.906
	121.919	121.811	124.175	123.658
Total passif...	1.394.239	1.299.975	1.406.768	1.207.188

Compte de pertes et profits

(milliers de francs)

DOIT.				
Mali résultant de la réévaluation au 31 décembre 1945 des placements temporaires en devises étrangères	—	—	—	18
Frais d'administration	147	148	162	181
Frais relatifs à l'amortissement	386	241	179	903
	533	389	341	1.102
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre	1.398	—	2.364	—
Total...	1.931	389	2.705	1.102
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	1.931	281	2.705	585
Boni résultant de la réévaluation à fin de trimestre des « placements temporaires en devises étrangères »	—	—	—	—
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	—	108	—	517
Total...	1.931	389	2.705	1.102
Solde favorable à fin de trimestre...	75.167	75.059	77.423	76.906

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

30

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en avril 1946

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
(milliers de francs)										
a) Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
1a Banques privées	20	20	—	666.614	368.722	103.575	—	47.573	5.000	175
1b Banques d'intérêt public	1	1	—	175.000	31.170	11.498	—	8.750	114.525	4.441
2. Assurances	25	20	5	45.969	15.890	5.030	137	2.450	—	—
3. Opérations financières	179	142	37	945.917	291.650	30.608	4.002	12.812	118.459	4.431
4. Importations, exportations	15	11	4	17.470	12.365	2.838	—	502	—	—
5. Commerce de métaux	10	8	2	10.650	6.304	4.371	—	36	—	—
6. Commerce d'habillem. et d'ameubl.	33	26	7	29.270	7.359	7.044	—	958	—	—
7. Commerce de produits aliment.	33	27	6	56.514	35.538	13.192	—	2.743	500	25
8. Commerces divers	211	168	43	179.672	84.929	39.557	—	4.527	1.714	78
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	5.016	226
10. Meuneries	11	9	2	74.368	15.873	8.302	—	5.684	—	—
11. Brasseries	34	32	2	337.440	61.992	40.705	—	23.715	4.500	180
12. Distilleries	2	2	—	15.700	14.848	2.876	—	1.630	—	—
13. Autres industries alimentaires	33	28	5	116.660	23.694	20.724	—	665	10.561	100
14. Carrières	22	14	8	92.147	18.239	22.835	—	1.663	5.952	372
15. Charbonnages	18	11	7	586.096	148.705	21.721	—	7.493	49.080	2.058
16. Mines et autres industr. extractives	5	4	1	23.000	2.261	720	—	1.976	101	—
17. Gaz	3	2	1	60.800	23.676	4.384	—	274	3.923	135
18. Electricité	8	8	—	814.762	114.563	69.245	—	—	57.714	3.645
19. Constructions électriques	14	13	1	80.450	64.154	15.206	—	204	6.040	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas	31	27	4	77.828	25.147	11.111	—	1.062	6.179	—
21. Imprimerie, publicité	40	35	5	33.399	8.400	7.595	—	1.205	1.215	—
22. Textiles	91	83	8	499.377	221.152	79.430	—	3.511	14.200	917
23. Matériaux artificiels et céramiques	47	37	10	426.099	56.184	39.191	—	1.941	2.752	993
24a Sidérurgie	2	—	2	209.166	—	—	—	7.033	451.587	18.599
24b Construction mécanique	77	59	18	256.998	85.305	38.790	—	2.391	24.651	1.034
24c Métaux non ferreux	2	1	1	98.100	—	687	—	8.234	—	—
25. Construction (bâtim. et tr. publics)	37	27	10	113.677	21.573	22.875	—	1.625	1.361	287
26. Papeteries	12	9	3	130.480	33.805	17.530	—	190	7.760	—
28. Produits chimiques	33	27	6	437.680	6.611	19.202	—	2.085	1.799	2.816
29. Industries du bois	22	18	4	27.152	19.230	7.349	—	1.166	1.156	701
30. Tanneries et corroiries	13	9	4	145.655	40.621	12.549	—	3.225	7.375	—
31. Automobiles	5	5	—	21.250	11.548	3.103	—	—	160	—
32. Verreries et cristalleries	2	1	1	5.250	376	366	—	33	—	—
33. Glaceries	1	—	1	1.500	40.558	—	—	313	—	—
34. Industries diverses	83	69	14	290.420	43.296	40.907	—	9.700	9.504	—
35. Chemins de fer	3	3	—	6.794	9.227	118	—	—	9	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	33	27	6	26.963	7.452	12.015	—	1.378	1.125	147
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	3	3	—	64.964	47.600	12.434	—	—	7.302	42
40. Autobus	1	1	—	1.200	421	324	—	—	208	—
41. Transports non dénommés	16	11	5	21.316	—	4.404	—	1.140	1.456	—
42. Divers non dénommés	5	3	2	2.515	—	16	—	—	—	—
TOTAUX...	1.236	1.001	235	7.226.282	1.975.326	754.425	71.972	273.468	981.485	40.380
b) Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
1. Banques privées et soc. financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	25.939	305
4. Plantations et sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX...	—	—	—	—	—	—	—	—	25.939	305
Totaux généraux...	1.236	1.001	235	7.226.282	1.975.326	754.425	71.972	273.468	1.007.424	40.685

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes; de plus, depuis mai 1940, à quelques exceptions près, les chiffres ne comprennent plus que des emprunts en francs belges émis en Belgique.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'avril 1946 :

(milliers de francs)	
Coupons d'emprunts intérieurs de l'Etat (consolidé et moyen terme)	337.515
Coupons d'emprunts de la Colonie	27.643
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	23.405
Coupons d'emprunts d'organismes divers	79.779
Total...	468.342

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1) (*)	Coupons d'obligations brutes (*)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1944	6.986	5.106	1.880	41.046.157	12.964.059	2.273.915	948.419	1.195.239	7.019.017	302.284
1945	6.602	4.226	2.376	39.610.238	12.631.121	1.948.788	1.927.563	925.862	7.504.410	313.552
1945 4 premiers mois	2.531	1.661	870	13.369.330	4.165.103	472.855	592.537	287.714	2.920.050	121.381
1946 4 premiers mois	2.440	1.961	479	13.212.324	5.736.157	1.447.902	118.328	564.861	3.201.850	130.297
1945 Février	132	88	44	285.814	117.682	13.171	5.270	2.517	523.210	21.942
Mars	977	657	320	4.908.809	2.304.342	195.936	135.778	123.782	414.479	17.930
Avril	1.349	883	486	7.701.926	1.613.730	234.236	436.874	148.708	902.643	36.965
Mai	971	608	363	7.461.307	2.565.115	336.311	345.107	195.327	385.557	16.287
Juin	484	308	176	2.681.402	758.056	171.358	101.752	99.213	597.226	25.378
Juillet	269	158	111	1.898.058	826.370	77.763	115.195	39.282	1.178.808	47.959
Août	113	77	36	411.400	159.595	28.326	20.005	13.059	441.140	18.372
Septembre	179	103	76	1.000.535	252.419	158.844	24.230	15.653	432.527	18.224
Octobre	391	260	131	3.672.970	827.008	188.368	134.962	112.933	769.811	33.019
Novembre	213	146	67	3.670.956	855.676	186.476	318.031	48.218	268.846	11.392
Décembre	160	113	47	1.860.102	525.972	108.907	77.089	51.258	509.847	21.540
1946 Janvier	80	60	20	453.991	163.987	48.702	3.730	18.511	1.175.379	46.739
Février	126	94	32	271.400	126.596	31.769	6.346	8.200	552.870	22.981
Mars	998	806	192	5.260.651	3.470.248	613.006	36.280	264.682	466.177	19.892
Avril	1.236	1.001	235	7.226.282	1.975.326	754.425	71.972	273.468	1.007.424	40.035

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(*) Depuis mai 1940, à quelques exceptions près, les chiffres ne comprennent plus que les emprunts en francs belges émis en Belgique.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (1)	Nombre de livrets à fin d'année
1943	4.341.744	1.426.973	2.914.771	16.098.693	6.333.807
1944	4.483.402	1.638.135	2.845.267	19.422.068	6.161.671
1945 Mars	248.567	147.630	100.937	19.757.746	
Avril	225.537	124.918	100.619	19.858.365	
Mai	220.052	122.425	97.627	19.955.992	
Juin	340.899	163.079	177.820	20.133.812	
Juillet	410.844	195.949	214.895	20.348.707	
Août	385.137	181.727	203.410	20.552.117	
Septembre	323.389	181.208	142.181	20.694.298	
Octobre	405.745	193.617	212.128	20.906.426	
Novembre	360.819	212.018	148.801	21.055.227	
Décembre	464.903	268.548	196.355	17.990.998 (2)	
1946 Janvier	515.538	253.265	262.273	18.253.271	
Février	382.619	266.478	116.141	18.369.412	
Mars	331.770	273.800	57.970	18.427.382	
Avril	334.106	331.351	2.755	18.430.137	
Mai	346.753	335.182	11.571	18.441.708	

(1) Les soldes aux 31 décembre 1943 et 1944 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(2) Y compris les intérêts capitalisés; mais déduction faite de l'emprunt de l'assainissement monétaire et de l'impôt sur le capital.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
1943	316.620	62.382	21.218	400.220
1944	301.097	64.664	19.494	385.255
1945 Janvier	20.897	5.759		
Février	23.565	5.292	} p 4.233	} p 93.076
Mars	26.293	7.037		
Avril	21.694	9.324	} p 3.850	} p 103.411
Mai	24.442	8.617		
Juin	25.577	9.907	} p 3.655	} p 97.971
Juillet	p 19.843	p 10.120		
Août	p 22.072	p 9.820	} p 3.820	} p 116.367
Septembre	p 21.787	p 10.674		
Octobre	p 24.901	p 14.598		
Novembre	p 24.307	p 11.739		
Décembre	p 23.146	p 13.856		
1946 Janvier	p 28.022	p 14.271		
Février	p 29.075	p 14.326		

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (1)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES		
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT		
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (2)
1944 Moyenne mensuelle	38 (3)	86	48.020	42	39.684	4,64	21 (4)	709 (5)	2.152 (4)
1945 Moyenne mensuelle	38 (3)	99	72.804	43	61.772	8,23	20 (6)	1.007 (3)	2.269 (6)
1945 Mars	38	87	47.031	35	39.367	6,23			
Avril	38	84	45.844	34	38.341	—			
Mai	38	80	46.545	33	38.965	—			
Juin	38	98	64.334	42	53.443	6,49	19	830	1.850
Juillet	38	99	81.087	44	69.409	—	20	852	2.802
Août	38	102	86.039	45	74.757	—	21	985	2.820
Septembre	38	106	84.415	47	72.064	8,63	19	991	2.100
Octobre	38	130	106.476	59	92.260	—	22	996	2.252
Novembre	38	123	100.467	56	86.192	—	19	1.003	2.829
Décembre	38	138	145.251	61	122.361	10,14	18	1.007	1.231
1946 Janvier	38	137	107.592	61	92.999	—	21	1.014	2.223
Février	38	129	99.353	57	85.970	—	20	1.017	2.459
Mars	38	148	156.142	65	139.043	9,74	20	1.024	2.058
Avril	38	152	143.346	66	126.556	—	20	1.029	2.533
Mai	38	162	137.914	72	118.753	—	20	1.034	2.809

(1) Rapport des capitaux compensés par trimestre, au solde des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours à la fin du trimestre.

(2) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(3) Au 31 décembre.

(4) Moyenne des huit premiers mois.

(5) Au 31 août.

(6) Moyenne des sept derniers mois.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	Avoir des particuliers	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1944 Moyenne mensuelle	(1) 508.868	10.836	8.334	5.421	16.723	5.069	16.723	43.934	88	2,24
1945 Moyenne mensuelle	(1) 554.315	17.460	13.847	7.977	27.488	7.212	27.488	70.165	90	2,61
1945 Mars	521.288	15.323	12.303	7.288	25.563	6.131	25.563	64.546	91	2,73
Avril	524.536	16.119	13.185	7.745	23.637	6.557	23.637	61.575	91	2,76
Mai	527.611	16.797	13.280	6.188	24.096	6.322	24.096	60.701	90	2,62
Juin	531.253	17.474	14.446	9.141	30.095	7.406	30.095	76.737	91	2,79
Juillet	534.588	18.290	15.042	9.148	27.932	8.236	27.932	73.245	90	2,60
Août	538.142	18.379	14.983	7.670	30.551	8.443	30.551	77.219	90	2,75
Septembre	541.682	18.541	14.571	8.844	28.232	7.742	28.232	73.051	89	2,50
Octobre	546.651	19.530	14.965	10.456	36.960	9.830	36.960	94.206	90	2,80
Novembre	550.548	20.430	14.928	8.089	33.605	7.940	33.605	83.240	90	2,54
Décembre	554.315	21.116	16.220	11.088	37.496	9.345	37.496	95.425	91	2,72
1946 Janvier	559.184	22.113	15.718	13.347	43.824	10.397	43.824	111.390	90	2,83
Février	563.755	24.943	15.784	9.241	43.032	9.134	43.032	104.438	90	2,56
Mars	568.210	23.613	16.759	10.465	47.558	12.582	47.558	118.144	91	2,89
Avril	572.131	22.702	16.469	13.500	42.973	12.088	42.973	111.534	89	2,89
Mai	576.216	25.355	16.521	11.466	49.931	9.991	49.931	121.319	91	2,75

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Administration des Mines

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1939 Moyenne mensuelle	90.115	128.702	379	354	659	460	603	(2) 2.487	24,1	(1) 1.320
1944 Moyenne mensuelle	58.109	94.326	124	129	277	189	406	1.125	22,9	(1) 489 (3)
1945 Moyenne mensuelle	64.120	100.079	222	177	312	196	403	1.310	23,7	(1) 300
1945 Mars	54.907	90.880	260	200	329	197	336	1.322	26,6	358
Avril	52.088	87.568	194	161	289	139	251	1.034	21,8	384
Mai	52.504	87.168	108	107	249	151	304	920	18,6	306
Juin	54.615	90.010	236	171	312	193	379	1.291	25,6	271
Juillet	55.970	91.185	189	151	254	171	375	1.140	22,5	247
Août	60.510	96.356	209	179	291	157	441	1.277	24,1	262
Septembre	69.369	106.308	228	191	320	201	469	1.409	24,7	267
Octobre	80.519	118.763	284	236	391	262	562	1.736	26,9	315
Novembre	90.719	128.076	286	231	408	265	558	1.748	24,5	315
Décembre	93.632	131.309	277	215	397	277	566	1.732	23,4	300
1946 Janvier	95.702	133.816	309	246	457	315	617	1.944	28,0	305
Février	95.872	133.901	283	235	431	288	575	1.813	23,8	298
Mars	93.837	132.955	298	248	467	307	609	1.929	25,5	290
Avril	92.552	132.117	313	249	441	296	586	1.885	24,9	280
Mai	89.314	129.127	295	245	432	283	638	1.893	24,5	277

(1) A fin d'année.

(2) Y compris en 1939, 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

(3) Y compris les schiamms.

PÉRIODES	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1939 Moyenne mensuelle	431	3.757	127	814	(1) 44	256	253	6,2	184	2,6
1944 Moyenne mensuelle	170	3.237	37	504	(1) 12	59	50	2,2	37	0,5
1945 Moyenne mensuelle	169	2.917	65	489	(1) 22	61	58	4,1	50	1,5
1945 Mars	120	2.776	72	489	7	19	14	3,1	26	0,4
Avril	138	2.822	52	469	12	40	30	3,1	34	1,2
Mai	129	2.857	45	466	11	47	37	2,1	31	0,9
Juin	155	2.849	66	495	11	54	52	2,1	50	1,7
Juillet	178	2.866	53	509	13	63	56	2,0	49	1,6
Août	179	2.939	51	455	15	73	68	2,4	58	1,7
Septembre	186	2.934	58	456	16	80	76	10,0	59	1,9
Octobre	243	2.986	81	501	16	85	108	3,2	79	2,3
Novembre	261	3.036	90	519	19	104	111	3,8	87	2,2
Décembre	280	3.330	95	548	22	130	132	3,8	101	1,9
1946 Janvier	299	3.510	120	627	23	141	150	4,2	119	3,0
Février	279	3.684	102	596	23	133	144	4,6	116	2,7
Mars	328	3.700	105	586	24	154	166	5,0	145	2,3
Avril	318	3.775	106	577	27	157	167	5,2	134	2,7
Mai	334	4.372	96	583	28	172	175	4,8	136	2,4

(1) Au 31 décembre.

II — PRODUCTIONS DIVERSES

PÉRIODES	SUCRES				BRASSERIES	DISTILLERIES	ALLUMETTES			PÊCHE	
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclarations en consommation			Quantités de farines déclarées (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Fabrication	Consommation	Exportation
	sucres bruts	sucres raffinés			(tonnes)	(tonnes)					
1939 Moyenne mens.	20.506	19.260	97.211	19.883	(1) 15.042	38.572	5.000	2.108	3.038	2.461	7.254
1944 Moyenne mens.	14.994	10.238	87.149	15.724	2.072	5.508	2.200	1.839	308	—	—
1945 Moyenne mens.	11.447	9.608	64.695	16.481	4.572	14.210	2.170	2.035	322	1.086	23.460
1945 Mars	146	11.810	88.286	21.620	2.739	5.019	2.066	2.245	303	533	8.993
Avril	184	9.039	73.833	14.319	3.060	14.014	2.255	2.221	76	1.038	16.808
Mai	11	8.038	56.233	17.290	3.729	5.075	1.733	1.566	332	1.113	16.215
Juin	—	8.914	38.317	20.312	4.213	7.148	2.255	2.063	205	441	4.972
Juillet	—	8.376	23.256	15.076	4.704	6.855	2.405	2.002	540	838	14.160
Août	—	8.455	13.667	14.907	4.884	26.237	2.255	1.621	299	1.360	23.394
Septembre	33	7.432	3.788	12.310	6.958	12.585	2.398	2.171	389	1.873	43.431
Octobre	43.916	6.485	42.519	2.369	7.218	12.510	2.653	2.307	301	2.817	74.080
Novembre	85.045	17.643	110.233	18.417	5.940	22.365	2.704	2.199	758	2.198	53.971
Décembre	3.742	10.444	87.412	23.270	7.023	35.014	2.361	1.990	593	815	25.568
1946 Janvier	120	9.804	70.497	15.867	7.494	32.057	2.674	2.423	595	1.907	27.827
Février	84	6.753	56.880	14.341	7.808	22.069	3.152	2.754	409	1.815	26.151
Mars	39	8.453	42.426	15.229	8.920	19.518	3.596	3.008	291	2.784	29.913
Avril	19	6.890	32.161	12.255	10.617	15.490	3.871	2.786	1.296	3.864	31.146
Mai	108	7.540	29.775	18.215	9.685	14.176	4.036	2.290	878	3.132	24.944

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1939 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

PÉRIODES	Production totale (centrales de 100 kw. et plus)						
	Source : Ministère des Travaux publics - Office central d'Electricité et d'Electromécanique						
	Total des centrales	Production (milliers de kw.h.)					Total
Union des Exploitations électriques de Belgique		Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Centrales flottantes		
1939 Moyenne mensuelle	(1) 351	198.272	216.844	29.850	21.037		466.003
1944 Moyenne mensuelle	(1) 325	178.857	106.008	11.123	13.023		309.011
1945 Moyenne mensuelle	(1) 321	223.952	111.190	12.910	16.237	12.769	377.058
1945 Mars	324	186.488	95.895	10.102	12.012	35.610	340.108
Avril	324	184.226	85.510	10.044	12.472	36.541	328.794
Mai	324	185.468	81.236	10.675	11.920	34.601	323.900
Juin	324	215.321	99.154	11.394	14.495	16.460	356.825
Juillet	323	233.285	102.050	12.025	15.469	7.601	370.431
Août	322	254.331	112.252	13.672	15.905		396.160
Septembre	321	255.882	119.280	15.032	18.045		408.239
Octobre	321	272.854	141.623	17.181	25.208		456.866
Novembre	321	271.594	153.151	18.743	27.638		471.126
Décembre	321	278.449	165.328	17.961	28.724		490.463
1946 Janvier	325	299.492	179.842	14.912	30.970		525.216
Février	325	275.192	164.748	13.749	27.036		480.725
Mars	325	296.840	185.830	14.991	27.467		525.128
Avril	325	276.425	167.292	14.259	22.066		480.042
Mai	324	275.180	187.616	14.486	22.081		499.383

(1) A fin d'année.

IV — DISTRIBUTION DU GAZ (1)
(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Travaux publics

PÉRIODES	Régies communales		Sociétés de distribution		Sociétés industrielles productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs (gaz vendu)	Total
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
1939 Moyenne mensuelle	5.645	439	1.146	40.276	14.515	62.022
1944 Moyenne mensuelle	3.639	153	2.418	23.406	3.099	32.716
1945 Moyenne mensuelle	4.220	254	2.717	25.935	3.823	36.950
1945 Mai	3.765	132	2.206	19.898	2.796	28.887
Juin	3.977	199	2.163	22.858	4.536	33.734
Juillet	4.876	324	2.926	25.124	5.304	38.354
Août	4.669	268	3.063	24.434	4.989	37.423
Septembre	4.346	227	3.081	27.482	5.183	40.319
Octobre	6.021	435	3.258	39.226	5.462	54.402
Novembre	5.956	443	3.158	44.388	5.470	59.415
Décembre	6.152	454	3.111	46.266	6.394	62.377
1946 Janvier	6.234	488	3.068	45.347	7.756	62.893
Février	6.526	441	2.817	41.716	7.663	58.162
Mars	6.060	524	3.330	47.909	9.761	67.584
Avril	5.342	575	3.142	47.509	9.879	66.447
Mai	5.786	612	3.462	49.165	10.496	69.521

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX			
	Source : Institut National de Statistique				Source : I. N. S.		Source : Banque Nationale de Belgique			
	Indice général	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers	Indice général	Alimentation	Indice général	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1944 Décembre	151	117	112	196	102	113	83	72	101	59
1945 Janvier	118	108	106	133	96	113	75	78	94	61
Février	157	152	206	149	110	122	86	84	99	59
Mars	159	156	159	164	127	144	108	95	132	61
Avril	122	116	123	130	114	136	98	81	123	60
Mai	126	129	129	124	135	140	103	86	145	63
Juin	150	151	175	143	149	161	118	83	153	81
Juillet	148	140	202	142	163	175	119	84	160	99
Août	161	147	202	167	186	183	132	90	193	114
Septembre	161	156	179	161	227	239	135	82	188	126
Octobre	200	208	245	185	205	218	142	93	180	169
Novembre	230	219	247	254	179	210	178	98	182	275
Décembre	215	202	221	226	231	272	190	105	216	297
1946 Janvier	195	210	245	158	252	260	193	102	209	374
Février	199				222	237	175	99	185	321
Mars						260		111	225	464
Avril						259		107	221	404
Mai						252				

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

66

II — CONSOMMATION DE TABAC
(Fabrication et importation)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
1944.....	74	181	2.070	3.944
1945.....	108	249	2.562	6.065
1943 3 ^e trimestre.....	25	49	484	952
4 ^e id.....	26	57	547	1.209
1944 1 ^{er} id.....	22	58	687	1.066
2 ^e id.....	23	48	521	947
3 ^e id.....	16	39	487	954
4 ^e id.....	13	38	375	977
1945 1 ^{er} id.....	19	42	437	1.004
2 ^e id.....	23	64	677	1.547
3 ^e id.....	32	71	658	1.607
4 ^e id.....	34	72	790	1.907
1946 1 ^{er} id.....	31	76	1.241	2.092
2 ^e id.....	31	77	1.363	1.996

67

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	1944 Moyenne mensuelle.....	10.874	309	12.566	1.279
1945 Moyenne mensuelle.....	9.605	238	11.505	2.810	1.068
1945 Mars.....	8.902	169	13.347	2.534	115
Avril.....	8.400	149	14.575	3.043	452
Mai.....	6.427	185	17.351	3.286	1.120
Juin.....	5.905	122	16.602	2.649	376
Juillet.....	11.204	143	17.329	3.307	647
Août.....	18.628	132	19.353	2.679	1.501
Septembre.....	12.374	196	10.762	2.190	2.248
Octobre.....	11.562	349	8.515	3.130	2.295
Novembre.....	8.029	421	3.627	2.528	2.164
Décembre.....	7.531	436	2.766	3.379	1.485
1946 Janvier.....	9.182	325	5.868	7.287	1.983
Février.....	9.402	218	6.593	8.139	922
Mars.....	9.531	276	11.251	14.057	679
Avril.....	7.903	297	11.772	16.371	632
Mai.....	6.705	173	13.648	21.520	481

LES TRANSPORTS

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total			
1943 Moyenne mensuelle.....	122,9	117,9	12,9	253,7	353,0	— 99,3	139,17
1944 Moyenne mensuelle.....	58,5	47,7	12,0	118,2	(1) 325,9	— 207,7	276,76
1945 Janvier.....	50,7	31,8	11,4	93,9	244,9	— 151,0	260,73
Février.....	56,5	61,8	7,2	125,5	256,2	— 130,7	204,13
Mars.....	77,2	77,3	17,9	172,4	258,9	— 86,5	150,17
Avril.....	95,1	67,6	8,8	171,5	243,0	— 71,5	141,69
Mai.....	108,4	74,7	6,0	189,1	212,4	— 23,3	112,34
Juin.....	118,4	105,5	7,6	231,6	215,9	+ 15,7	93,23
Juillet.....	151,4	121,4	9,5	282,2	264,4	+ 17,8	93,65
Août.....	181,7	145,0	11,6	338,3	350,6	— 12,3	103,65
Septembre.....	181,3	156,2	11,2	348,7	410,9	— 62,2	117,83
Octobre.....	160,3	202,1	12,0	374,3	464,5	— 90,2	124,09
Novembre.....	150,5	213,3	13,2	377,0	465,1	— 88,1	123,34
Décembre.....	152,4	207,2	13,5	373,1	498,8	— 125,7	133,70
1946 Janvier.....	147,6	224,1	17,0	388,8	535,8	— 147,0	137,83
Février.....	132,9	227,0	12,5	372,5	555,2	— 182,6	149,02
Mars.....	161,3	256,9	15,0	433,2	582,9	— 149,6	134,54

(1) La moyenne mensuelle des dépenses 1944 n'est pas la moyenne des 12 postes mensuels parce qu'il y a lieu de déduire, de septembre à novembre, un montant de 425.800.000 francs de dépenses couvertes par l'Etat pour le coût de transports militaires alliés. En outre, du montant des dépenses de décembre, il a déjà été déduit 224.200.000 francs de dépenses couvertes par l'Etat pour le même motif.

L'intervention totale de l'Etat se monte donc à fr. 425.800.000 + fr. 224.200.000 = 650.000.000 de francs.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)							
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
								Service interne belge	Service internat.	Transit	Total	
1943 Moyen. mens..	194.111	75.176	49.559	243.670	16.457	531	3.260	139	101	15	255	
1945 Moyen. mens..	124.982	46.401	52.286	177.268	14.216	416	2.141	113	36	22	171	
1945 Mars	84.753	37.974	47.674	132.427	10.819	301	1.497	75	5	19	99	
Avril	67.189	24.114	49.213	116.402	12.616	360	1.183	55	5	14	74	
Mai	73.280	28.344	54.330	127.610	13.445	378	1.312	66	10	10	86	
Juin	106.665	43.390	67.953	174.608	13.277	389	1.772	100	15	5	120	
Juillet	121.260	42.607	61.250	182.510	15.417	472	2.129	110	39	16	165	
Août	150.143	48.780	61.999	212.142	15.875	511	2.355	130	41	17	188	
Septembre	157.952	54.697	53.295	211.247	17.195	524	2.592	143	70	12	225	
Octobre	205.189	68.643	50.133	255.322	19.023	550	3.347	186	66	29	281	
Novembre	217.012	71.912	55.515	272.527	18.487	532	3.520	187	75	32	294	
Décembre	199.151	74.403	41.929	241.080	18.057	518	3.609	191	90	64	345	
1946 Janvier	217.303	85.865	34.661	251.964	19.386	559	3.530	207	94	25	326	
Février	217.941	80.944	39.781	257.722	18.050	518	3.817	199	131	48	378	
Mars	252.021	86.967	45.025	297.046	18.536	537	4.021	222	109	39	370	
Avril	270.118	92.323	34.767	304.885			4.326				404	
Mai	256.042	82.717	35.436	291.478			4.121				371	

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Prod. chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brats et goudrons	Divers
1944 Moyenne mensuelle	91	1.273	215	582	112	80	92	64	7	40	11	70
1945 Moyenne mensuelle	171	2.134	230	1.033	112	105	195	196	20	70	23	149
1944 Avril	102	1.252	164	483	235	65	109	65	9	41	10	70
Mai	35	570	62	352	34	19	50	16	1	10	4	22
Juin	35	619	52	430	22	32	31	19	2	12	4	15
Juillet	57	999	116	622	28	69	59	28	3	38	6	30
Août	57	940	109	558	35	60	60	35	1	31	6	45
Septembre	11	218	71	98	4	11	8	9	1	5	1	10
Octobre	48	881	367	366	1	22	36	36	1	11	5	36
Novembre	73	1.318	661	445	1	32	60	55	1	9	7	47
Décembre	65	1.113	340	570	2	33	57	52	1	10	7	41
1945 Mars	99	1.497	178	884	24	56	143	80	7	24	16	85
Juin	120	1.772	139	863	35	97	181	218	8	40	30	161
Septembre	225	2.592	203	1.105	269	135	248	295	39	89	20	189
Décembre	345	3.609	314	1.750	253	209	290	330	23	179	47	214
1946 Mars	370	4.005	274	1.778	260	309	401	397	40	203	63	280

(1) Non compris les transports militaires.

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées (milliers)
(milliers de tonnes)												
1944 Moyenne mensuelle	984	190	509	6	56	69	53	1	29	8	63	6.304
1945 Moyenne mensuelle	1.722	201	823	28	88	183	179	12	56	16	135	0.124
1945 Janvier	787	114	511	1	36	36	31	1	12	7	38	3.298
Février	984	139	588	8	45	57	50	5	21	9	62	4.942
Mars	1.263	162	682	24	53	137	78	7	24	14	82	6.730
Avril	1.001	107	452	24	58	139	85	5	27	18	86	6.023
Mai	1.084	106	542	12	58	132	94	5	28	17	90	5.580
Juin	1.592	127	794	17	85	173	207	5	36	12	136	6.975
Juillet	1.680	125	766	19	101	211	217	9	55	12	165	6.358
Août	1.898	148	843	22	88	232	251	57	62	14	181	6.064
Septembre	2.048	178	929	35	113	235	268	25	70	17	176	6.247
Octobre	2.774	477	1.193	79	134	281	267	9	93	26	215	8.217
Novembre	2.812	495	1.185	45	142	288	317	6	108	26	200	8.519
Décembre	2.741	236	1.386	51	146	273	288	11	138	25	187	4.541
1946 Janvier	2.902	165	1.532	56	193	306	249	13	169	25	194	5.269
Février	2.812	170	1.442	76	174	299	259	13	157	27	195	5.462
Mars	3.241	200	1.564	83	205	375	356	15	165	40	238	6.046

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS (1)

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane souscrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

I — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués			
IMPORTATIONS												
1938 Moyenne mens.	0,7	314,3	2.249,6	54,5	2.610,1	2,3	389,8	1.046,4	444,6	39,3	1.922,4	734
1939 Moyenne mens.	0,5	311,5	2.115,2	52,6	2.479,8	1,9	334,1	896,0	386,8	33,8	1.652,6	666
1945 Moyenne mens.	0,2	128,2	489,1	13,9	631,4	1,4	284,6	598,1	258,7	—	1.142,8	1.810
1945 Mars	—	22,3	40,2	5,2	67,7	—	65,1	159,7	62,1	—	286,9	4.242
Avril	0,1	25,9	81,2	8,2	115,4	1,2	203,9	537,7	100,5	—	843,3	7.309
Mai	—	30,4	53,3	2,0	85,7	—	77,8	345,7	87,1	—	510,6	5.961
Juin	—	82,7	254,7	7,3	344,7	0,3	185,8	631,8	154,1	—	972,0	2.820
Juillet	—	165,2	445,5	11,4	622,1	0,7	330,1	623,1	218,7	—	1.172,6	1.885
Août	—	374,7	528,0	19,6	922,3	0,1	594,2	629,2	299,5	—	1.523,0	1.651
Septembre	—	171,1	774,2	16,4	961,7	0,7	404,7	959,8	329,0	—	1.649,2	1.762
Octobre	—	207,9	1.119,3	21,2	1.348,4	1,2	530,5	929,1	435,0	—	1.895,9	1.406
Novembre	1,6	199,2	1.254,5	32,0	1.487,3	11,6	381,9	1.169,6	569,4	0,4	2.132,9	1.434
Décembre	—	253,0	1.178,6	39,2	1.470,8	0,7	622,5	1.135,8	794,6	—	2.553,6	1.736
1946 Janvier	—	132,1	1.274,1	33,4	1.439,6	0,2	511,3	1.400,3	751,7	7,4	2.670,9	1.855
Février	—	397,9	1.122,8	34,6	1.555,3	0,6	612,6	1.463,8	707,4	—	2.784,4	1.790
Mars	—	309,2	1.245,3	33,6	1.588,1	2,1	746,3	1.373,5	831,0	—	2.952,9	1.859
Avril	—	113,0	1.226,9	51,1	1.391,0	0,9	634,8	1.345,5	1.146,9	1,2	3.129,3	2.250
Mai	0,1	120,5	1.328,8	42,7	1.492,1	2,4	817,3	1.767,0	1.183,8	0,4	3.770,9	2.527
EXPORTATIONS												
1938 Moyenne mens.	0,5	50,3	1.431,1	348,9	1.830,8	5,5	94,3	815,1	871,7	19,2	1.805,8	986
1939 Moyenne mens.	0,4	34,3	1.428,2	358,1	1.821,0	4,4	66,5	802,7	924,8	16,9	1.815,3	999
1945 Moyenne mens.	—	7,9	94,1	18,3	120,3	7,0	28,6	144,1	150,6	—	330,3	2.745
1945 Mars	—	5,2	30,6	2,0	37,8	1,6	22,0	25,2	43,3	—	92,1	2.436
Avril	—	5,5	32,8	2,0	40,3	0,5	36,9	33,7	44,9	—	116,0	2.876
Mai	0,1	0,8	46,1	7,0	54,0	10,0	7,3	36,4	72,8	—	126,5	2.341
Juin	0,4	1,1	66,6	7,6	75,7	25,5	10,4	81,5	69,4	—	186,8	2.468
Juillet	—	3,8	90,8	10,6	105,2	7,1	38,6	85,3	101,8	—	232,8	2.210
Août	0,2	2,7	120,1	15,6	138,6	14,1	20,7	146,0	174,1	0,4	355,3	2.565
Septembre	0,1	4,2	180,6	19,0	203,9	13,2	23,6	261,6	202,3	—	500,7	2.455
Octobre	—	10,9	149,0	27,6	187,6	1,2	23,9	347,5	193,7	—	566,3	3.013
Novembre	—	39,0	196,4	58,1	293,5	6,1	89,2	257,9	393,3	0,1	746,6	2.544
Décembre	—	20,2	177,4	67,8	265,4	4,0	50,9	435,8	493,4	—	984,1	3.708
1946 Janvier	—	35,7	242,5	93,5	371,7	1,5	75,1	470,8	626,7	—	1.174,1	3.159
Février	—	31,4	244,3	108,3	384,0	1,0	91,2	544,4	662,3	—	1.298,9	3.382
Mars	—	17,3	328,1	164,5	509,9	0,6	57,1	772,8	1.038,3	0,7	1.869,5	3.666
Avril	—	6,6	338,4	137,8	482,8	1,0	49,2	700,6	908,9	1,3	1.661,0	3.440
Mai	0,1	19,9	370,6	181,3	571,9	10,7	118,7	776,8	1.359,2	1,1	2.266,5	3.963

(1) De janvier à avril 1945 : Belgique seulement.

II — RESUME D'APRES LE DEGRE D'ACHEVEMENT DES PRODUITS
(classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations du 17 septembre 1935)

76

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (2)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (2)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS (1)								
1938 Moyenne mensuelle	2.038	536	56	2.630	941	522	430	1.931
1939 Moyenne mensuelle	1.924	505	51	2.480	788	448	381	1.653
1945 Moyenne mensuelle	501	117	13	631	584	270	286	1.143
1945 Mars	50	16	2	68	140	94	53	287
Avril	54	55	6	115	462	266	115	843
Mai	63	21	2	86	277	136	97	511
Juin	263	76	6	345	570	238	163	972
Juillet	526	87	9	622	611	325	236	1.173
Août	748	158	16	922	873	325	324	1.523
Septembre	782	160	20	962	880	412	401	1.694
Octobre	1.109	236	23	1.348	867	483	523	1.896
Novembre	1.131	321	35	1.487	1.089	427	635	2.133
Décembre	1.199	232	40	1.471	1.206	505	841	2.554
1946 Janvier	1.107	297	36	1.440	1.197	686	785	2.671
Février	1.249	271	35	1.555	1.480	525	776	2.785
Mars	1.209	335	44	1.588	1.403	578	968	2.949
Avril	1.070	269	52	1.391	1.195	727	1.203	3.125
Mai	1.085	356	51	1.492	1.432	962	1.373	3.771
EXPORTATIONS (1)								
1938 Moyenne mensuelle	920	773	140	1.834	366	777	656	1.810
1939 Moyenne mensuelle	882	808	131	1.821	329	837	641	1.815
1945 Moyenne mensuelle	79	34	7	120	68	114	143	330
1945 Mars	31	5	2	38	32	23	37	92
Avril	30	8	2	40	46	24	46	116
Mai	44	6	4	54	30	36	60	126
Juin	57	15	3	76	48	59	80	187
Juillet	83	16	6	105	33	83	117	233
Août	101	30	8	139	73	87	194	355
Septembre	136	60	8	204	109	153	239	501
Octobre	109	70	8	187	117	207	242	566
Novembre	181	92	21	294	164	287	296	747
Décembre	143	103	19	265	160	378	382	984
1946 Janvier	186	162	23	372	215	428	530	1.174
Février	173	181	30	384	203	532	564	1.299
Mars	208	265	37	510	253	874	742	1.809
Avril	184	263	36	483	221	818	621	1.661
Mai	201	319	52	572	240	1.088	938	2.266

(1) De janvier à avril 1945 : Belgique seulement.

(2) Y compris les articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.

LE CHOMAGE
NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLES

81

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
Moyenne journalière du mois													
1945 Avril	—	—	29	131.530	19.220	9.668	36.512	39.552	13.208	10.846	2.044	498	357
Mai	—	—	22	128.441	18.301	7.950	37.871	40.106	12.134	10.771	1.680	162	291
Juin	—	—	24	124.565	20.526	7.112	36.794	39.177	11.688	7.383	1.534	125	225
Juillet	—	—	29	119.335	20.774	6.656	35.434	37.966	10.174	6.302	1.550	77	240
Août	—	—	22	116.775	20.498	6.317	36.303	35.661	10.328	6.698	1.464	66	262
Septembre	—	—	30	113.288	23.671	5.552	31.325	36.753	9.256	5.196	1.258	57	220
Octobre	—	—	24	102.943	23.508	4.980	27.966	32.776	7.904	4.193	1.010	61	224
Novembre	—	—	24	99.374	24.436	5.645	26.669	30.352	7.033	3.899	975	63	299
Décembre	—	—	30	121.742	28.086	8.097	32.689	36.204	9.106	4.689	1.972	307	588
1946 Janvier	—	—	24	135.884	31.894	11.497	34.325	37.047	11.498	4.637	2.888	905	1.191
Février	—	—	24	108.130	27.261	9.715	25.493	29.452	8.324	3.805	2.068	987	1.044
Mars	—	—	30	95.054	23.293	8.897	22.699	26.114	7.196	3.102	1.723	569	791
Avril	—	—	23	67.053	18.691	5.976	15.262	18.829	4.439	1.838	1.165	82	401
Moyenne journalière hebdomadaire													
Février	3	9	6	113.558	28.609	10.210	28.518	30.654	9.189	3.967	2.245	1.036	1.130
	10	16	6	107.169	27.413	9.737	25.416	29.150	8.109	3.647	2.044	726	927
	17	23	6	103.517	26.559	9.283	24.322	28.122	7.825	3.591	1.946	948	921
	24	2	6	108.278	26.463	9.632	25.715	29.882	8.175	4.016	2.038	1.160	1.197
Mars	3	9	6	123.808	27.652	11.448	30.689	33.583	10.963	4.509	2.178	1.264	1.522
	10	16	6	100.057	25.111	9.474	23.356	27.446	7.643	3.579	1.787	815	846
	17	23	6	90.133	20.315	8.618	21.423	24.815	6.430	2.795	1.580	383	596
	24	30	6	83.659	22.138	7.821	19.822	23.157	5.704	2.496	1.584	237	520
	31	6	6	77.615	21.248	7.122	18.253	21.568	5.242	2.133	1.485	144	470
Avril	7	13	6	70.858	19.233	6.521	16.507	20.064	4.750	1.947	1.302	102	432
	14	20	6	68.807	19.424	6.132	15.620	19.521	4.532	1.887	1.200	83	408
	21	27	5	65.300	18.475	5.747	15.038	18.262	4.365	1.822	1.126	69	396
	28	4	6	62.132	17.633	5.506	14.245	17.470	4.108	1.695	1.033	74	368
Mai	5	11	6	59.604	18.084	5.175	13.239	16.295	3.874	1.545	980	55	377
	12	18	6	57.032	17.521	4.994	12.127	15.511	3.956	1.550	956	47	370
	19	25	6	53.796	16.674	4.717	11.385	13.729	2.760	1.469	907	39	360
	26	1	5	52.881	16.726	4.637	11.110	13.998	3.668	1.417	890	42	393

I — BELGIQUE

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ACTIF

	28-3-1946	4-4-1946	11-4-1946	17-4-1946	25-4-1946	2-5-1946	9-5-1946	16-5-1946	23-5-1946	29-5-1946
Encaisse en or	22.602	22.495	22.960	22.059	22.959	22.836	22.835	22.835	22.835	22.835
Produit indisponible en or de la réévaluation de l'encaisse (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944).....	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
<i>Total de l'encaisse en or...</i>	33.095	32.988	33.453	33.452	33.452	33.329	33.328	33.328	33.328	33.328
Avoirs en devises étrangères (à vue ... à terme..)	3.230	2.939	2.703	3.181	2.782	2.441	2.910	2.725	2.722	2.574
Effets en francs belges sur l'étranger..	1.427	2.474	2.456	2.208	2.338	2.349	1.966	1.971	1.753	1.473
Effets sur la Belgique:	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets commerciaux	925	908	858	819	822	769	1.009	1.005	1.118	1.052
Effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	970	1.809	1.650	1.513	1.021	1.499	1.065	1.211	1.474	1.460
Effets publics	104	2	17	17	95	220	53	53	121	30
Avances sur fonds publics	218	161	166	181	167	249	239	187	222	219
Monnaies divisionnaires et d'appoint...	626	629	664	698	737	748	771	804	836	847
Créances sur l'Etat :										
Avances au Trésor :										
Certificats « A » (compte propre et Office d'Aide Mutuelle)	43.553	43.953	44.089	43.602	43.310	43.610	43.815	43.334	42.604	43.219
Certificats « C » (soldes des armées Alliées)	4.784	3.922	3.920	3.920	3.920	3.920	3.920	3.920	3.920	3.920
Autres créances sur l'Etat.....	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073	1.073
Fonds publics	653	653	653	653	653	653	653	653	653	653
Immeubles de service, matériel et mobilier	146	146	146	146	146	140	146	146	146	146
Valeurs de la Caisse de Pension du Personnel	244	242	242	243	242	242	241	241	241	241
Divers	82	120	121	112	116	122	128	128	132	135
Banque d'Emission à Bruxelles	91.131	92.020	92.212	91.819	90.875	91.371	91.318	90.780	90.344	90.371
	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597
	155.728	156.617	156.809	156.416	155.472	155.968	155.915	155.377	154.941	154.968

PASSIF

	28-3-1946	4-4-1946	11-4-1946	17-4-1946	25-4-1946	2-5-1946	9-5-1946	16-5-1946	23-5-1946	29-5-1946
Billets en circulation	72.838	73.073	73.477	73.031	72.564	73.139	73.122	72.634	72.251	72.543
Comptes courants :										
Trésor public	4	4	6	7	6	6	5	3	11	1
Divers	3.129	3.196	3.597	3.673	3.217	3.165	3.148	3.122	3.082	2.770
<i>Total des engagements à vue...</i>	75.971	76.873	77.080	76.711	75.787	76.310	76.275	75.759	75.344	75.314
Comptes temporairement indisponibles	1.212	1.196	1.179	1.159	1.143	1.131	1.116	1.094	1.073	1.056
Caisse de Pension du Personnel.....	243	242	242	243	242	242	241	242	241	241
Trésor public Compte indisponible de réévaluation (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944)...	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
Opérations d'inventaire différées et divers	512	518	521	527	528	531	533	534	537	538
Capital	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
Réserves et comptes d'amortissement..	453	453	453	453	453	453	453	453	453	453
Arrêté-loi du 6-10-1944 :	89.084	89.975	90.168	89.786	88.846	89.360	89.311	88.775	88.341	88.295
Billets à transférer en comptes temporairement indisponibles ou bloqués et billets anciens non déclarés.....	846	842	840	823	818	786	782	777	774	773
Provision à valoir sur le montant des billets acquis à l'Etat en vertu de l'article premier, § 2, de l'arrêté-loi du 6 octobre 1944	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
Comptes de l'arrêté-loi du 6 octobre 1944										
Compte spécial ouvert en vertu de l'art. 9 de la loi du 14 octobre 1945	61.798	61.800	61.801	61.807	61.808	61.822	61.822	61.825	61.826	61.900
	155.728	156.617	156.809	156.416	155.472	155.968	155.915	155.377	154.941	154.968

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France
(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics. Effets es-comptés sur la France (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	Avances sur titres	Bons du Trésor négociables (convention du 29-2-40)	Prêts sans intérêt à l'Etat (loi du 9 juin 1857, conv. du 29-3-1878, etc.)	Avances provisoires à l'Etat (conventions des 29-9-38, 29-2-40, 9-6-40, 8-6-44, etc.)	Avances provisoires consenties à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France	Billets au porteur en circulation	Comptes courants cré-iteurs	Rapport de l'encaisse-or aux engagements à vue
1939 Moyenne annuelle.....	92.939	20,0	8.563	3.427	3.517	—	10.000	2) 20.564 3) 7.567	—	128.514	21.600	61,91
1942 Moyenne annuelle.....	4) 84.598	37,0	4.763	7.878	2.931	30.000	10.000	66.233	174.334	314.577	75.098	21,71
1943 Moyenne annuelle.....	84.598	37,0	6.179	8.426	2.850	30.000	10.000	61.773	269.159	437.130	45.007	17,55
1945 4 janvier.....	5) 75.151	41,7	27.990	13.005	3.626	30.000	10.000	900	426.000	574.903	37.916	12,26
8 février.....	75.151	41,7	25.800	12.771	3.479	30.000	10.000	7.700	426.000	569.719	46.356	12,20
8 mars.....	75.151	41,7	19.579	12.804	3.382	30.000	10.000	11.500	426.000	571.629	40.423	12,28
5 avril.....	75.151	44,2	16.749	13.483	3.537	30.000	10.000	18.650	426.000	583.509	40.280	12,05
8 mai.....	75.151	45,1	14.915	13.484	3.332	30.000	10.000	28.250	426.000	589.475	40.571	11,93
9 août.....	75.151	45,8	14.036	12.866	3.675	29.850	10.000	—	426.000	450.909	147.295	12,56
6 septembre.....	75.151	45,8	12.976	13.699	3.793	30.000	10.000	—	426.000	479.309	119.699	12,55
4 octobre.....	75.151	45,8	17.376	14.809	3.956	30.000	10.000	—	426.000	509.306	96.499	12,41
8 novembre.....	65.152	47,2	23.422	15.914	4.144	40.000	10.000	—	426.000	534.796	78.061	10,51
6 décembre.....	65.152	43,8	26.238	18.403	4.018	40.000	10.000	—	426.000	555.576	64.488	10,63
1946 10 janvier.....	6) 129.817	66,9	27.125	20.730	4.005	—	10.000	—	426.000	580.432	65.189	20,11
7 février.....	129.817	(6) 66,7	30.952	20.709	4.009	—	10.000	—	426.000	593.891	55.487	19,99
7 mars.....	129.817	67,2	32.663	21.780	3.891	—	10.000	4.850	426.000	609.776	49.143	19,70
4 avril.....	129.817	3,1	33.646	22.829	3.861	—	10.000	20.450	426.000	622.816	53.067	19,21
9 mai.....	7) 94.817	3,1	43.237	22.935	3.855	35.000	10.000	13.700	426.000	625.580	52.849	13,98

Taux d'escompte f. actuel : 1 5/8 % depuis le 20 janvier 1945.
précédent : 1 3/4 % depuis le 17 mars 1941.

(1) Cette rubrique comprend les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et, à partir du 8 novembre 1945, les effets escomptés sur l'étranger.

(2) Avances provisoires sans intérêt à l'Etat (remboursables conformément à l'article 8 de la convention du 12 novembre 1938).

(3) Cette rubrique ne figure à la situation hebdomadaire que depuis le 21 septembre 1939; ce chiffre est donc la moyenne des quinze dernières situations de l'année 1939.

(4) Un décret de loi du 29 février 1940 réévalue l'encaisse-or sur la base de 23 mgr. 34 d'or au titre de 900/1000 et après prélèvement d'une somme de 30 milliards pour le Fonds de stabilisation des changes.

(5) La diminution de 9.447 millions de francs a pour contrepartie une nouvelle rubrique de l'actif intitulée « Engagement de l'Etat français relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique ».

(6) Réévaluation de l'encaisse-or (Convention du 24 décembre 1945) sur la base de 134.027,90 fr. fr. par kg. d'or fin et des disponibilités en devises étrangères sur la base des cours d'achat pratiqués par le Fonds de stabilisation des changes.

(7) En vertu de la nouvelle convention entre le Trésor et la Banque de France, qui a été approuvée par le dernier Conseil des Ministres, la Banque transfère au Fonds de stabilisation des changes un peu plus de 260 tonnes d'or d'une valeur de 35 milliards de francs. La Banque de France reçoit en contre-partie un Bon du Trésor improductif d'intérêts. L'encaisse-or est ainsi ramenée à environ 95 milliards de francs.

Bank of England
(milliers de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Depart.)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1939 Moyenne annuel.	(2) 183	819	106.985	8.501	22.890	138.376	507.256	—	21.318	102.535	37.993	161.846	25,6
1944 Moyenne annuel.	242	1.195	213.980	6.011	16.229	236.220	1.136.589	1.160.346	9.942	184.333	56.195	250.470	12,8
1945 Moyenne annuel.	245	961	251.841	9.214	14.978	276.033	1.284.388	1.310.577	12.781	217.876	55.063	285.720	9,6
1945 7 mars.....	242	1.524	231.978	7.824	14.772	254.574	1.220.564	1.250.000	6.257	204.113	57.379	267.749	11,6
4 avril.....	242	1.417	225.553	20.660	14.834	261.047	1.240.265	1.250.000	10.877	187.931	55.981	254.789	4,5
9 mai.....	242	1.256	181.443	17.019	14.471	213.533	1.250.056	1.300.000	19.547	176.126	51.553	247.226	20,8
6 juin.....	242	1.239	219.428	5.514	12.691	237.633	1.270.839	1.300.000	18.232	181.171	51.325	250.728	12,2
4 juillet.....	248	1.187	261.973	3.731	13.266	278.970	1.294.071	1.350.000	9.068	251.072	58.313	318.453	18,0
8 août.....	248	605	246.588	2.313	13.652	262.553	1.323.842	1.350.000	15.004	203.092	53.501	271.597	9,9
5 septembre.....	248	345	263.938	6.205	11.979	282.122	1.330.936	1.350.000	16.237	214.848	52.678	283.763	6,9
10 octobre.....	248	301	275.205	4.261	11.492	290.953	1.330.204	1.350.000	25.060	211.756	56.818	293.634	6,9
7 novembre.....	248	454	258.255	10.933	17.046	286.234	1.328.353	1.350.000	18.223	221.248	53.397	292.868	8,3
5 décembre.....	248	364	274.105	6.904	13.682	294.691	1.336.550	1.350.000	14.774	219.023	57.168	290.965	4,8
1946 9 janvier.....	248	311	284.830	10.789	13.880	309.499	1.358.847	1.400.000	11.645	262.215	59.473	333.333	12,5
6 février.....	248	538	205.875	2.642	20.082	228.599	1.333.802	1.400.000	12.974	207.897	56.746	277.617	24,1
6 mars.....	248	966	201.905	14.223	15.476	231.604	1.324.001	1.400.000	19.275	217.616	53.470	290.361	26,6
10 avril.....	248	726	183.510	39.551	15.083	238.144	1.338.754	1.400.000	14.548	215.822	52.287	282.657	22,0
8 mai.....	248	1.229	214.725	17.795	18.311	250.831	1.343.104	1.400.000	14.096	226.042	51.183	291.321	20,0

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contrepartie de l'or
(2) Moyenne des quatre derniers mois de 1939

Nederlandsche Bank
(millions de florins)

DATES	Encaisse or	Porte-feuille-effets sur la Hollande	Porte-feuille sur l'étranger	Correspondants à l'étranger	Moyens de paiement à l'étranger (non compris la monnaie d'appoint)	Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants	Divers actifs	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs				Ensemble des engagements à vue	
									Particuliers		Trésor			
									soldes bloqués	autres soldes	compte spécial	autres		
1939 Moyen. ann...	1.213	25,4	2	—	—	235	16,4	1.056	419		47		1.522	
1944 Moyen. ann...	932 (1)	23,0	3.887	62,5	19,8	135	17,1	4.311	517		104	19	4.951	
1945 Moyen. ann...	818	28,4	4.436	48,6	18,3	138	32,0	3.744	921		105	716	5.486	
1945 5 mars	931	362,0	4.455	24,8	24,4	134	18,3	5.328	360		105	—	5.793	
9 avril	931	700,2	4.431	36,6	18,6	132	24,8	5.485	502		105	1	6.093	
7 mai	931	788,4	4.431	36,6	20,5	132	23,9	5.518	572		105	—	6.105	
4 juin	931	724,4	4.431	36,6	20,5	134	20,0	5.264	502		105	242	6.113	
9 juillet	713	595,3	4.431	42,1	15,5	132	28,5	4.901	513		105	43	5.562	
6 août	713	239,3	4.431	42,1	15,5	136	34,5	3.087	1.207	560	105	255	5.214	
10 septembre	713	1,1	4.431	42,0	14,3	138	36,6	2.445	1.332	568	105	521	4.972	
8 octobre	713	0,1	4.431	56,3	14,5	134	55,2 (2)	855 (3)	398	1.708	105	1.680	4.999	
5 novembre	713	0,1	4.431	74,1	14,4	142	36,7	521	830	739	(4) 398	105	2.409	5.002
10 décembre	713	0,1	4.452	74,2	14,1	138	72,3	344	1.162	492	(4) 431	105	2.520	5.056
1946 7 janvier	713	0,2	4.455	70,3	14,0	140	70,8	322	1.442	532	327	105	2.238	4.966
4 février	713	—	4.454	207,3	15,3	144	89,4	308	1.812	405	560	106	1.835	5.026
4 mars	713	—	4.431	164,2	15,2	180	66,7	302	2.029	177	551	106	1.797	4.992
8 avril	713	1,1	4.431	212,2	15,8	157	35,0	292	2.186	(5) 467	586	106	1.467	5.104
6 mai	713	1,2	4.431	207,6	15,9	157	15,3	279	2.260	(5) 614	730	106	1.122	5.111

Taux d'escompte : actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Moyenne des seize dernières situations.
(2) Anciennes émissions.
(3) Nouvelle émission.
(4) Y compris les soldes dont on ne peut disposer que par virement, soit 19 millions au 5 novembre 1945 et 51 millions au 10 décembre 1945.
(5) Dont solde bloqué des banques : 327 millions au 8 avril, 514 millions au 6 mai.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1939 Moyenn. annuel.	2.525	281,0	93,0	36,9	0,2	1.806	1.179	94,01
1944 Moyenn. annuel.	4.386	90,6	93,7	17,2	5,9	3.033	1.427	100,37
1945 Moyenn. annuel.	4.689	117,3	184,1	19,7	7,3	3.527	1.276	100,06
1945 7 mars	4.610	91,1	280,6	15,7	7,8	3.454	1.340	98,06
7 avril	4.644	108,1	332,8	15,6	7,1	3.513	1.382	97,07
7 mai	4.766	102,4	323,3	15,4	6,6	3.512	1.495	97,24
7 juin	4.771	113,9	335,2	16,7	7,3	3.493	1.536	97,14
7 juillet	4.622	113,9	51,4	18,4	7,1	3.473	1.121	103,08
7 août	4.641	144,0	40,4	29,2	6,2	3.489	1.154	103,05
7 septembre	4.684	150,8	65,6	16,8	5,8	3.535	1.172	102,72
6 octobre	4.695	134,7	249,7	17,8	5,5	3.618	1.262	98,97
7 novembre	4.805	107,4	269,9	16,9	7,8	3.669	1.323	98,42
7 décembre	4.774	127,8	86,4	25,5	8,1	3.696	1.111	101,98
7 janvier	4.778	166,7	101,1	24,3	6,9	3.712	1.138	101,94
1946 7 février	4.735	184,9	80,0	23,6	5,8	3.550	1.259	102,31
7 mars	4.712	207,3	115,5	20,3	8,4	3.531	1.306	101,70
6 avril	4.757	180,4	69,0	24,4	8,4	3.560	1.260	102,42
7 mai	4.764	178,5	31,5	41,7	9,6	3.536	1.272	102,79

Taux d'escompte : actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

86

DATES	Réserves de certificats-or			Autres Réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1939 Moyenne annuel.	13.552	9	13.561	362	2.581	4.553	11.753	85,4
1944 Moyenne annuel.	18.920	398	19.318	283	14.808	18.986	15.347	56,3
1945 Moyenne annuel.	17.404	688	18.092	240	21.350	23.139	16.977	45,1
1945 8 mars	17.651	641	18.292	250	19.350	22.264	16.082	48,4
4 avril	17.616	645	18.261	255	19.580	22.321	16.108	48,2
10 mai	17.508	677	18.185	241	20.720	22.722	16.939	46,5
6 juin	17.412	697	18.109	247	20.896	22.860	17.350	45,7
5 juillet	17.344	508	18.852	202	21.745	23.101	17.036	45,0
8 août	17.311	668	17.979	213	21.910	23.473	16.958	44,5
5 septembre ..	17.238	682	17.920	209	22.435	23.939	17.014	43,8
10 octobre	17.117	750	17.867	227	23.272	24.137	17.491	42,9
7 novembre ..	17.114	760	17.874	231	23.076	24.296	17.309	43,0
5 décembre ..	17.127	785	17.892	227	23.525	24.430	17.554	42,6
1946 9 janvier	17.089	802	17.891	278	23.859	24.485	17.886	42,2
6 février	17.189	794	17.983	349	23.227	24.149	17.659	43,0
6 mars	17.307	772	18.079	346	22.526	24.126	17.210	43,7
10 avril	17.354	745	18.099	316	22.232	24.011	16.827	44,3
8 mai	17.346	749	18.095	304	22.732	23.964	17.227	43,9

Taux d'escompte { actuel : 1 % depuis le 25 avril 1946.
précédent : 0,50 % depuis le 10 octobre 1942.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse or (1)	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étran- gers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Comptes d'ajustement de l'or et des devises	Fonds placés à la dis- position de l'Office de la Dette nationale	Actifs divers	Billets en circulation	Comptes courants				Divers passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1944 Moyenne annuelle...	960	479	78,5	621	630	693	278	2.239	568	274	50,0	892	169	2.967	81,75	61,68
1945 Moyenne annuelle...	1.050	335	30,2	739	710	937	260	2.475	723	191	30,7	944	216	3.043	80,83	65,73
1945 Mars	1.046	361	23,6	635	695	828	265	2.402	576	194	42,1	812	218	2.952	82,97	67,49
Avril	1.040	239	28,7	644	691	901	266	2.388	613	161	33,6	808	207	2.853	83,02	69,50
Mai	1.035	262	35,0	645	685	871	262	2.368	761	58	18,6	837	184	2.870	83,29	68,71
Juin	1.054	277	27,1	623	699	928	237	2.445	710	137	11,5	858	160	2.893	82,19	69,45
Juillet	1.055	291	33,3	730	710	975	200	2.412	738	308	14,3	1.060	124	3.024	83,31	66,46
Août	1.056	290	24,0	816	727	965	135	2.488	753	204	19,6	977	148	3.101	80,88	64,90
Septembre	1.057	298	20,5	881	734	991	211	2.576	801	210	22,5	1.034	159	3.146	78,17	63,99
Octobre	1.046	220	21,7	847	729	983	293	2.567	697	163	20,3	880	268	3.017	77,66	66,06
Novembre	1.046	393	42,3	940	737	1.038	308	2.546	1.049	38	44,8	1.131	354	3.245	78,28	61,41
Décembre	1.062	434	32,3	856	716	1.066	302	2.782	831	80	41,4	953	301	3.249	72,77	62,31
1946 Janvier	1.060	217	68,1	895	714	1.037	297	2.587	897	47	37,6	982	261	3.104	78,04	65,05
Février	1.060	207	42,2	940	718	1.006	323	2.506	953	43	30,2	1.026	239	3.039	80,57	66,44
Mars	1.054	211	27,6	978	713	996	311	2.507	891	103	29,9	1.024	235	3.052	80,12	65,82
Avril	1.048	166	24,7	(4) 1.042	703	1.114	(5) 248	2.459	1.003	162	(6) 17,9	1.283	(7) 604	3.085	81,27	64,76
Mai	1.043	210	59,1	(4) 1.071	706	1.025	(5) 232	2.453	1.163	32	(6) 108,6	1.304	(7) 589	3.174	81,03	62,63

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 8 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger; elle est calculée au prix de 2.480 Kr. par kg. d'or fin.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.
(4) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Actifs divers ».
(5) Tous autres actifs.
(6) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Divers passifs ».
(7) Tous autres passifs.

Taux d'escompte des principales banques d'émission

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	9 avril 1940	3,50	Hollande	27 juin 1941	2,50
Belgique	16 janvier 1945	1,50 (1)	Hongrie	22 octobre 1940	3,00
Bulgarie	1 décembre 1940	5,00	Indes britanniques	28 novembre 1935	3,00
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Italie	11 septembre 1944	4,00
Espagne	1 décembre 1938	4,00	Japon	21 juillet 1941	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	25 avril 1946	1,00	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Finlande	3 décembre 1934	4,00	Portugal	12 janvier 1944	2,50
France	20 janvier 1945	1,625	Roumanie	8 mai 1944	4,00
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,00	Suède	9 février 1945	2,50
Grèce	10 février 1945	7,00	Suisse	26 novembre 1936	1,50
			Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
			U. R. S. S.	1 juillet 1936	4,00

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Pour les acceptations non domiciliées en banque, le taux est de 1 3/4 %. Pour les acceptations de banque préalablement visées par la Banque Nationale de Belgique et pour les traites acceptées ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises, le taux est de 1 %.

III — BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 mars 1946		30 avril 1946		31 mai 1946	
ACTIF						
		%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	120.192	26,6	120.164	26,7	120.164	26,8
II. Encaisse :						
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques	13.669	3,0	13.692	3,0	11.831	2,6
III. Fonds à vue placés à intérêts	140	0,0	140	0,0	142	0,0
IV. Portefeuille réescomptable :						
1. Effets de commerce et acceptations de banque.....	7.594	1,7	8.317	1,8	7.827	1,7
2. Bons du Trésor	3.837	0,9	3.837	0,9	1.588	0,4
V. Fonds à terme placés à intérêts :						
A 3 mois au maximum	2.749	0,6	2.751	0,6	2.750	0,6
VI. Effets, placements et créances divers :						
1. Bons du Trésor	32.679	7,3	31.983	7,1	30.959	6,9
2. Autres effets, placements et créances divers.....	270.445	59,9	269.705	59,9	273.676	61,0
VII. Autres actifs	53	0,0	56	0,0	39	0,0
<i>Total actif</i>	451.358	100,0	450.645	100,0	448.976	100,0

PASSIF

I. Capital :								
Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune	500.000		500.000		500.000			
Actions libérées de 25 %	125.000	27,7	125.000	27,7	125.000	27,8		
II. Réserves :								
1. Fonds de réserve légale	6.528		6.528		6.528			
2. Fonds de réserve générale	13.343		13.342		13.342			
III. Dépôts à long terme :								
1. Dépôts au compte de Trust des Annuités.....	152.606	33,8	152.667	33,9	152.667	34,0		
2. Dépôt du Gouvernement allemand.....	76.303	16,9	76.334	16,9	76.334	17,0		
IV. Dépôts à court terme et à vue :								
(diverses monnaies)								
1. Banques centrales pour leur compte :								
A vue	3.662	0,8	5.187	1,2	3.581	0,8		
2. Banques centrales pour le compte d'autres déposants :								
A vue	633	0,1	633	0,1	633	0,1		
3. Autres déposants :								
a) A 3 mois au maximum	88	0,0	88	0,0	88	0,0		
b) A vue	357	0,1	371	0,1	372	0,1		
V. Dépôts à court terme et à vue (or) :								
a) A 3 mois au maximum	244	0,1	244	0,1	244	0,1		
b) A vue	16.714	3,7	14.379	3,2	14.315	3,2		
VI. Divers	16.958	12,4	14.623	12,4	14.559	12,5		
55.880			55.872		55.872			
<i>Total passif</i>	451.358	100,0	450.645	100,0	448.976	100,0		

Note : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LE MOUVEMENT DES AFFAIRES	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Chambres de compensation	35
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Chèques postaux	36
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES METAUX PRÉCIEUX		LA PRODUCTION	
I — Cours des métaux précieux	9	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Cours officiels des changes	10	II — Productions diverses	56
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		III — Production d'énergie électrique	58
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	IV — Distribution du gaz	59
II — Indices des actions	15	LA CONSOMMATION	
III — Mouvement des opérations aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	II — Consommation de tabac	66
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
Tableau rétrospectif		LES TRANSPORTS	
Détail des émissions : avril 1946		Activité de la Société nationale des Che- mins de fer belges	70
Groupement par importance du capital		a) recettes et dépenses d'exploitation	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	b) wagons fournis à l'industrie	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	c) trafic :	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	1° trafic général	
LES FINANCES PUBLIQUES		2° grosses marchandises :	
I — Situation de la Dette publique	25	A) ensemble du trafic	
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	B) service interne belge	
III — Rendement des impôts	26	Activité de la Société nationale des Che- mins de fer vicinaux	70
IV — Situation du Fonds d'Amortissement de la Dette publique	27	LE COMMERCE EXTERIEUR	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		I — Classification adoptée par la conven- tion de Bruxelles	75
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	II — Classification d'après le degré d'achèvement des produits	76
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement : avril 1946		LE CHOMAGE	
Tableau rétrospectif		Nombre de chômeurs contrôlés	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	STATISTIQUES BANCAIRES	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		I — Belgique :	
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		Situations hebdomadaires de la Banque Nationale de Belgique..	85
		II — Banques d'émission étrangères :	
		Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
